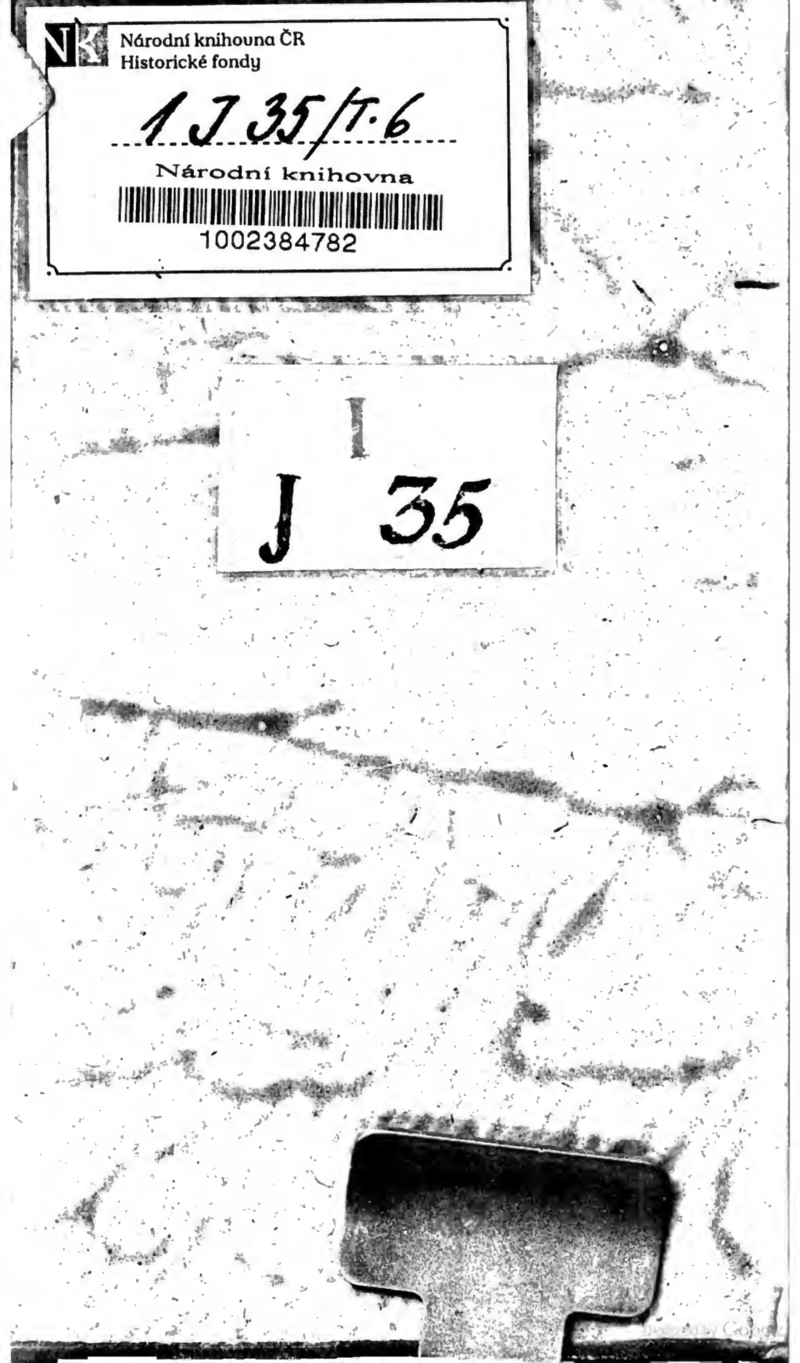
LE NÉCROLOGE DES HOMMES CÉLÈBRES DE FRANCE, PAR UNE SOCIÉTÉ...




Národní knihovna ČR
Historické fondy
1 J 35/T.6
Národní knihovna
1002384782
I
J 35



LE NÉCROLOGE
DES
HOMMES CÉLEBRES
DE FRANCE.

TOME SIXIEME.

Année 1776.



LE NÉCROLOGE

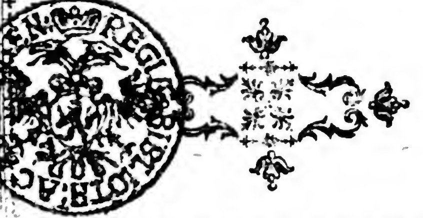
DES

HOMMES CÉLEBRES DE FRANCE,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE GENS DE LETTRES.

ANNÉE 1776.

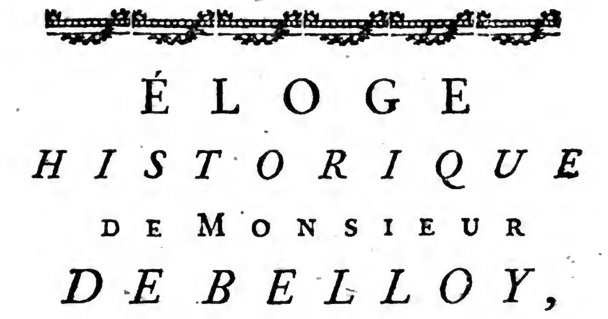


A MAESTRICHT,
Chez J. E. DUFOUR, Imprimeur & Libraire.

M. DCC. LXXV.



LE NÉCROLOGE DES HOMMES CÉLEBRES DE FRANCE.



ÉLOGE HISTORIQUE DE MONSIEUR DE BELLOY,

CITOYEN de Calais, l'un des Quarante de l'Académie Françaiſe.

M. BUIRETTE DE BELLOY était neveu d'un Avocat de Paris; il naquit le

17 Novembre 1728, & reçut chez son oncle une excellente éducation. Avant de se livrer à la composition des Ouvrages Dramatiques, qui font sa grande réputation, il avait mérité les applaudissements de plusieurs Cours du Nord, dans une profession qu'il avait embrassée par un goût prédominant, qui lui fit quitter le Barreau, profession qu'il honora par ses mœurs, plus encore que par ses talents.

Son début, comme Auteur, ne fut point heureux, & la Tragédie de *Titus* n'eut qu'une seule représentation ; ce qui donna lieu à ce bon mot d'un plaisant du Parterre :

Titus perdit un jour, un jour perdit Titus.

Peut-être aussi cette prétendue saillie avoit-elle été méditée à loisir par quelques-uns de ces beaux esprits, qui souvent sont jaloux du mérite même avant sa naissance, & dont l'Auteur se plaint trop hautement dans la préface de sa Tragédie, pour que ses plaintes soient entié-

rement dépourvues de fondement. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'une infinité de pieces, plus mauvaiſes que *Titus*, ſont reſtées au Théâtre, & que M. de Voltaire a dit de celle-ci, qu'il ne la croyait pas ſans retour. Mais quand M. de Belloy l'expoſa au jugement du Parterre, il arrivait de Ruſſie, & ne ſavait pas encore, comme il le dit lui-même, *que les talents qui débutent au Théâtre, n'y réuſſiſſaient pas ſans de fortes intrigues.* Le Public impartial, & les gens de goût ſans prévention, ſolliciterent inutilement M. de Belloy de tenter les haſards d'une ſeconde repréſentation : quelqu'eſpérance qu'il eût de voir tomber les cabales, il crut qu'il valait mieux encore *dédaigner un ſuccès qui eût paru mendié.*

Si le ſujet de *Titus* prête peu par lui-même aux grands mouvements des paſſions, on peut dire cependant que c'eſt une piece qu'on lira toujours avec le plus grand attendriſſement. Tous les caracteres en ſont bien ſoutenus, ſi l'on excepte peut-être celui de Sextus, qui

paraît trop long-temps irrésolu, & qui change à chaque instant de parti sans y être déterminé par des motifs assez puissants. Ce reproche étoit fondé lorsque la piece parut, & l'est encore malgré les corrections que l'Auteur y a faites à l'impression. En vain, M. de Belloy prétend nous peindre Sextus par ce Vers:

Ami brûlant de zele, Amant impétueux.

On lui répondra toujours que Sextus n'est ni fidele ami, ni véritable amant; & Lentulus a raison de dire, en parlant de ce rival peu dangereux:

Qui trahit l'amitié, peut bien trahir l'amour.

En accordant que Sextus soit moins odieux que *Cinna*, dans Corneille, il en résultera que le premier est faible, sans physionomie, sans caractere, & par conséquent méprisable, ce qui ne tourne pas à l'avantage du héros de la piece, dont il est le meilleur ami.

Quoique l'on trouve un grand nombre de beaux Vers dans cette Tragédie,

on peut dire que dans cette piece, comme dans toutes celle de notre Auteur, le ſtyle eſt un peu dur & ſouvent négligé.

Le ſuccès de *Zelmire* fit oublier à M. de Belloy la chûte de *Titus*. Après avoir tracé dans celle-ci le caractere du héros de l'humanité, il voulut repréſenter dans *Zelmire* le ſentiment intéreſſant de la tendreſſe filiale, qui n'avait pas encore paru ſur notre Scene, avec tous les details pathétiques dont il eſt ſuſceptible. On ne peut nier que l'amour filial, par ſes allarmes profondes & ſa touchante inquiétude, ne ſoit propre à remuer l'ame des ſpectateurs, plus fortement encore que l'ambition, le fanatiſme & la vengeance. Mais pour expoſer dans toute ſa force, le ſentiment que la nature inſpire aux enfants pour ceux dont ils tiennent la vie, il fallait des événements & des ſituations. Auſſi ne s'agit-il plus dans *Zelmire*, comme dans *Titus*, de peindre des caracteres. La Piece entiere n'eſt qu'une ſuite d'incidents &

de tableaux. Au reſte, ce n'eſt point ici une de ces Tragédies obſcures & compliquées, où les coups de théâtre, en nuiſant au développement des paſſions & des caracteres, jettent l'eſprit du ſpectateur dans un labyrinthe d'intrigues épiſodiques qu'il eſt impoſſible de débrouiller, & qui font oublier l'action principale : on ne trouve point dans cette Piece l'aſſemblage confus de divers intérêts dont les fils ſe croiſent & s'entrelacent. L'action eſt une : Zelmire veut ſauver la vie à ſon pere. Sur cet intérêt unique & bien conſervé juſqu'au dénouement, l'Auteur a raſſemblé pluſieurs événements qui ſont ſimples eux-mêmes, qui naiſſent les uns des autres, & prennent leur ſource dans les caracteres & les paſſions des perſonnages. Nous en rapporterons un exemple pour mieux développer notre penſée. Au troiſieme Acte, Anténor voulant aſſaſſiner Ilus, dont il n'eſt point apperçu, ſe trouve ſurpris lui-même, & déſarmé par Zelmire, à l'inſtant où il leve ſon bras

homicide pour égorger l'époux de cette femme vertueuſe. Le perfide Anténor voyant ſon poignard entre les mains de Zelmire, qui venait de faire échouer ſon attentat, accuſe la Princeſſe elle-même. Ilus, qui la croit déja coupable de la mort de ſon pere, ſe perſuade facilement qu'elle en veut à ſes propres jours, & qu'elle le menaçait en effet du poignard, dont il la voit armée; quoi de plus naturel que cette audace d'Anténor, qui, par cette impoſture imprévue, change la Scene & les ſituations des perſonnages ? Tels ſont les incidents employés dans *Zelmire*, & que les gens de goût approuveront toujours comme une ſource de beautés frappantes & nouvelles.

Il ſeroit à deſirer que l'Auteur eût été auſſi heureux à cet égard dans les coups de théâtre qui ſont auſſi très-fréquents dans la Tragédie de *Gaſton & Bayard*. Il eſt certain, par exemple, que le duel entre les deux héros eſt mal-adroitement amené; qu'il n'eſt point dans

leur caractere; que les discours & la conduite de Bayard dans cette circonstance, ne montrent pas au naturel le Chevalier *sans peur & sans reproche.* On aurait assurément des *reproches* à lui faire, si une aventure de cette espece lui fût véritablement arrivée dans le cours de sa vie. Mais on reconnaît sa belle ame toute entiere, sa noble & généreuse simplicité, son attachement inviolable pour les loix de l'honneur & du devoir, dans la quatrieme Scene du premier Acte, où le Duc d'Urbin vient tenter, de la part du Pape Jules II, la fidélité du Chevalier. Nous en rapporterons ces beaux Vers :

Si Louis donne enfin à l'importunité
Ce que la vertu simple avoit mieux mérité;
Pour garder à l'Etat ses appuis nécessaires,
Des cœurs intéressés les Rois sont tributaires :
Il faut qu'en les plaignant, leurs plus dignes Sujets,
Laissent au plus avide emporter les bienfaits;
Et j'aime mieux, Seigneur, qu'on dise avec justice:
„ Louis doit à Bayard le prix d'un long service; "

Que

Que si la France & vous en secret murmuriez
De voir des biens publics mes exploits trop
payés.

Bayard fait ensuite le portrait du jeune Gaston, son Général, sous lequel on était étonné de le voir servir sans murmurer :

. . . . Eh ! que fait sa jeunesse,
Lorsque de l'âge mûr je lui vois la sagesse ?
Profond dans ses desseins, qu'il trace avec froi-
deur,
C'est pour les accomplir qu'il garde son ar-
deur :
Il sait défendre un camp & forcer des murailles.
Comme un jeune soldat desirant des batailles,
Comme un vieux Général il sait les éviter ;
Je me plais à le suivre, & même à l'imiter ;
J'admire sa prudence, & j'aime son courage :
Avec ces deux vertus, un Guerrier n'a point
d'âge.

On a reproché à cette Tragédie qu'elle était dans un mauvais genre, celui qui ne fait éprouver que le sentiment de l'admiration. Mais l'Auteur a répondu à cette critique, qu'il a soutenu l'intérêt de sa piece en mêlant dans

les trois derniers Actes, la terreur à l'admiration; & il suffit de les lire, pour convenir que cette critique est mal fondée. M. de Belloy n'a pas justifié d'une maniere aussi satisfaisante, les détails militaires, les descriptions de mines, d'assauts, de marches & de batailles, qu'il a repandus, ce me semble, avec trop de profusion dans sa piece. En corrigeant ces expressions peu soignées, que la critique a relevées dans *Gaston & Bayard*, il n'aurait pas dû laisser échapper cet hémistiche ridicule:

.... Cher ennemi que j'aime.

On y trouve aussi, comme dans ses autres pieces, un certain nombre de Vers qu'il aurait dû travailler de nouveau, ou supprimer entiérement.

Au reste, cette Tragédie, que les Comédiens reçurent d'abord comme par grace, fût encore mieux accueillie du public que *Zelmire* ne l'avoit été.

Avant *Gaston & Bayard*, M. de Belloy avait donné le *Siege de Calais*, qui fera

une époque à jamais mémorable dans les faſtes de notre Théâtre. Dans *Titus* & *Zelmire*, ainſi que dans toutes nos Tragédies, le lieu de la Scene était l'ancienne Grece, ou l'ancienne Rome; le ſujet était puiſé dans l'Hiſtoire Grecque ou Romaine, les perſonnages étaient des Grecs ou des Romains. M. de Belloy ſentit tout l'avantage qu'aurait un homme à talents, en traitant des ſujets nationaux, en faiſant entendre ſur notre Théâtre des noms chéris de la Nation, en nous propoſant pour modeles les héros de plus d'un genre, dont, après tout, notre Hiſtoire peut ſe glorifier auſſi-bien que celle des Anciens. Qui pourrait nier que la France n'ait eu ſes Curius, ſes Horace, ſes Regulus, ſes Fabricius, ſes Caton, ſes Céſar, ſes Ciceron, ſes Catilina? Qui pourrait nier auſſi que l'intérêt du ſpectacle ne fût bien plus touchant pour nous, ſi on nous remettait ſous les yeux, les mœurs & les uſages de nos Ancêtres, leurs vertus & leurs forfaits; enfin, ſi on nous rappellait des événe-

ments mémorables qui ſe ſont paſſés dans les lieux mêmes que nous habitons, & dont l'influence s'étend ſouvent juſqu'au temps où nous vivons ? Qui ne fût charmé, par exemple, aux repreſentations du *Siege de Calais*, d'entendre une Héroïne Française du quatorzieme ſiecle, rappeller la Loi Salique dans ces beaux Vers ?

Le Français dans ſon Prince aime à trouver un frere,
Qui, né fils de l'Etat, en devienne le pere.

On a prétendu que ce genre était reſſerré dans des bornes trop étroites, & qu'il était à craindre qu'on ne fût obligé de ſe répéter. Mais les paſſions, les vertus, les vices, les caracteres en un mot de tous les perſonnages dont il eſt queſtion dans nos annales, ne ſont-ils pas auſſi variés que ceux de nos Anciens ? Les événements de notre Hiſtoire, leurs cauſes & leurs ſuites n'offrent-ils pas au talent d'un peintre habile, une infinité de ſujets différents, dont il pourra

tirer un grand nombre de tableaux divers ? A-t-on reproché aux Tragiques Grecs qu'ils se fussent répétés ? On sait cependant qu'Eschyle, Sophocle & Euripide avaient composé plus de trois cents Tragédies dont les sujets étaient tous pris dans l'Histoire de leur Nation. Dira-t-on que les sujets Romains soient épuisés ? Cependant, on n'a guere vu jusqu'ici que des Romains sur notre Scene, & tous les jours on en fait reparaître encore. Au reste, M. de Belloy était bien éloigné de proscrire les sujets anciens, & nous pensons avec lui que les siecles héroïques & la Mythologie, que l'Histoire Greque & Romaine, seront toujours des mines précieuses où l'on pourra puiser dans tous les temps. Mais pourquoi dédaigner les richesses de notre propre fonds, & mépriser des trésors qui naissent, pour ainsi dire, sous nos pas ?

Craindra-t-on de mettre sur le Théatre des faits trop voisins de nos jours, ou des personnages trop récents ? D'a-

bord, on pourra faire bien des Tragédies, avant d'avoir entiérement épuiſé les ſujets que fourniraient les premiers ſiecles de la Monarchie ou les temps de l'ancienne Chevalerie : d'ailleurs, on ſera toujours maître, par le droit de la Poéſie, d'altérer la vérité de l'Hiſtoire, en la conſervant, à l'exemple de Corneille & de Racine. Enfin, l'objection tirée des ſujets modernes ou contemporains, qui ſerait fondée peut-être, s'il s'agiſſait du Poëme épique, ne peut avoir lieu à l'égard de la Tragédie. Dans la Poéſie épique, qui ne vit que de merveilleux, il eſt néceſſaire d'en impoſer à l'imagination par tous les moyens poſſibles; le Lecteur n'y doit rien voir qui ne porte un caractere de grandeur plus qu'humain; & il ſemble que l'éloignement plus ou moins grand, des temps où ont vécu les perſonnages épiques, nous inſpire plus ou moins de reſpect & d'admiration envers eux. Pour la Scene, il ſuffit que le Poëte ait choiſi, n'importe dans quel ſiecle, un événement

important ou une cataſtrophe intéreſſante, que ſes perſonnages ſoient du genre noble ou élevé, & que le ſujet de la piece ne ſoit point tiré de la vie commune & ordinaire du peuple, comme dans le genre monſtrueux de la *Tragédie Bourgeoiſe* ou *Comédie larmoyante*. Ainſi notre Henri IV, s'arrachant aux charmes de la belle Gabrielle, pour ſe rendre à la tête des armées où la gloire l'appelle, nous plairait autant & plus encore que Titus abandonnant Bérénice.

M. de Belloy, ſans doute, n'eſt pas le premier de nos Poëtes Tragiques qui ait traité des ſujets nationaux, puiſque M. de Voltaire avait donné avant lui *Zaïre* & *Adélaïde du Gueſclin*; mais on doit lui ſavoir gré de ce qu'il a préféré un genre qui eſt pour nous une ſource de plaiſirs nouveaux & plus touchants; on doit lui ſavoir gré ſur-tout de ce qu'en renonçant aux ſujets anciens, il ait évité de mettre ſur la ſcene des perſonnages & des mœurs qui n'euſſent de moderne que le nom : comme dans le

Comte d'Eſſex, où l'on voit des Romains ſous des noms Anglais. L'Auteur a négligé entiérement le Coſtume du peuple moderne qu'il avait à peindre ; il a négligé ces nuances différentes de caractere qui diſtinguent les ſiecles & les nations, dans les choſes même où ils ſe reſſemblent le plus, & qui font que la bonté d'Henri IV ſerait mal repréſentée ſous les traits de Titus, quoique ces deux Princes ayent été également adorés ſur le Trône.

Le Siege de Calais n'eſt point, ſans doute, une Tragédie parfaite, & l'on ne peut diſſimuler que le goût ſévere & la critique même impartiale, n'y trouvaſſent bien des défauts à reprendre. Nous ne ſouſcrivons point cependant au ſentiment de ceux qui ont trouvé que le ſujet de cette piece n'était point tragique. L'amour de la Patrie, porté juſqu'à l'enhouſiaſme, eſt aſſurément une grande paſſion ; & lorſqu'aux ſentiments qu'elle inſpire, ſe joint celui de la terreur, comme dans le *Siege de Calais*,

où l'on craint toujours pour la vie des six héros du patriotisme, l'ame du Spectateur est assez fortement agitée, pour que l'événement qui se passe sous ses yeux, doive être compté parmi les événements tragiques.

Il est étonnant que M. de Belloy ait rejetté le dénouement naturel & touchant qui se présentait comme de soi-même à l'esprit, pour en prendre un dans l'Iliade d'Homere, sous prétexte que le morceau qu'il imite, est un des plus pathétiques de ce Poëme. Il était bien plus dans la nature que le retour généreux des six Bourgeois, qui viennent de se remettre au pouvoir d'Edouard, touchât ce Prince irrité, & que leur démarche héroïque lui arrachât une grace que l'intérêt de sa propre gloire n'avait pu lui faire accorder jusqu'alors. On auroit pu se passer également de l'entremise de la Reine, en supposant, avec l'Auteur, que ce personnage eût paru déplacé, ce que nous ne pensons pas. Une Princesse aimable & vertueuse, qui plaide

auprès d'un époux dont elle est chérie, la cause de la vertu malheureuse, jouera toujours un rôle intéressant. Il ne s'agit que de l'introduire d'une maniere vraisemblable sur la scene, & rien n'étoit si facile. Cette Princesse était dans le camp de son époux; elle pouvait le suivre jusques dans Calais, & se trouver au moment du retour des six victimes condamnées par Edouard. L'Auteur se fût moins écarté de la vérité de l'histoire, des regles de la vraisemblance, & des loix de la nature.

Nous n'étendrons pas plus loin nos réflexions sur cette Tragédie. Les meilleurs raisonnements, en fait de goût, ne valent pas un beau vers ou un beau sentiment bien rendu, & le *Siege de Calais* est en possession depuis plus de douze ans, de plaire à l'Europe entiere, & de faire répandre des larmes à tous les Français. Il est peu de pieces qui ayent produit une sensation plus vive sur l'esprit du public. Les derniers rangs du peuple ont été attendris sur le sort des ci-

toyens de Calais, comme les personnes les plus distinguées par leur éducation & leurs connoissances. L'inflexible Edouard a rappellé l'odieuse fierté d'une nation avide & jalouse, qui n'avait voulu céder qu'à l'or de la France, la paix qu'elle avait refusée aux justes conditions de Louis le Bien-Aimé. Le dévouement généreux de Philippe de Valois, fit sentir tout le prix des sacrifices que Louis XV venait de faire au bonheur de ses sujets, & fit chérir plus que jamais l'excellent cœur & les intentions pacifiques du Prince le plus chéri de la nation; en un mot, tous les cœurs Français éprouverent, comme après la maladie de Metz, ce louable délire d'attendrissement, qui fait dire que de tous les peuples de la terre, le peuple Français est celui qui sait le mieux aimer les Rois. Louis XV versa sur M. de Belloy, toutes les faveurs dont un grand Prince peut récompenser les talents & les vertus patriotiques. Une médaille honorable, une pension sur le Trésor royal,

une place à l'Académie Françaiſe, fûrent les encouragements qu'il reçut de la Cour. Les Magiſtrats de Calais voulurent auſſi lui témoigner leur reconnaiſſance de ce qu'il avoit ſi dignement célébré l'héroïſme de leurs illuſtres ancêtres; ils lui envoyerent une boîte précieuſe, où l'art avait réuni la couronne civique aux lauriers d'Apollon; ils lui accorderent auſſi le titre de *Citoyen de Calais*, qu'il s'eſt toujours fait un honneur d'ajouter à ſon nom depuis cette époque glorieuſe. *Le Siege de Calais* a été pendant long-temps repréſenté preſque tous les jours ſur tous les Théâtres des Provinces, & on l'y voit encore paraître avec un nouveau plaiſir. Les Etrangers, & les Anglais eux-mêmes, ſe ſont empreſſés de le traduire dans leurs langues, & c'eſt un honneur que l'on regarde avec raiſon comme une preuve non équivoque de la bonté d'un ouvrage. L'enthouſiaſme pénétra juſques dans nos Colonies, & l'on envoya d'Amérique à M. de Belloy un exemplaire de

ſa Tragédie, avec ce titre ſingulier : *Le Siege de Calais, premiere Tragédie qui ait été imprimée dans le nouveau Monde.*

Nous ne devons pas oublier que LOUIS XVI, en apprenant la maladie de M. de Belloy, ſachant d'ailleurs qu'il ſe trouvoit dans cet état de médiocrité qui approche de l'indigence, voulut, à l'exemple de ſon auguſte Aïeul, lui donner des marques de ſa bienveillance & de ſa protection. M. le Duc de Duras, l'un des premiers Gentilshommes de la Chambre de Sa Majeſté, & ſucceſſeur de M. de Belloy à l'Académie Françaiſe, fut chargé de la fonction honorable de ſecourir le mérite dans le beſoin : circonſtance également glorieuſe au Prince, au Courtiſan & à l'homme de Lettres. M. de Belloy joignait les qualités du cœur à celles de l'eſprit : il eut juſqu'à ſa mort de véritables amis ; il a mérité l'eſtime & les regrets de tous ceux qui l'ont connu, & a laiſſé après lui la répu-

tation d'un parfaitement honnête homme. (*)

Le refus de la Censure de la Police, en faveur de M. de Crébillon, & l'anecdote suivante, ne sont pas les seuls traits qui caractérisent la belle ame de M. de Belloy. Je vais rapporter la lettre même de M. de Castilhon, en réponse à quelques éclaircissements qui lui ont été demandés.

Paris, 15 Décembre 1775.

» Des affaires indispensables & un
» rhume qui me tourmente, me forcent
» de remettre à un autre temps l'éloge
» historique de M. de Belloy, que je
» me proposais d'insérer dans le Nécro-
» loge. C'est un tribut de reconnaissance
» que je dois à sa cendre, & que mon

(*) *Nota.* On avoit offert à M. de Belloy la place de Secretaire Général de la Librairie, que venait de perdre M. Marin. M. de Belloy la refusa, par la raison, disait-il, qu'elle appartenait à M. de Crébillon, sur qui le dernier possesseur l'avait usurpée.

» amitié s'impatiente de ne pouvoir ac-
» quitter dans ce moment. On m'avait
» promis des Mémoires qui ne m'ont
» point été envoyés ; ceux que j'ai lus,
» offrent ce problême à résoudre : M.
» de Belloy a-t-il fait plus d'honneur
» aux Lettres par ses talents, qu'il n'en
» a fait à l'humanité par les qualités de
» son cœur ?

» Quelques réflexions critiques sur *le*
» *Siége de Calais*, que je hasardai dans
» le Journal Encyclopédique auquel je
» travaillais alors, me procurerent la
» connaissance de M. de Belloy : &,
» ce qui n'est point ordinaire parmi les
» Gens de Lettres & les Poëtes sur-
» tout, une seconde critique me conci-
» lia son amitié. C'est ce même Journal
» Encyclopédique qui a donné lieu à
» l'anecdote dont vous me demandez
» les détails.

» Feu M. le Duc de Bouillon m'a-
» voit accordé, en 1770, sur le pri-
» vilege de ce Journal, une pension de
» 1500 liv., comme au plus ancien coo-

» pérateur de cet Ouvrage. Après la
» mort de ce Prince, le privilege fut
» renouvellé, & ma pension supprimée.
» Peu de temps après, M. le Chancelier
» établit sur les Journaux de Bouillon,
» une contribution de la somme de 5000
» liv., en faveur des Gens de Lettres
» que ce Ministre en jugeroit les plus
» dignes. Il s'en présenta beaucoup : mais
» dans ce nombre, il n'y en avait au-
» cun qui eût contribué à la compo-
» sition de ces Ouvrages; & je travail-
» lais au Journal Encyclopédique, de-
» puis sa création en 1756. C'est à ce
» titre que je sollicitai le rétablissement
» de ma pension sur la retenue de 5000
» liv. Enfin, cette somme fut partagée
» à sept Pensionnaires ; M. de Belloy
» fut compris sur la liste pour 400 liv. ;
» M. Desfontaines, pour 1200 liv. ; M.
» Gardane, Médecin, pour 1000 liv. ;
» M. le Brun, pour 1000 liv.; M. le Tour-
» neur, pour 800 liv. ; M. Gaillard, de
» l'Académie Française, & moi, pour 300
» liv. chacun.

» En 1774, M. le Garde des Sceaux
» s'étant proposé de faire une nouvelle
» distribution de ces pensions, M. de
» Crébillon m'offrit de faire des démar-
» ches auprès de ce Ministre, pour l'en-
» gager à me traiter plus favorablement
» que je ne l'avais été; il en parla à
» M. de Belloy, qui, sans nous rien dire,
» alla chez M. le Garde des Sceaux,
» le solliciter d'accepter sa pension, pour
» la joindre à la mienne. Voici la let-
» tre qu'il m'écrivit deux jours après,
» & que je conserve précieusement. ".

Ce Lundi 10 Octobre 1774.

» J'ai eu occasion, Monsieur, de voir
» Samedi M. le Garde des Sceaux, &
» je n'ai pas manqué de lui parler de
» votre affaire avec tout le zele & l'in-
» térêt que votre honnêteté, vos talents
» & vos droits doivent inspirer. Cet
» objet n'a pas encore passé sous ses yeux,
» & il me paraît favorablement disposé
» pour vous. Je ne lui ai pas caché que
» j'avais ignoré, en acceptant ma pen-

» sion sur le Journal Encyclopédique,
» qu'elle m'avoit été accordée à vos
» dépens & à votre préjudice. Si nous
» avons tous, comme Gens de Lettres,
» quelques droits sur le produit des Jour-
» naux, qui n'existent que par nos Ou-
» vrages, la premiere rétribution est cer-
» tainement due à ceux qui composent
» les Journaux mêmes, & qui, comme
» vous, en font la réputation par leurs
» talents. Je n'ai donc pas balancé, Mon-
» sieur, à offrir de remettre ma pen-
» sion, pour contribuer à former la vô-
» tre telle qu'elle doit être. Ce n'est
» point un sacrifice, que de restituer aux
» autres ce qui leur appartient. Je ne
» doute pas que vous n'obteniez toute
» la justice qui vous est due. Voyez
» M. de Miromesnil demain : il ne donne
» pas d'audience particuliere le jour du
» Sceau, qui est le Mercredi ; mais tous
» les autres jours, le Dimanche excep-
» té, on peut le voir très facilement de
» dix heures à une heure. Ne négligez
» pas M. le Noir, ni même M. de Cré-

» billon, qui l'approche ſouvent, & » qui me paraît on ne peut pas plus » empreſſé de vous obliger. Je deſire» rais avoir plus de crédit, je me fe» rais gloire de l'employer pour ceux » qui vous reſſemblent. "

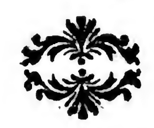
» J'ai l'honneur d'être avec le plus » véritable attachement & l'eſtime la plus » diſtinguée, Monſieur, votre, &c. DE » BELLOY.

» *P. S.* M. de Miromeſnil part cette » ſemaine; ainſi pour plus de ſûreté ne » le manquez pas demain ".

Vous voyez dans cette Lettre, que M. de Belloy met plus de zele, plus de craintes de ne pas réuſſir dans l'abandon de ſa penſion, qu'un autre n'eût mis d'empreſſement pour en obtenir une plus conſidérable.

Je communiquai cette Lettre à M. de Crébillon, & nous nous rendîmes le ſurlendemain chez M. le Garde des Sceaux; mais ce Miniſtre venait de partir pour Fontainebleau : je pris la liberté de lui écrire, que j'étais d'autant

plus sensible à la démarche généreuse de M. de Belloy, que je connaissais la médiocrité de sa fortune; que digne à tous égards des bienfaits destinés aux Gens de Lettres, il était un des moins bien partagés, & que je ne consentirais jamais à un sacrifice qu'il n'était pas en état de faire, & qui le gênerait beaucoup.





ÉLOGE
HISTORIQUE
DE MONSIEUR
DE CHATEAUBRUN,

Maître-d'Hôtel ordinaire de S. A S. Monseigneur le Duc d'Orléans, l'un des Quarante de l'Académie Française.

M. DE CHATEAUBRUN, né avec les plus rares talents pour l'Art des Corneille & des Racine, n'a donné, dans l'espace de 60 ans, qu'un très-petit nombre de Tragédies, qui font regretter qu'il n'ait pas été plus laborieux, ou plutôt, que les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé ne lui ayent pas permis de se livrer tout entier à la carriere du Théâtre. Il avait débuté dès l'année

1714 par *Mahomet II*, qui eut onze repréſentations, & dont les beautés firent naître l'eſpérance d'un excellent Tragique. Depuis cette époque glorieuſe, il parut avoir renoncé aux lauriers de la Scene, ou du moins il garda conſtamment dans ſon porte-feuille les fruits eſtimables de ſes veilles. Ce ne fut qu'en 1765 qu'il ſe prêta, pour ainſi dire, de nouveau, aux applaudiſſements du Public. On a prétendu que la crainte de déplaire à un Prince religieux, dont il devait reſpecter les pieuſes intentions, l'obligea d'abandonner le Théâtre. Peut-être ce motif eut-il en effet quelqu'influence dans ſes réſolutions : il faut convenir, cependant, que jamais Auteur ne marqua une indifférence plus ſoutenue & moins hypocrite ſur les productions de ſa plume ; & l'on cite à ce ſujet un trait de caractere, qui prouve, ce ſemble, que M. de Chateaubrun n'eut pas une grande violence à ſe faire pour ſacrifier la gloire de ſes Ouvrages à des raiſons de con-

venance. Il avait négligemment laiſſé dans un tiroir le manuſcrit d'une Tragédie, fort bonne d'ailleurs; après un an d'oubli, il penſe à cet enfant abandonné depuis ſi long-temps: étonné de ne plus le revoir, il en demande des nouvelles à un ſerviteur qui diſpoſait de tout dans la maiſon de ſon maître, comme c'eſt aſſez l'uſage chez la plupart des Gens de Lettres; celui-ci répond, qu'en effet il a vu dans l'endroit déſigné des papiers inutiles qu'il a cru devoir employer tous les jours à ſa toilette. L'indifférent Auteur ſourit; & le plaiſir que lui procura cette aventure, fut le ſeul fruit qu'il retira de ſon travail.

On doit, ſans doute, regretter que M. de Chateaubrun ne nous ait pas laiſſé un plus grand nombre de Tragédies dans le goût des *Troyennes* & de *Philoctete*, les ſeules qu'il ait jamais fait imprimer. Nous ne dirons point avec quelques enthouſiaſtes, qu'il a ſurpaſſé Euripide dans la premiere, & Sophocle dans la

feconde. Pour juger de fes talents à leur avantage, il fuffit de comparer les *Troyennes* avec la *Troade*, attribuée à Séneque. On dirait que celui-ci aurait pris à tâche de défigurer de tout point le Poëte Grec, qu'il fe propofe d'imiter. On voit, au contraire, que le Poëte Français lutte fans ceffe contre un excellent modele.

En effet, ce goût antique qui plaît même à ceux qui ne peuvent le faire paffer dans leurs écrits, fe fait fentir par-tout dans les deux Tragédies de notre Auteur. On y reconnaît cette belle fimplicité, qui diftingue Euripide & Sophocle dans le plan & la conduite de leurs pieces. Les caracteres y font également foutenus, les fituations touchantes, les événements fufpendus avec art. Ce en quoi M. de Chateaubrun fe rapproche de fes illuftres modeles, c'eft le pathétique, dont il a bien connu toutes les reffources ; il attendrit, il touche, il remue le cœur, il y réveille cette compaffion, cette pitié délicieufe

délicieuſe qu'inſpire d'illuſtres malheureux.

La Tragédie des *Troyennes* repréſente les infortunes de la famille de Priam après la priſe de Troye. La multiplicité d'événements que renferme ce beau ſujet, a fait dire, dans le temps que la piece parut, qu'elle péchoit contre l'unité d'action. Il eſt certain que ce reproche n'eſt point tout-à-fait ſans fondement à l'égard de la piece Françaiſe, puiſque tous les malheurs de la maiſon de Priam n'y paraiſſaient point s'y réunir ſur un ſeul perſonnage. Il était cependant facile d'éviter cet inconvénient, qui n'eſt point un défaut du ſujet, & qui ne ſe trouve pas dans la piece d'Euripide. Dans les Troyennes de M. de Chateaubrun, Hécube, ſur laquelle devoient porter tous les coups, diſparaît pendant tout le troiſieme Acte & ſa moitié du quatrieme. Dans cet intervalle, on annonce que les Grecs demandent la mort du jeune Aſtianax; & c'eſt Andromaque qui éprouve ſeule les allarmes & les in-

quiétudes de l'amour maternel ; elle ſeule devient alors intéreſſante aux yeux du ſpectateur, & ſa ſituation déplorable fait oublier les malheurs d'Hécube, qui aurait dû, comme dans Euripide, jouer par-tout le principal rôle. Il eſt vrai que dans la ſuite, elle eſt elle-même allarmée ſur le ſort de ſon petit-fils ; mais l'intérêt n'a pas été moins ſuſpendu, & le fil de la piece demeure interrompu.

On aurait encore deſiré que la belle prédiction de Caſſandre, qui expoſe les malheurs futurs des Grecs & le châtiment de toutes leurs cruautés, eût été renvoyée à la fin de la piece ; elle y eût ſans doute produit plus d'effet qu'au ſecond Acte, où l'Auteur l'a placée à l'exemple d'Euripide.

Dans l'ancienne Tragédie, le premier coup qui vient frapper Hécube, eſt la nouvelle de la mort de Polixene, que les Grecs ont réſolu de ſacrifier ſur le tombeau d'Achille ; l'enchaînement des diſgraces eſt mieux menagé dans la Pie-

ce Françaife, où les plus grands coups font portés les derniers. Mais on regrette que M. de Chateaubrun n'ait pas fait mourir Aftianax, comme fait Euripide. Cette Piece, au refte, eut la plus grande réuffite; elle eft reftée au Théâtre: & ce fuccès eft juftifié par la lecture.

Philoctete prouve peut-être encore mieux tout ce que nous avons dit de M. de Chateaubrun. Ulyffe réuffira-t-il à ramener de l'Ifle de Lemnos le furieux Philoctete, que les Grecs y avaient abandonné feul & fans fecours, depuis neuf ans? Tel eft le fujet qui a fourni cinq actes pleins d'éloquence & de fentiment. Il eft vrai que Sophocle avait traité le même fujet; mais l'Auteur Français fe l'eft tellement approprié, par les heureux changements qu'il y a faits, qu'on ne peut lui refufer le mérite de l'invention. Le perfonnage d'Ulyffe paraît faible dans la piece Grecque, en comparaifon de l'Orateur fublime qui parle dans le Philoctete de M. de Chateaubrun.

Il faut convenir que Sophocle, employant l'entremiſe d'un Dieu pour déterminer Philoctete, n'avait pas beſoin de recourir aux grands reſſorts de l'éloquence : mais il n'eſt pas moins vrai qu'Ulyſſe eſt infiniment plus grand dans le Poëte Français, & qu'il y a plus de mérite à produire, par la force du raiſonnement & de l'expreſſion, l'effet qui, dans la Piece Grecque, n'eſt dû qu'au merveilleux d'une machine qui tombe des nues. Ce qui tourne davantage encore à la gloire du Poëte moderne, c'eſt que l'adroit Ulyſſe amene le dénoument de la piece avec tout l'art poſſible, & que, dans Sophocle, c'eſt encore la machine céleſte qui leve tous les obſtacles. Il ne s'enſuit pas cependant de cette comparaiſon que M. de Chateaubrun ſoit un Poëte ſupérieur à Sophocle. Nous n'aſſimilons point ici l'un & l'autre génie, mais uniquement l'une & l'autre Piece.

M. de Chateaubrun donna en 1756, la Tragédie d'Aſtianax, dont les deux

derniers actes ne réussirent pas au Théâtre. Il aurait pu, comme beaucoup d'autres Ecrivains, faire reparaître sa Piece avec des changements & des corrections; il aurait pu employer toutes les ressources auxquelles la médiocrité a recours en pareil cas : mais il avait toute la modestie qui accompagne les grands talents; & le jugement du public fut pour lui un arrêt irrévocable. Non-seulement il retira sa Piece après la premiere représentation; mais il ne voulut jamais la faire imprimer. Sans cabale, sans intrigue, sans jalousie, M. de Chateaubrun ne dut ses succès qu'au mérite de ses Ouvrages; & ses rivaux, comme tous les Gens de Lettres, ne purent lui refuser leur estime & leur approbation. Cet homme de mérite mourut dans le courant de l'année derniere.

M. de Chateaubrun n'avait guere que du viager. Il desirait cependant laisser en mourant une pension modique à deux parentes & à ses domestiques. Il prit

le parti d'aſſigner ces legs ou plutôt ces vœux teſtamentaires, ſur la bienveillance de M. le Duc d'Orléans, dont on connaiſſait les bontés pour lui. Cette noble confiance a eu auprès de ce Prince généreux & ſenſible, l'effet qu'elle méritoit. S. A. S. a rempli & même paſſé de beaucoup les intentions du teſtateur.

Nous avons parlé de la prédiction de Caſſandre, comme d'un morceau propre à faire connaître avec avantage le talent de M. de Chateaubrun. Nous préſumons que le Lecteur la retrouvera ici avec plaiſir.

Morceaux extraits des TROYENNES, *Tragédie de M. de Chateaubrun.*

Dans la Scene premiere du ſecond Acte, Hécube demande à Caſſandre de lui dévoiler le ſort de Polixene. Caſſandre lui répond :

Que me demandez-vous ? Eh plût aux Dieux, Madame,

Que je puſſe calmer le trouble de votre ame !
Il eſt vrai, qu'Apollon m'inſpire quelquefois.
Mais ce n'eſt qu'à ſon gré qu'il anime ma voix.
De ſon ſouffle divin, organe involontaire,
Il me force à parler, il me force à me taire :
Mais ce funeſte don, que me ſert-il, hélas !
Pour prévoir l'avenir, on ne le change pas.
Madame, reſpectons le voile impénétrable
Qu'oppoſe à nos regards un deſtin favorable.
Non, non, ce n'eſt qu'aux Dieux qu'il eſt doux de prévoir ;
Leur bonheur ne dépend d'aucun autre pouvoir ;
Ils ne *voient* devant eux qu'une immortelle joie,
Qu'aucun temps n'affaiblit, que chaque inſtant déploie.
L'avenir eſt pour eux un bien toujours préſent ;
Mais nous, pour qui la vie eſt un fardeau peſant,
Nous mortels, dont le cœur n'eſt qu'erreur, que faibleſſe,
Et qu'un eſſaim de maux environne ſans ceſſe,
Hélas ! que verrions-nous dans le triſte avenir,
Que de quoi nous confondre, & de quoi nous punir ?
Laiſſons à chaque jour les chagrins qu'il amene,
Sans vouloir d'un coup d'œil réunir notre peine ;

L'homme le plus heureux ne le ſoutiendrait
pas.
Les Dieux ſur nos malheurs ſemant quelques
appas,
Nous ont enveloppés d'une heureuſe ignorance,
Et pour charmer nos maux nous laiſſent l'eſpérance ;
Suivons aveuglément leurs ordres ſur ce point,
Sans rapprocher des maux que nous ne ſentons point.

Dans la quatrieme Scene, Theſtor dans les fers ; Hélene enflammant la haine des Vainqueurs ; Agamemnon réclamant Caſſandre ſa captive, animant cette Princeſſe qui brûle de ſe trouver dans le Palais d'Argos. Hécube eſt indignée de ce tranſport ; Caſſandre lui répond :

C'eſt mon amour pour vous, qui fait naître
ma joie.
L'indomptable deſtin à mes yeux ſe déploie ;
Voici l'heureux moment où m'inſpire Apollon.
Mes yeux vont décider du ſort d'Agamemnon ;
Je vais venger les fers & les pleurs de ma mere.

HECUBE.

Dévoilez à mes yeux cet étonnant myſtere.

CASSANDRE.

Il veut que dans Argos je couronne ſa foi....

HECUBE.

Quel amant! Quel époux!

CASSANDRE.

Ah! calmez votre effroi!
Sous l'appareil brillant de mes noces perfides,
Je vais enſevelir la Maiſon des Atrides.
Hélene a fait de Troye un abyme de maux;
De carnage & de ſang je vais remplir Argos;
Et l'Amour, au ſortir des ruines de Troye,
Me ſuit pour s'aſſurer d'une nouvelle proie.
Au bruit de mon hymen, la honte & la fureur
Vont ſaiſir Clitemneſtre & déchirer ſon cœur.
A ſes cris menaçants, vole, jalouſe rage,
Et conduis ſur tes pas les larmes, le carnage,
Le fer, la ſoif du ſang, les rapides tranſports.
Dans ſon ame orgueilleuſe étouffe les remords.....
Pour qui ſont ces réſeaux que ſa rage prépare?
Et d'où vient qu'elle aiguiſe une hache barbare?

La voyez-vous porter d'inévitables coups ?
Entendez-vous les cris que jette ſon Epoux ?
Voyez-vous dans ſon ſang ſe rouler la victime ?
C'en eſt fait, Clitemneſtre a conſommé ſon crime.
Ton ſort, Idoménée, eſt encor plus affreux ;
Hâte-toi d'accomplir tes ſacrileges vœux. . . .
Et toi, Pyrrhus auſſi, fier de tant d'homicides,
Tu péris ſans honneur, par des mains parricides.
Au malheur des Troyens ton bras eut trop de part :
Quoi ! c'eſt l'Amour encor qui guide le poignard ?
Tu vas brûler d'un feu qu'Andromaque déteſte ;
Cours recevoir le prix de ta flamme funeſte :
Oreſte va punir tes crimes par les ſiens,
Et les Grecs que tu ſers vont venger les Troyens.
. . . . Mais toi, perfide Ulyſſe,
Je vois tout l'univers armé pour ton ſupplice ;
La mer pour t'engloutir a ſoulevé ſes eaux,
Et la foudre à tes yeux embraſe tes vaiſſeaux.
Les ombres des enfers, les monſtres de la terre,
Conſpirent à l'envi pour te faire la guerre.
Sous quel horrible aſpect verras-tu ta maiſon,

Où tu ne trouveras que trouble & trahiſon?
N'oſant plus ſous ton nom jouir de la lumiere,
Où vas-tu terminer ta fatale carriere ?
La Parque te préſente au glaive que tu fuis;
Miſérable, tu meurs de la main de ton fils.
Télégone cherchoit le ſang qui l'a fait naître,
Et c'eſt en le verſant qu'il va le reconnaitre...
Mais quel fantôme encor ſe préſente à mes
yeux.....
C'eſt Hélene, grand Dieux! qu'entraîne une
Furie:
Ses charmes dangereux embraſerent l'Aſie;
Perfide & reſpirant de nouvelles amours,
Une rivale enfin s'arme contre ſes jours;
La rage dans le cœur, elle fond ſur ſa proie;
Lui montre en l'immolant une barbare joie;
Et d'un lien affreux qu'a tiſſu ſa fureur,
La rend pour ſon amant un ſpectacle d'hor-
reur!
Voilà de tant d'attraits l'épouvantable reſte!
L'Univers eſt vengé de ſa beauté funeſte.

HECUBE.

Puiſſe le temps rapide avancer le moment
Qui doit à ſes forfaits joindre ſon châtiment!

CASSANDRE.

Madame, quel que ſoit le ſort qui nous ac-
cable,

Au sort de nos Vainqueurs le nôtre est préférable.
Priam & ses enfants, par un noble destin,
Sont morts pour leurs Pays les armes à la main;
Leur nom vivra toujours. Et toi, divine Troye,
Jamais du noir oubli tu ne seras la proie!
C'est peu que l'Univers, dans un commun effroi,
Ait armé tous ses Rois ou pour ou contre toi:
Nous avons vu des Dieux entrer dans la carriere;
Et dans le trouble affreux de la nature entiere,
Après neuf ans de guerre, ils combattaient encor,
Pour renverser des murs que défendait Hector.

HECUBE.

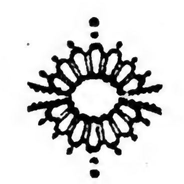
Vous soulagez les maux qu'Ulysse me prépare.

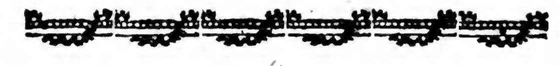
CASSANDRE.

Non, vous ne vivrez pas sous le joug d'un barbare.
De mes propres malheurs je vous tairai la fin.
La mort doit me paraître un bienfait du destin....:
Quel sort!... Mais épargnons la mere la plus tendre.

Mademoiselle Clairon rendait ces Pré-

dictions si présentes, que les Spectateurs croyaient être témoins de l'événement.





ÉLOGE
DE M. L'ABBÉ
DE VOISENON.

CLAUDE-HENRI DE FUMÉE DE VOISENON, l'un des quarante de l'Académie Françaiſe, Conſeiller Intime & Miniſtre de M. le Prince Evêque de Spire, naquit au Château de Voiſenon, près Melun, le 8 Juillet 1708.

Il fit ſes études dans la maiſon paternelle : des Inſtituteurs habiles, choiſis par un pere éclairé, qui donnait beaucoup de ſoin à l'éducation de ſes enfants, trouverent dans le jeune de Voiſenon, des diſpoſitions ſi favorables, qu'ils ſe firent un plaiſir plutôt qu'un devoir de les cultiver. En peu de temps ils enrichirent ſon eſprit de connaiſſan-

ces utiles, & développerent en lui le germe de ces talents agréables qui firent depuis sa réputation, & le rendirent si cher à la société. Dès sa plus tendre jeunesse, M. de Voisenon se fit reconnaître par un grand nombre de pieces fugitives, dans lesquelles on remarquait de la grace & de la facilité. Ses liaisons avec M. de Voltaire & M. l'Abbé de Bernis, les maîtres dans ce genre, ne pouvaient qu'exciter son émulation & perfectionner ses talents, en leur donnant le juste tribut d'estime qui devait être la mesure de l'opinion publique. Le Grand, Comédien & Auteur estimé, lui ouvre une carriere plus vaste, en l'engageant à travailler pour le Théâtre. Il s'y détermina; *l'ombre de Moliere*, *l'Ecole du monde*, & *le retour de l'ombre de Moliere*, furent des essais heureux; & quoique ces Pieces ne soient plus jouées, la sensation qu'elles firent dans le temps, prouve assez combien l'Auteur avait de cet agrément, de cette vivacité de dialogue, & de cette philoso-

phie qui fait le charme de nos meilleurs Ouvrages dramatiques.

Sa famille le destinait à l'Etat Ecclésiastique, son goût pour les Muses & le plaisir semblait l'en éloigner : une aventure le décida.

Porté naturellement à la plaisanterie, il s'en était permis une (légere apparemment) contre un jeune Officier, qui lui demanda satisfaction. Il se trouve au rendez-vous, met l'épée à la main, blesse & désarme son adversaire. Il se conduisit en cette occasion avec cette bravoure qui fait le caractere principal de la Noblesse Française. Mais les sentiments d'humanité le conduisent à des réflexions ; il fait un retour sur lui-même, se reconnaît pour l'aggresseur, en gémit, & prend la résolution d'entrer au Séminaire. Là, renonçant aux caresses des Muses, il se livre entierement à l'étude de la Théologie.

C'est une chose toujours piquante & curieuse, de suivre les hommes célebres dans tous les circonstances de leur vie.

L'enfance, ce temps d'inertie, ſi long & ſi orageux ſouvent, qui laiſſe à peine à l'Obſervateur quelques eſpérances dans les hommes ordinaires, intéreſſe dans ces génies privilégiés, qui ſont deſtinés à tenir dans le monde une place diſtinguée: ſortis de cette premiere époque, leurs différentes occupations fixent l'attention. L'Abbé de Voiſenon connu avantageuſement dans les Lettres qu'il cultivait avec paſſion, offre un ſpectacle aſſez ſingulier, quand on ſe le repréſente dans l'obſcurité d'un ſéminaire, pâliſſant ſur des Livres de controverſe, & étudiant les Peres de l'Egliſe. On chercherait vainement cet homme agréable dont la ſociété fit long-temps ſes délices. Cela prouve de plus en plus que les hommes ſont dans la main des circonſtances, & que ce ſont preſque toujours elles qui décident de leur état, de leur fortune, & même de leur réputation.

Sorti de ſon Séminaire, l'Abbé de Voiſenon fut nommé grand-Vicaire de

l'Evêché de Boulogne-sur-Mer. Il remplit les fonctions de cette place avec la plus scrupuleuse exactitude. La régularité de sa conduite, ses connaissances théologiques, la vivacité de son esprit lui mériterent l'estime, la confiance & l'amitié de son Evêque, qui le chargea de composer ses Mandements; circonstance au reste, fort ordinaire, & peu digne de remarque, & qui n'est observée ici que par rapport à l'événement auquel elle donna lieu.

Le premier Mandement qu'il fit, lui attira une critique très-peu modérée, qu'un Auteur anonyme fit répandre dans la ville de Boulogne. Non content de reprocher au Grand-Vicaire un style épigrammatique, qui ne s'accordait pas avec la noble simplicité de l'Evangile, on tournait en ridicule toutes ses expressions, & même sa personne. L'amertume de cette Diatribe en fit rechercher l'Auteur; il fut découvert, & mis en prison. Le Grand-Vicaire qui n'avait aucune part à sa détention, s'employa

pour lui faire rendre ſa liberté ſur le champ, & demanda à le voir. L'Auteur confus l'aborde, & lui dit en préſence de l'Evêque : Monſieur, je viens vous faire des excuſes, & vous remercier .... De quoi ? s'écrie l'Abbé de Voiſenon, en l'interrompant : c'eſt moi, Monſieur, c'eſt moi qui vous remercie. Vous m'avez rendu le ſervice le plus important, en m'éclairant ſur mes défauts. J'avais beſoin de vos leçons pour me corriger; je vous promets d'en faire uſage. Il tint parole.

Ce trait en rappelle un autre de la même nature.

M. De.... croyant avoir à ſe plaindre de l'Abbé de Voiſenon, fait une ſatyre contre lui ; & pour le piquer davantage, il va le trouver pour lui en faire la lecture. L'Abbé écoute tranquillement, & dit à l'Auteur : Mon cher, je ne vous conſeille point de faire voir cette Piece comme elle eſt, elle ne vous ferait pas honneur. — Pourquoi ? repond celui-ci. — C'eſt qu'il y a des négligences, des

vers mal tournés, & des expressions trop faibles; mais permettez-moi de la retoucher, je vais la mettre en état de paraître. Il prend la plume, corrige, & rend l'Ouvrage plus mordant, en y ajoutant encore des traits contre lui-même. M. D.... surpris de cette indifférence, jette la satyre au feu, embrasse l'Abbé, & lui demande son amitié. Il montra toujours dans la suite le même désintéressement; il eut toujours la même complaisance: jamais Auteur n'attacha moins de prétention à ses écrits, & ne fut plus au service de ceux qui lui témoignaient de la confiance. Il disait souvent que son temps était plus aux autres qu'à lui-même; & ce n'était pas dans sa bouche un discours vague. Devenu en effet l'arbitre du goût, les Auteurs les plus célebres venaient le consulter. Plusieurs lui soumettaient leurs ouvrages: il les enrichissait, & souvent il y ajoutait des tirades qu'il appellait *des paquets de vers*. C'est sur-tout aux jeunes gens qu'il donnait cet encouragement, si rare mal-

heureusement de la part de ceux qui cultivent les Lettres ; & si tel Ouvrage a eu dans le monde quelque succès, son Auteur ne l'a dû qu'à la complaisance & à la modestie de l'Abbé de Voisenon.

L'Evêque de Boulogne étant mort, l'Abbé de Voisenon, chéri du Clergé & de tous les habitants, apprend qu'ils l'ont désigné pour être leur Pasteur, & qu'ils sollicitent vivement sa nomination ; il quitte secretement la ville pendant la nuit pour se dérober aux honneurs de l'Episcopat, & venir empêcher lui-même qu'on ne lui conférât une dignité que d'autres auraient poursuivie avec beaucoup d'ardeur. Comment veut-on, disoit-il avec légéreté, que je gouverne un troupeau ? je ne sais pas me conduire moi-même. En effet, les soins pénibles de l'Episcopat ne pouvaient convenir ni à son humeur, ni à sa santé. Rigide observateur de ses devoirs, il aurait voulu accomplir exactement ceux d'un aussi saint ministere ; & nous pouvons avec d'autant plus de confiance, lui rendre

cette justice, que les dissipations dans lesquelles il fut entraîné depuis, ne le dispenserent jamais des obligations journalieres que son état lui imposait.

Arrivé dans la Capitale, il fut pourvu de l'Abbaye Royale du Jars, qui n'exigeait point de résidence. En respirant l'air de la liberté, il sentit renaître son amour pour les Lettres; & c'est ainsi qu'un instant a décidé souvent les inclinations des hommes célebres, & les a mis à leur place. Mademoiselle Quinaut, Actrice fameuse, retirée du Théâtre, avait formé chez elle une Société Académique. MM. de Caylus, Fagan, Duclos, Collé, Crébillon fils en étaient les principaux membres; l'Abbé de Voisenon y fut admis avec autant d'empressement qu'il put en mettre à desirer d'y paraître.

Ces petites sociétés particulieres ont été plusieurs fois le berceau des plus célebres Académies. Celle-ci méritait la plus grande attention, par la distinction des sujets dont elle était composée. On

s'assemblait une ou deux fois par semaine. Des Epigrammes sans aigreur, des Couplets saillants, des Contes plaisants, & différentes pieces de prose & de vers, d'un tour original, étaient le tribut que chaque Auteur payait à cette société littéraire, où présidait toujours le goût, l'esprit, la gayeté, & quelquefois la folie.

Les productions de M. l'Abbé de Voisenon n'étaient pas les moins agréables. Le Comte de Caylus, ce savant si respectable, versé dans tous les genres de littérature, en a inséré une partie dans son Recueil. Il s'en trouve dans les Contes attribués à Mademoiselle de Uncy, & dans plusieurs collections de Pieces fugitives. On remarque presque dans toutes, des idées vives & brillantes, des tournures originales, une recherche piquante d'expressions, & une fraîcheur de coloris qui appartenait à l'Abbé de Voisenon, & qu'il conserva jusqu'à la fin.

Mademoiselle Quinault l'excita à rentrer dans la carriere du Théâtre, & fut tout

tout à la fois son conseil & son guide. Elle lui indiqua le sujet de la *Coquette fixée*, & ils en firent ensemble le plan. Cette piece parfaitement bien écrite, pleine de force & de situations, & où tout le manege d'une Coquette vient échouer contre le sentiment, fut représentée à la Comédie Italienne avec le plus grand succès, & mit le sceau à la réputation de l'Auteur. Le Théâtre Italien alors était aussi une école de goût. Des Ecrivains distingués ne dédaignaient pas de s'y essayer; & s'il n'avait pas des chefs-d'œuvres immortels, comme notre Théâtre national, du moins y représentait-on quelquefois des Pieces extrêmement agréables, & d'un genre que nous avons perdu. La réunion à l'Opéra-Comique, semble avoir enterré pour jamais nombre de bons Ouvrages qui ont été sacrifiés au luxe des ariettes; & les amateurs de la bonne littérature & de la gayeté regretteront toujours, sur-tout, la Parodie vive & piquante, qui parut vouloir se réveiller il y a environ

deux ans (par la Parodie de l'Opéra d'Orphée), mais pour se rendormir aussitôt profondément, après n'avoir donné qu'un léger signe de vie.

Le Réveil de Thalie, *les Mariages assortis*, *la jeune Grecque*, mériterent à l'Abbé de Voisenon de nouveaux lauriers.

Ces différents Ouvrages, plus encore les choses charmantes & légeres dont il enrichissait la société, & l'agrément de sa conversation, devaient nécessairement le faire desirer par-tout. Répandu dans le plus grand monde, où il avait presqu'autant d'amis que de connaissances, il avait inspiré ce vif intérêt que nous donnons à ceux qui nous amusent, préférablement à ceux qui nous instruisent; & tel est l'avantage des talents sur la naissance & la fortune, qu'en tenant lieu de l'une, ils menent souvent à l'autre, ou du moins peuvent dédommager de toutes deux, en procurant à l'homme heureux qui les possede, les recherches empressées des gens riches & des

gens de qualité. L'Abbé de Voisenon, homme de condition lui-même, ajouta encore par son esprit au lustre de sa Maison, & dut souvent éprouver cette jouissance, si chere aux Gens de Lettres estimables, d'être l'objet des attentions d'un cercle distingué, à côté d'un Noble obscur & à peine apperçu, quand il n'a pour appanage qu'un nom & de l'orgueil. Mais il faudrait (qu'on nous permette de le dire), pour que cette jouissance fût plus pure & plus fréquente, que quelques-uns de nos Ecrivains modernes ne se déshonorassent pas par des rivalités & des guerres honteuses, qui, sans rien faire perdre de l'avantage des Lettres, nuisent toujours au moins dans l'opinion publique à ceux qui les cultivent.

En 1761, M. le Duc de Choiseuil, juste appréciateur & protecteur immortel des talents & des arts, voulant lui marquer l'estime qu'il faisait de lui, lui témoigna qu'il avait dessein de le présenter au Roi pour l'envoyer dans une

Cour étrangere, en qualité de Miniſtre chargé des affaires de France. M. l'Abbé de Voiſenon remercia M. de Choiſeuil dans les termes les plus reconnaiſſants, & refuſa cet honneur, en s'excuſant ſur ſa ſanté; mais ſon généreux bienfaicteur trouva un autre moyen de l'employer, & lui obtint, des bontés du feu Roi, une penſion de 6000 livres, pour travailler aux Eſſais hiſtoriques & d'agrément, que Sa Majeſté deſirait faire ſervir à l'inſtruction des Princes, ſes petits-enfants.

Sa réputation s'étendant de plus en plus, ſes Eſſais dramatiques, l'élégance de ſes Pieces fugitives, & le mérite de beaucoup d'autres Ouvrages en différents genres, lui ouvrirent enfin le Temple des Muſes, où la voix publique l'appellait, & il fut reçu à l'Académie Françaiſe, le 22 Janvier 1763, à la place du Sophocle Français, M. de Crébillon, qui venait de mourir.

La deſcription des deux Temples de la fauſſe Gloire & de la Gloire vérita-

ble, qui orne son Discours de réception, est remplie d'imagination & de poésie, & prouve que les hommes de génie savent se frayer un sentier nouveau dans la route même la plus battue. M. le Duc de Nivernois, Directeur, devait honorer son triomphe, & lui présenter le laurier Académique; mais des soins plus importants le retenaient alors en Angleterre, d'où il ne devait revenir que l'olive à la main, & l'Abbé de Voisenon eut la véritable gloire d'être loué par un Académicien non moins célebre, M. le Duc de Saint-Aignan, de tout temps chéri des Muses, malheureusement l'objet actuel de leurs pleurs & de leurs éternels regrets.

Il joignait à un esprit saillant & agréable, un tact fin & un jugement sûr & profond. M. de Voltaire qui ne dédaignait pas de le consulter, lui ayant lu sa Mérope, l'Abbé de Voisenon transporté, s'écria: C'est un chef-d'œuvre dramatique, c'est la meilleure de vos Tragédies. Eh bien, lui répondit M. de Vol-

taire, les Comédiens l'ont refusée : à ces mots, l'Abbé s'enflamme, court au Théâtre, fait sentir aux Comédiens la beauté de cette Piece, & force leur admiration. Le succès éclatant & soutenu qu'elle eut à la représentation, justifia, le goût de l'Abbé, le talent de l'Auteur, & fit la satyre de ses premiers juges.

La facilité de M. l'Abbé de Voisenon à produire, & les conseils désintéressés & pleins de zele qu'il donnait à ceux qui avaient besoin du secours de ses talents, donna lieu à une injustice dont nous l'avons entendu gémir lui-même bien des fois : il attachait trop peu de prix à ses propres Ouvrages, pour ne pas voir avec peine qu'on lui attribuât ceux d'autrui ; & il se plaignit souvent de sa célébrité, qui arrachait à un homme modeste qu'il aimait, une gloire bien méritée. L'Auteur délicat & fécond de la Chercheuse d'esprit, l'Anglais à Bordeaux, des Nymphes de Diane, des trois Sultanes, & d'Isabelle & Gertrude, &c., était assez riche pour qu'on ne le soup-

çonnât point de puiser dans les trésors des autres ; & ses liaisons avec l'Abbé de Voisenon, fondées sur l'estime & la convenance, ne devaient pas, ce semble, l'exposer à une injustice dont l'Abbé n'était pas complice, & dont nous saisissons avec empressement l'occasion de lui faire en son nom une réparation publique.

Il eut toujours pour l'Auteur que nous venons de désigner, une amitié tendre qu'il conserva jusqu'à sa mort, & cette constance dans ses sentimens pourroit infirmer le reproche d'inconsistance & de légéreté qui lui a été fait. Il est vrai cependant, (& il faut le dire, parce qu'un Eloge ne doit pas être un tissu de mensonges, qui flétrit plutôt qu'il n'honore celui qui en est l'objet ;) il est vrai qu'on a remarqué quelques variations dans ses affections : mais outre que les circonstances impriment à presque tous les hommes cette espece de torts, ce ne fut jamais celui du cœur de l'Abbé de Voisenon ; ce fut bien plutôt celui d'une

certaine facilité de caractere, qui l'exposait à être entraîné quelquefois contre son gré. Du moins, le regret qu'il témoignait quand il croyait n'être plus aimé de quelqu'un, prouva qu'il était susceptible de reconnaissance & d'attachement. On lui rapporta un jour qu'il avait perdu les bonnes graces du P. de C. Il courut aussi-tôt fort allarmé chez le Prince, qui en effet lui tourna le dos. *Ah! mon Prince*, dit-il, *vous ne me traitez pas en ennemi!* Pourquoi? lui dit le Prince. *C'est que vous ne leur avez jamais tourné le dos.*

Il mettait à presque tout ce qu'il disait la même finesse, & on connaît de lui une infinité de mots très agréables. Lorsque P . . . . donna sa petite Comédie *du Cercle*, dans laquelle on retrouvait le ton & les expressions de ce qu'on appelle la bonne compagnie, que l'Auteur était accusé de ne pas voir: *Ah!* dit plaisamment l'Abbé de Voisenon, *il a écouté aux portes.*

Ces saillies ingénieuses étaient aussi

éloignées du genre si médiocre & si décrié des pointes, que de la satyre, qu'il ne se permit jamais. Jamais il n'eut dessein d'offenser personne ; & lorsque dans la conversation il lui échappait quelque plaisanterie un peu trop vive, il la tempérait aussi-tôt par des paroles obligeantes. M. Cosson, Professeur au College Mazarin, l'a très-bien caractérisé par ces Vers.

Dans le feu de ses yeux la saillie étincelle ;
Sur ses levres on voit le ris fin & moqueur ;
Mais sa bouche retient l'épigramme cruelle :
Le trait, en s'échappant, ferait saigner son cœur.

Le Prince-Evêque de Spire le nomma, en 1771, son Ministre à la Cour de France. Cette place n'ajoutait rien à sa considération personnelle, & que très-peu de chose à sa fortune; mais elle le rapprochait de la Cour. Elle lui donna le moyen de mériter l'estime du Prince dont il était le représentant, en justifiant son choix ; & s'il n'eut pas à traiter d'affaires très-importantes, du

moins fit-il voir dans le petit nombre de celles dont il s'occupa, qu'il auroit réussi également sur un plus grand théâtre.

Il fut attaqué, pendant toute sa vie, d'un asthme qui le tourmentait par des accès fréquents : il était sujet à de violents crachements de sang; mais son courage était au-dessus de sa faible constitution. Il avoit un ame de fer, une gayeté naturelle & constante, que ses souffrances ne pouvaient altérer. Ce ne fut que dans ses derniers temps que leur excès sembla avoir aigri un peu son humeur, & ce ne fut qu'alors, que ses amis commencerent à concevoir des inquiétudes. Néanmoins, il laissait encore tomber de sa plume quelques fleurs fraîches, & nous ne pouvons nous empêcher de citer ce couplet que nous lui avons vu faire sur le champ pour répondre à une Dame aimable (*), qui lui

(*) Cette Dame, est Madame la Comtesse D. B. de L. M., sœur du Prélat distingué qui

difait en fort jolis Vers qu'elle aurait voulu être l'Aurore, pour le rajeunir & le rajeunir enfuite.

Vous m'avez ôté mon âge,
Le plus difficile eft fait ;
Daignez donc, pour mon hommage,
Recevoir votre bienfait.
En me rendant la jeuneffe,
Vous devez la recueillir.
Votre efprit aura l'adreffe
De l'empêcher de vieillir.

Se fentant affoiblir de jour en jour, il vit de loin arriver la mort, l'attendit avec tranquillité, en s'y préparant par des retraites & des exercices de piété. Son revenu, qui était d'environ trente mille francs, avait été employé tous les ans en partie au foulagement des malheureux. Aux uns il faifait des penfions, à d'autres il envoyait des fecours

---

a été nommé pour le remplacer à l'Académie Françaife, & dont l'éloquent Difcours a mieux honoré fa mémoire que nous ne pourrions nous flatter de le faire.

ſecrets & détournés, & ils ſentirent douloureuſement la perte qu'ils allaient faire. Enfin, pleuré amérement de ceux qu'il avait ſecourus, ſincérement regretté des Muſes, de ſa famille & de ſes amis, il mourut à Voiſenon, le 22 Novembre 1775, âge de 67 à 68 ans, avec la fermeté d'un Philoſophe Chrétien, & fut inhumé dans le tombeau de ſes peres.

On verra peut-être avec plaiſir ici ce quatrain que fit M. Deſmahis pour mettre au bas de ſon portrait.

Arbitre des talents qu'il cultive & poſſede,
Son eſprit eſt toujours d'accord avec le goût;
Toujours nouveau, ſans ceſſe à lui-même il ſuccede,
Et ſans prétendre à rien, il a des droits ſur tout.

M. l'Abbé de Voiſenon, indépendamment des Ouvrages qu'il a compoſés dans tous les genres, a fait encore en ſociété avec M. Favart, *le Jardinier ſuppoſé* & *l'Amitié à l'épreuve*; il a eu part *à la Fée Urgelle* & *aux Moiſſonneurs*, mais

pour des détails seulement; le plan, la conduite & la plus grande partie du Dialogue de ces deux Pieces appartiennent à M. Favart.

C'est à tort que plusieurs personnes ont attribué à M. l'Abbé de Voisenon, les *trois Sultannes* & *Isabelle & Gertrude*; elles sont entiérement de M. Favart.

Son ami a réclamé plusieurs fois contre cette injustice : les Pieces suivantes en sont la preuve :

A. M. FAVART.

Réponse á la Dédicace de sa Piece d'Isabelle & Gertrude.

Mon cher Favart, je sens le prix de ton hommage;
Quelque Dieu de la terre en eût été flatté:
Mais tu penses en homme sage:
Dans l'amitié tu vois la dignité.
Tu réunis tous les suffrages;
Et le Public tiré de son erreur
Te rend ta gloire & tes ouvrages.
Rien ne peut à présent altérer ton bonheur.
Tes succès sont à toi; j'en goûte la douceur;

Et n'ai jamais voulu t'en ravir l'avantage.
Ton esprit en a tout l'honneur;
C'est mon cœur seul qui les partage.

Copie d'une Lettre de M. de Voltaire à M. l'Abbé de Voisenon.

J'AVAIS un arbuste inutile
Qui languissait dans mon canton;
Un bon Jardinier de la Ville
Vient de greffer mon sauvageon.
Je ne recueillais de ma vigne
Qu'un peu de vin grossier & plat;
Mais un gourmet l'a rendu digne
Du palais le plus délicat.
Ma bague était fort peu de chose;
On l'a taillée en beau diamant.
Hommage à l'enchanteur charmant
Qui fit cette métamorphose.

Vous sentez, Monsieur l'Evêque de Montrouge, à qui sont adressés ces mauvais vers. Je vous prie de présenter mes compliments à M. Favart, qui est l'un des deux conservateurs des graces de la gaieté française. Comme il y a dix ans que vous ne m'avez écrit, je n'ose vous dire, ô mon ami écrivez-moi; mais

je vous dis, ah! mon ami vous m'avez oublié.

Réponse de M. l'Abbé de Voisenon.

Vos jolis Vers à mon adresse,
Immortaliseront Favart;
C'est Apollon qui le caresse,
Quand vous lui jettez un regard.
Ce Dieu l'a placé dans la classe
De ceux qui parent ses jardins.
Sa délicatesse ramasse
Les fleurs qui tombent de vos mains.
Il vous a choisi pour son maître,
Vos richesses lui font honneur;
Il vous fait respirer l'odeur
Des bouquets que vous faites naître.

Il n'aurait pas manqué de vous offrir sa Comédie de *Gertrude*. Mais il a la timidité d'un homme qui a vraiment du talent : il a craint que l'hommage ne fût pas digne de vous. Vous ne croiriez pas que, malgré les preuves multipliées qu'il a données des graces de son esprit, on a l'injustice de lui ôter ses ouvrages, & de me les attribuer. Je suis bien sûr que vous ne tombez pas dans

cette erreur : quand il ſe ſert de vos étoffes pour faire ſes habits de fêtes, vous n'avez garde de l'en dépouiller. Il vous enverra inceſſamment *la Fée Urgelle*. Il m'a paru qu'elle avoit réuſſi à Fontainebleau d'où j'arrive ; ce n'eſt pas une raiſon pour quelle ait du ſuccès ici. La Cour eſt le Châtelet du Parnaſſe, qui caſſe ſouvent les Arrêts. Mais vous avez fourni le fond de l'Œuvrage ; voilà ſa caution la plus ſûre. Adieu, mon plus ancien ami, je ne ceſſerai de l'être que lorſque le Parlement rappellera les Jéſuites, & je ne vous oublierai que lorſque j'aurai oublié à lire.

Vers adreſſés au Roi Staniſlas.

VOILA les fleurs qu'on doit au modele des Sages:
Grand Roi ! tu ſais gagner nos cœurs par tes vertus,
Et les former par tes ouvrages.
Une plume en tes mains eſt un ſceptre de plus.
La tendre humanité t'apprend ce que nous ſommes.

C'eſt pour nous rendre heureux que tu dictes
des Loix.
Lorſque l'on a le cœur plein du Livre des Rois,
On écrit comme toi des livres pour les hommes.

A M. Tronchin, quelque temps avant sa mort.

Si vous aviez vécu du temps de Prométhée,
Auprès de vous il n'eût été qu'un ſot,
Et de ſon eſcalade en tous lieux ſi vantée,
On n'eût pas dit le moindre mot.
Sans aller dans les cieux voler le feu céleſte,
Il devient votre fonds par l'art de l'employer.
De l'homme qui s'éteint, vous rallumez le
reſte.
Votre génie eſt le foyer.
Vous avez remonté mon ame :
Par de nouveaux reſſorts, vous ſemblez l'animer,
Et de mes jours vous étendez la trame,
En me diſant : Exiſte pour m'aimer.
L'ordonnance eſt bien douce à ſuivre;
Et par la confiance, à vos conſeils ſoumis,
Vos malades ſont vos amis;
Ils en ſont plus dignes de vivre.

Tout cela veut dire, mon cher, mon divin Docteur, que mon débordement

de bile eſt paſſé, que mon ame & mon eſprit ſe ſont réunis pour vous appartenir l'une & l'autre.

Je compte aller dans 4 jours paſſer deux mois à Voiſenon. Je voudrais bien vous y embraſſer.

Deuxieme Piece au même.

Grand Médecin de mes ſottiſes,
Vous cauſez ma ſécurité.
Comptant ſur votre habilité,
Sans ceſſe je m'expoſe aux criſes.
Je ſuis ſûr de l'impuniré.
Oui, mes fautes ſont votre ouvrage;
Je n'en accrois la quantité,
Que pour vous devoir davantage.
Je ris en les multipliant;
Vous me guériſſez en riant.
D'une morale repouſſante,
Attribut de qui ne ſait rien,
Vous fuyez la marche peſante.
L'amitié douce & conſolante,
Dont le coloris fait du bien,
Et me perſuade & m'enchante.
Vous êtes un magicien.
Le ſentiment eſt l'interprete
Des avis que vous me donnez,

Votre cœur est votre baguette,
Et moi-même, vous m'étonnez.
Je me ttouve méconnoissable ;
Je fais vœu de docilité,
Et je vais être raisonnable.
Divin Docteur, en vérité,
C'est me jouer un tour pendable.



DOCTEUR célebre, à si bon droit,
Vous voulez, sans aucune grace,
Qu'on boive & qu'on mange tout froid.
Croit-on que cela m'embarrasse ?
Par un régime si nouveau,
Vous savez me marquer ma place.
Mettre un des Quarante à la glace,
C'est mettre le poisson dans l'eau.

Vers récités au Roi de Danemarck, le jour qu'il est venu à l'Académie Françaife.

AUTREFOIS, lorsqu'un Roi sortait de ses Etats,
C'était pour annoncer les horreurs des combats ;
Le deuil enveloppait la terre ;
Sur son passage il répandait l'effroi,
Et les plaisirs fuyants l'appareil de la guerre,

S'écriaient en tremblant : Cachons-nous, c'eſt un Roi.

De la gloire & du temps, connoiſſant mieux l'emploi,
Un jeune Souverain, Conquérant pacifique,
Excite, en voyageant, l'allégreſſe publique;
Les plaiſirs renaiſſants ſe rangent ſous ſa loi,
Ils careſſent ſes pas, ils s'y preſſent, s'y placent;
La Juſtice & la Paix s'embraſſent,
Et diſent de concert : Montrons-nous, c'eſt un Roi.

Il éleve ſon rang par le deſir de plaire,
Les Arts, dès qu'il paraît, ouvrent leur ſanctuaire.
Au ſuprême pouvoir lorſqu'on eſt parvenu,
On néglige ſouvent de ſavoir qui nous ſommes.
Un Roi qui cherche à connaître les hommes,
Eſt digne d'en être connu;
S'il daigne tempérer l'éclat de ſa Couronne,
Il ſemble en augmenter les droits.
On attire les cœurs quand rien ne les étonne;
La douceur d'être aimé pour leur propre perſonne,
Eſt le premier beſoin qui preſſe les bons Rois.
La bienfaiſance alors fait devenir le maître,
Et l'exemple en eſt ſous nos yeux.
C'eſt un aſtre naiſſant qui commence à paraître,

Et qui donne aux moyens de rendre un Peuple heureux,
L'âge où l'on ne connaît que le plaisir de l'être.
Quand Fénelon offrait à nos regards
Minerve conduisant, inspirant Télémaque,
Lui faisant observer les mœurs, les Loix, les Arts,
En tirer son profit pour le bonheur d'Itaque,
D'un regne sage & doux se proposer un plan;
Aimer l'agriculture, la philosophie;
On croyait ce Livre un roman,
Et c'était une prophétie.
Vous nous faites jouir de sa réalité.
Sire, vous vous placez au temple de mémoire;
Mais quand votre présence assure notre gloire,
Nos rayons s'étendront sur Votre Majesté.
Les Lettres ont le privilege
De faire avec la Royauté
Commerce d'immortalité;
Et vous flattez le Roi qui les protege.
Comme lui vous aimez la paix;
Comme lui d'un cœur tendre employant le langage,
Pour vos enfants vous comptez vos Sujets.
Vous imitez ce Prince auguste & sage;
Qui croit que des exploits sont moins que des bienfaits,
Et que le sentiment est le plus pur hommage.
Charmer un peuple est mieux que de l'avoir soumis.

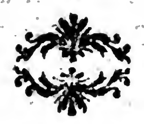
Tous vos triomphes ſont des fêtes ;
Vous emportez nos cœurs, vous les avez conquis,
Nous ne vous prierons point de rendre vos conquêtes.

Vers récités au Prince Héréditaire de...

La même Nation varie à l'infini;
Et par un même eſprit ſi le corps ſemble uni,
La diſſonnance en eſt frappante,
Quand des ſociétés on veut prendre le ton :
L'on trouve en chaque maiſon,
Une Nation différente;
Mais, par malheur pour la raiſon,
La Nation des ſots eſt toujours la plus grande.
On voit tous ces Meſſieurs, curieux, empreſſés,
Formant demande ſur demande.
Sans relâche, importuns, quoique toujours chaſſés;
C'eſt l'herbe paraſite à qui l'on fait la guerre,
Sans pouvoir l'empêcher de dévorer la terre.
En hommes vraiment grands, les ſiecles inégaux,
En placent rarement dans les faſtes du monde;
Lorſqu'on voit la nature en Héros peu féconde,
Toujours l'année abonde en ſots.
Quelqu'un dira, fâché que je les mortifie,

Ce sont de bonnes gens: voilà ce que je nie ;
Sans respect pour les rangs, sans raison, sans pudeur,
Politiquer, blâmer est leur manie;
Comme il ne comprend rien, un sot sans cesse crie ;
L'homme sage est docile, & le sot est frondeur;
En un mot, c'est l'objet de mon antipathie,
Je n'en traite jamais aucun avec douceur.
Mais celui-là peut-être est plein de bonhommie;
Quel grand mal vous fait-il ?
Quel grand mal? Il m'ennuye ;
Et quiconque m'ennuye, est toujours l'agresseur.
Si cette aversion vous pousse & vous entraîne;
Ils vont vous déchirer sans aucune pitié,
Ils vous accableront sous le poids de leur haine.
Qu'importe, ils ne sont pas capables d'amitié.
Toujours sortant du vrai, toujours dans les extrêmes,
Portant dans les maisons leur inutilité,
Ils ne peuvent jamais rester avec eux-mêmes;
Périssant sous le poids de leur oisiveté.
Ils obsedent sur-tout un Prince qui voyage
La curiosité leur tient lieu d'intérêt;
Malheur à lui dès qu'il parait;
Ils enveloppent son passage,
Ils se questionnent tout bas:

D'où vient-il? Quand part-il?
Enfin, que vient-il faire?
Il vient leur enſeigner ce qu'il ne feront pas;
C'eſt le ſecret de ſavoir plaire.
Avec tranſport tout Paris le reçoit:
On doit en le flattant l'excéder pour la forme,
De ſes moindres détails on s'inſtruit, on s'informe,
On eſt extaſié ſitôt qu'on l'apperçoit:
C'eſt une épidémie, on cherche à le connaître;
A le fêter par-tout on paraît s'occuper;
Mais on veut qu'il renonce à ſa maniere d'être;
S'il ne fait que dîner, on lui donne à ſouper;
S'il eſt modeſte, à chaque phraſe,
De fades compliments l'accablent tour-à-tour.
Et s'il craint de veiller, on le tient juſqu'au jour.
Pour lui faire honneur, on l'écraſe;
Et martyr des plaiſirs qu'on prétend lui donner,
Il faut qu'il faſſe encore la révérence,
Et témoigne l'excès de ſa reconnaiſſance.



ÉLOGE

ÉLOGE

DE MONSIEUR

CAPPERONNIER,

DE l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, Garde des Livres imprimés de la Bibliothèque du Roi, & Censeur Royal.

JEAN CAPPERONNIER, fils du Sieur Capperonnier, Marchand Tanneur, & de Jeanne Clément, naquit, le 9 Mars 1716, à Mondidier, petite Ville de Picardie, où il commença ses études. La mort de son pere survint alors, & fit redouter d'abord qu'elle ne fût un obstacle aux progrès qu'il commençait de faire, attendu le peu de fortune qui lui restait pour satisfaire aux fraix de son éducation, lorsqu'un de ses parents,

Curé de la Hérelle, Village voiſin de Mondidier, le retint chez lui pendant deux années.

Une mémoire heureuſe & la diſpoſition la plus décidée pour s'inſtruire, diſtinguait déja le jeune Capperonnier, dont le modeſte Curé craignit de ne pouvoir ſuivre l'élan; il fit part à la famille de ſon éleve, de la néceſſité qu'il y avait de lui donner des Maîtres plus inſtruits, & en 1729 on ſe détermina à l'envoyer à Amiens. Les études y étaient dirigées par des Profeſſeurs dignes d'augmenter encore cette ardeur d'apprendre; & en effet, tous les pas qu'il fit dans ce College furent des triomphes pour lui & pour les guides.

Il ne quitta la Ville d'Amiens, en 1732, que pour contracter avec un autre de ſes parents une obligation plus grande encore. Le célebre Abbé Capperonnier, ſon oncle, Profeſſeur en Langue Grecque au College Royal, l'appellait auprès de lui, pour fortifier des

connaiſſances d'une Langue, dans laquelle il était plus inſtruit qu'on ne l'eſt communément au ſortir des études; les ſuccès qu'eurent les leçons du Profeſſeur le comblerent de joie, & lui firent bientôt appercevoir dans ſon neveu l'héritier de ſes talents & de ſa célébrité.

Quelques incommodités ayant averti M. Capperonnier l'oncle, qu'il touchait à la fin de ſa carriere, il deſira d'aſſurer de ſon vivant ſa place à ſon neveu qu'il en croyait digne. La faveur qu'il avait à demander était due à ſes longs ſervices, dès que le ſujet qu'il avait à propoſer avait les talents qu'exigeoit ſa Chaire.

Le Miniſtre qui joignait alors au département de la Marine celui de l'adminiſtration de la Capitale & des Arts qu'elle renferme, aimait ces Arts, & les protégeait par le ſentiment de leur excellence plus que par le devoir d'un homme d'Etat. M. Capperonnier écrivit donc à Monſieur le Comte de Maurepas, en lui

envoyant la démiſſion de ſa place qu'il demandait pour ſon neveu. Le ſeul obſtacle qu'il y eut à lever, & qui ſe préſente bien rarement en pareilles circonſtances, c'était l'âge du Candidat ; mais le mérite réel du ſujet appuyé des ſoins obligeants de M. l'Abbé Bignon, Bibliothécaire du Roi, & de M. l'Abbé Salier qui firent valoir auprès de l'équitable Miniſtre les ſervices que le jeune Abbé Capperonnier rendait depuis dix ans à la Bibliotheque, déterminerent ſa nomination, & ſes proviſions lui furent expédiées le 20 Novembre 1743. L'ancien Profeſſeur avait bien jugé de ſon état : il fut attaqué bientôt après le ſacrifice qu'il venait de faire, d'un rhume qui ſe termina par une paralyſie dans la gorge; il mourut l'année ſuivante âgé de ſoixante-treize ans. Les gens qui ont connu particuliérement ſon neveu, & qui ſavent combien toutes les vertus morales lui étaient naturelles, ſentent ſeuls combien la perte de cet oncle, auquel il devait ſa pre-

miere consistance dans le monde, fut douloureuse pour lui.

Quoiqu'attaché aux devoirs de sa nouvelle dignité au College Royal, M. Capperonnier n'avait point abandonné ses travaux à la Bibliotheque ; les marques d'estime que lui avaient données ceux qui y présidaient, lui avaient rendu ses occupations, qui le subordonnaient à eux, encore plus précieuses, & il en reçut la récompense en 1748, en se voyant attaché plus particuliérement à la bibliotheque du Roi, en qualité de Commis en second à la garde des Livres. M. Bignon, depuis Prévôt des Marchands de cette Ville, avait succédé à son oncle, M. l'Abbé Bignon, dans une des places les plus importantes de la Littérature, qui était devenue, pour ainsi dire, patrimoniale aux personnes de ce nom si distingué dans les Lettres. Nouveau Bibliothécaire, M. Bignon fut instruit par l'Abbé Sallier, de l'utilité dont M. Capperonnier avait été dans l'arrangement & la préparation des noti-

ces qui avaient servi á composer les volumes des Manuscrits Grecs & Latins, & il saisit avidement la premiere occasion qui se présenta de rendre justice au mérite, & de mettre un prix aux services essentiels rendus dans un département dont il était l'ame & le chef.

Dans la même année, l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres perdit un de ses Membres, Professeur au College Royal, & attaché à la bibliotheque comme M. Capperonnier. MM. Bignon & Sallier encouragerent ce dernier à se mettre sur les rangs, & l'Académie l'agréa dès le commencement de 1749, pour remplacer l'illustre Suédois Otter, un des hommes les plus versés dans les Langues savantes, & dans les Langues Orientales, dont il était allé s'instruire sur les lieux.

A l'assemblée publique de Pâques, le nouvel Académicien justifia le choix qu'on avait fait de lui, par la lecture d'une savante dissertation sur l'Histoire & sur l'esclavage des Ilotes. On ne trouve

rien d'aussi précis & d'aussi-bien fait relativement à cette malheureuse colonie d'Achéens, qui vint s'établir dans la Laconie, où elle fit toujours de vains efforts pour soutenir ses Loix & son Gouvernement particuliers, & où elle éprouva tout ce que la tyrannie & l'inhumanité peuvent inventer de plus féroce. Etrange contradiction de l'esprit humain, qui combine dans un Gouvernement Républicain, l'insolente barbarie du despotisme!

Ce fut principalement, dit M. Capperonnier, sous le regne d'Agis, fils d'Eurysthenes, que les Ilotes tomberent dans le plus rude esclavage, qui dura jusqu'à ce que Cléomene se voyant resserré dans la Laconie, lorsque Antigonus eut surpris Tigée & pillé Orchomene, donna la liberté à ceux de ce peuple infortuné qui purent lui payer cinq mines attiques. Mais Lacédémone ayant été elle-même abandonnée à d'autres Tyrans, les Ilotes retomberent, avec toute la Grece, sous la domination des Romains.

M. Capperonnier obſerve que les Spartiates mettaient cependant une différence entre leurs eſclaves domeſtiques & les Ilotes : c'était, par exemple, du nombre de ces premiers, que les Lacédémoniens tiroient ceux qu'ils forçaient de boire juſqu'à s'enivrer, pour inſpirer à la jeuneſſe l'horreur de l'ivrognerie.

Les Ilotes, au contraire, n'étoient pas renfermés dans les Villes, & vivoient à la campagne, dont les travaux divers étoient leur occupation, ainſi que les métiers & les arts méchaniques, mépriſés par d'orgueilleux Républicains, qui ne trouvoient de digne d'eux que l'exercice des armes. Les Ilotes étoient encore deſtinés à ſuivre les funérailles des Rois Lacédémoniens, à s'y frapper la poitrine, à pouſſer de longs gémiſſements, & à s'écrier, comme le font encore quelques-uns de nos Orateurs funebres, que le Roi qu'on pleuroit était le meilleur qu'on eût encore perdu.

En 1750, il fit part à la même Compagnie, de ſes ſavantes obſervations ſur

l'Ouvrage de Denis d'Halicarnaſſe, qui traite de l'excellence de l'élocution de Démoſthene. A l'aide de quelques manuſcrits de la Bibliotheque, il reſtitua beaucoup de paſſages de cet Ouvrage imparfait, qui contient ce qui a été écrit de plus fort & de plus utile pour apprécier l'éloquence des Grecs. Le travail principal de ce morceau, eſt celui de ces hommes précieux & infatigables, qui, dans les quinzieme & ſeizieme ſiecles, nous préparerent les tréſors de l'antiquité, dont nous jouiſſons en ingrats, & ſans honorer aſſez leur mémoire.

On trouve encore dans le vingt-huitieme volume des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, un diſcours ſur la vie de Perégrin le Cynique, enthouſiaſte & fou, dont Lucien, ſon contemporain, a conſervé la mémoire, tantôt Catholique & tantôt Payen, échauffant dans les partis divers où il entrait, tous les eſprits en ſa faveur, & terminant enfin ſa vie ſcélérate, hypocrite & va-

gabonde, ſur un bûcher qu'il s'étoit préparé lui-même, & ſur lequel il ne monta que par orgueil, & pour remplir la promeſſe qu'il en avoit faite, & dont il ſe repentit plus d'une fois avant de l'accomplir.

M. Capperonnier deſtinait encore pour les Mémoires Académiques, un examen de la traduction de Quintilien de l'Abbé Gedoyn, avec des notes critiques; mais cet Ouvrage eſt reſté entre les mains de ſa veuve & d'un fils, qui, déjà marchant ſur les traces de ſon pere, honorera, ſans doute, ſes premiers pas dans la carriere des Lettres, en mettant cet Ouvrage ſous les yeux du public.

En 1752, M. Capperonnier fut nommé Cenſeur Royal, & ſept ans après, il obtint la penſion, trop rarement attachée à l'exercice d'une place délicate & pénible, qui attire bien plus ſouvent des déſagréments que des récompenſes à ceux qui l'exercent. Un Magiſtrat à jamais célebre, préſidait alors aux Lettres, & ce fut lui qui annonça cette

petite aisance à notre Censeur, qu'il distinguoit. M. Capperonnier n'a jamais oublié de quelle grace M. Lamoignon de Malesherbes accompgna son bienfait. *Mon ami*, lui-dit-il, *je voudrais que cette pension fût de 4000 liv., au-lieu de 400 liv.; la nouvelle serait plus intéressante pour vous, & plus agréable pour moi.* Avec quel transport aussi, M. Capperonnier, ainsi que tous les vrais gens de Lettres, n'a-t-il pas vu ce Magistrat ajouter encore de l'éclat à un nom qui ne paroissait pas pouvoir en comporter davantage! Que ses triomphes ont été chers aux citoyens & à la patrie! Et qu'il est doux de le voir devenu un des conseils & des amis du plus sage & du plus humain des Rois! C'est de ce Magistrat que M. Capperonnier fut aimé; c'est auprès de lui qu'il ne recourut jamais en vain. Nous appuyons sur ce fait, parce que nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir rien eu de plus honorable dans la vie de l'homme de Lettres que nous regrettons.

Deux ans auparavant cette marque de bonté & de justice, qu'il avoit reçue de M. de Malesherbes, il avait été voir sa Patrie, s'y était marié avec Demoiselle Marie-Jeanne Burgeaud, fille d'un Marchand de la ville d'Amiens; l'année suivante, c'est-à-dire, en 1758, il en eut un fils, nommé à l'Eglise de S. Eustache, Claude-Marie, par Claude Sallier, Garde de la Bibliotheque du Roi. Sa petite famille fut encore augmentée, en 1760, par la naissance d'une fille, baptisée à la même Eglise.

Déjà M. Capperonnier remplaçait à la Bibliotheque du Roi, pour la garde des Manuscrits, le savant M. Melot de Dijon, dont la perte étoit immense pour la Bibliotheque. M. Bignon crut ne pouvoir mieux réparer cette perte, qu'en obtenant du Roi & du Ministre, la nomination de M. Capperonnier à ce grade mportant, auquel ses talents bien connus l'appelloient autant que le droit acquis par ses services.

En 1761, il perdit par la mort de

M. l'Abbé Sallier, un ami d'autant plus intéressant pour lui, qu'il l'avoit toujours vu se porter avec vivacité à l'obliger dans toutes les occasions qui s'étoient présentées. Il le pleurait encore, lorsque M. Bignon, M. le Duc de la Valliere & M. le Comte de S. Florentin, se réunirent pour demander au Roi la Garde des Livres imprimés, pour lui. Une sollicitation de cette importance, ne pouvait qu'être heureuse; & de si puissants protecteurs mirent le comble à sa félicité, en faisant passer son emploi de Garde des Manuscrits à M. Bejot son parent, attaché à la Bibliotheque du Roi depuis 1743. Ce même M. Béjot en remplit encore les fonctions avec autant de capacité que de zele.

M. Capperonnier n'eut pas plutôt succédé à M. l'Abbé Sallier, qu'il s'occupa d'honorer sa mémoire, en veillant à l'impression du dernier Ouvrage de cet Académicien, que le public attendoit avec impatience : c'était l'édition qui se faisoit à l'Imprimerie Royale, d'un Ma-

nuſcrit de l'Hiſtoire de Joinville, plus complet que ceux qu'on avoit connus jusqu'alors, & qui rendait à l'Auteur ce ton de franchiſe ancienne, de naïveté originale, que des Editeurs, qui n'en ſentoient ni le mérite, ni la grace, lui avoient fait perdre, en cherchant mal-adroitement à le rajeunir.

Cette nouvelle édition était l'ouvrage de M. l'Abbé Sallier & du ſavant M. Melot : ce dernier avait laiſſé beaucoup de matériaux pour compoſer le Gloſſaire ; mais il avait été enlevé aux Lettres avant le temps, & ſur-tout avant d'avoir mis un ordre aux richeſſes qu'il avait amaſſées : déjà M. Sallier avait employé le goût qu'on lui connaiſſait, au triage de cet amas ; mais, victime comme M. Melot d'un travail extraordinaire, il avait auſſi, en mourant, laiſſé cet Ouvrage imparfait.

M. Capperonnier réuniſſait le double talent de ces deux hommes célebres : il s'était déja occupé de ce travail ſous leurs yeux ; & pour ſatisfaire avec plus

de promptitude le desir des lecteurs, il se fit aider par son parent, M. Bejot, & par M. Malin, attaché depuis près de cinquante ans au service de la Bibliotheque, & qu'une trop grande modestie cache trop aux yeux du Public. C'est de M. Capperonnier lui-même qu'on sait l'utilité dont ce Savant ignoré lui a été; & comme on voit, il était supérieur au besoin de s'approprier les veilles d'autrui.

L'entrée de M. Capperonnier dans la place de Garde des Livres, fut encore signalée par une époque fameuse. On vit arriver, presqu'avec lui, dans ce temple vaste des Muses, une colonie nouvelle; c'était onze mille volumes choisis dans la riche Bibliotheque de M. Falconnet. Ce Médecin célebre, dont peu de gens ont égalé la vaste érudition, n'avait épargné ni soins ni peines pour se procurer tout ce qu'il y avait de plus rare & des plus précieux dans l'immensité des Livres. L'excellent Catalogue qu'en a fait M. Barrois pere, est un des

meilleurs guides qu'on puiſſe avoir dans la recherche des Livres, d'un ordre ſupérieur en tout genre.

Plein de reconnaiſſance pour les bontés dont Louis XV l'avait honoré, & de zele pour les gens d'une profeſſion qu'il honorait par le plus vaſte ſavoir, uni au goût & à l'eſprit, M. Falconnet ſupplia Sa Majeſté, au mois de Décembre 1742, d'accepter tous les Livres de ſon cabinet qui ne ſe trouveraient pas dans la Bibliotheque Royale, ne s'en réſervant que l'uſage pendant ſa vie.

A la mort de cet Académicien, arrivée en 1762, il fallut, ſuivant les arrangements faits entre le Roi & ce Savant, démêler dans cinquante mille volumes ceux qui manquaient à la Bibliotheque, ou ceux d'une édition & d'une conſervation plus parfaites. Ce choix demandait un homme inſtruit & laborieux, & M. Capperonnier, en 18 mois, par le travail le plus ſuivi, enrichit la Bibliotheque de onze mille volumes qui y étaient inconnus; combien ne fallait-

il pas connaître la Bibliotheque du Roi pour ne pas la ſurcharger de doubles ?

Ces richeſſes tranſportées, exigerent du travail pour aſſigner aux Livres la place qu'ils doivent un jour occuper dans le Catalogue général.

Trois ans après, la Bibliotheque fameuſe de M. Huet, Evêque d'Avranches, fut dépoſée dans une des ſalles de celle du Roi. On ſait que ce Savant, qui avait été choiſi par Louis XIV, pour ſeconder M. Boſſuet dans l'éducation de Monſeigneur le Dauphin, s'était retiré ſur la fin de ſes jours chez les Jéſuites, auxquels il avait légué la collection précieuſe de ſes livres. Le legs étant dévenu caduc par des circonſtances particulieres, cette Bibliotheque avait été adjugée juridiquement aux héritiers du Prélat. M. de Charſigné, Abbé de Fontenay, après en avoir été déclaré le ſeul héritier, pria M. Bignon de recevoir en dépôt les 8271 vol., y compris deux cents Manuſcrits précieux par leur objet. Le ſavant M. Huet, auquel

l'Europe avait donné le ſurnom de *Savant des Savants*, avait encore augmenté le prix de ſes livres, par les notes dont il les avait remplis ; quel objet de deſirs pour notre Bibliothécaire ! M. Capperonnier, après avoir conféré avec M. Bignon & avec le Miniſtre, des moyens d'empêcher ce dépôt de ſortir de ſes mains, écrivit à M. de Charſigné, dans lequel il trouva les diſpoſitions les plus favorables. Digne neveu de M. Huet, il offre à Sa Majeſté la Bibliotheque de ſon oncle ; & ce ſacrifice d'un généreux Citoyen, fut depuis récompenſé comme il méritait de l'être.

L'arrangement de cette nouvelle Bibliotheque fut encore un travail conſidérable pour M. Capperonnier. Les Manuſcrits, qui ne ſont jamais doubles, furent placés de préférence, & ſans en rejetter aucun : les livres annotés au nombre de deux cents, furent dans le même cas ; ils ſont en effet des eſpeces de manuſcrits : car ces notes pour l'ordinaire ſont formées de la collection des

manuſcrits, ou de réflexions & de corrections, auxquelles ces collations ont donné lieu. Parmi les Livres qui reſtoient, il s'en trouva plus de deux mille qui manquoient à la Bibliotheque; & au nombre des autres, il fut queſtion d'en comparer les exemplaires, pour choiſir les mieux conditionnés, travail immenſe, qui ne pouvait être rempli que par quelqu'un à qui la Bibliotheque du Roi était auſſi connue qu'à M. Capperonnier.

Une troiſieme époque, en 1766, rendit encore célebre la place qu'il occupait. Ce fut l'acquiſition de la Bibliotheque de M. de Fontanieu, Conſeiller d'Etat & Intendant des Meubles de la Couronne; elle était diſtinguée par les Livres, les Eſtampes & les Manuſcrits. Ceux-ci ſe diviſoient en trois collections: dans la premiere, était un Recueil de 60000 titres & pieces ſur l'hiſtoire générale de France, en 700 porte-feuilles in-4°., &c. M. Capperonnier, qui avait auſſi contribué à la vente qu'en

fit au Roi M. de Fontanieu, avait déjà commencé la pénible tâche de mettre en ordre ces nouvelles richesses; mais sa mort l'a empêché de l'achever.

La même année 1766, sa réputation d'un des plus grands connoisseurs en Livres, lui mérita le choix que le Roi avait fait de lui, pour se transporter à Montrouge, afin d'y procéder à l'estimation d'une partie d'Histoire Naturelle, que Sa Majesté destinoit à son cabinet de Trianon; mais connu pour être honoré de l'amitié de ce Duc, il demanda un adjoint dans cette opération; & ce fut M. Debure le jeune, Auteur de la Bibliographie instructive, qui fit cette estimation avec lui : il profita de cette occasion pour enrichir la Bibliotheque dont il avait la garde, de quelques Livres précieux qu'il savoit que M. de la Valliere avait doubles, & de quelques Manuscrits auxquels il était attaché. C'est ainsi que la Bibliotheque dn Roi acquit le *Rationale Durandi* sur velin, de 1459; *l'Hortus sanitatis*, sans date; un Recueil

des Traités de Paix, en deux volumes *in-folio*; l'exemplaire de Henri III, des Statuts & des premieres promotions de l'Ordre du S. Esprit, avec les armoiries des Chevaliers ſuperbement enluminées; le fameux Traité des Joûtes & Tournois, de René, Roi de Sicile, que M. le Duc de la Valliere tenoit du Prince de Conti, &c.

Les Livres acquis pour être tranſportés à Trianon, reſterent à la Bibliotheque du Roi où ils avoient d'abord été transférés. M. le Monnier, Médecin du Roi, fit, il y a quelques années, une tentative auprès de M. Capperonnier, pour ſe les faire remettre; mais comme ce dernier demanda un ordre de M. Bignon, le dépôt reſta intact. Plus récemment encore, un grand Seigneur ayant cherché à les obtenir du Roi, pour les placer dans un Jardin de plantes d'une Province, M. Capperonnier en augura qu'on avait renoncé à les placer à Trianon, & il engagea M. Bignon à en obtenir la propriété pour la Bibliotheque,

à laquelle la vente des doubles ſervirait à l'achat d'autres Livres dont elle manquait encore. La choſe réuſſit comme il l'avoit deſiré, & la Bibliotheque de M. de la Valliere ne ſortit point du lieu où elle avait été dépoſée.

Au milieu de tant de travaux qu'on vient de parcourir, M. Capperonnier ne perdit jamais de vue la ſuite du Catalogue. Les ſuppléments aux Lettres imprimées avant les nouvelles acquiſitions dont on a parlé, formeraient pluſieurs volumes. Une grande partie des notices de la Juriſprudence civile étant diſpoſée & rangée ſous un plan capable d'étonner les plus habiles Bibliographes, il comptait livrer inceſſamment à l'impreſſion un nouveau volume. Il quittait M. du Perron, Directeur de l'Imprimerie Royale, avec lequel il avait pris des arrangements néceſſaires, lorſque rentré dans ſa maiſon, qu'il avait regagnée avec peine, il fut attaqué à une hanche d'un violent accès de goutte: quelques remedes adminiſtrés par la

main de l'amitié, par ſon ami M. Bouvard, firent d'abord eſpérer à ſa famille qu'elle le conſerverait; mais ſix jours après cette attaque, le 30 Mai de l'année derniere, il fut étouffé par cette humeur, qui s'était reportée à ſa poitrine. Il conſerva pendant ſa courte maladie toute ſa préſence d'eſprit, & reçut avec une réſignation chrétienne, la menace du coup cruel qui allait le ſéparer de ſa femme & de ſes enfants, & ſur-tout d'un fils qui lui donnait le plus grand eſpoir, qui était fait pour lui ſuccéder, & qu'il n'avait pas eu la conſolation de placer avantageuſement avant ſa mort.

Citoyen excellent, bon mari, bon pere, bon parent, bon ami; que de larmes il a laiſſées à répandre! Ce ſerait aux Lettres qu'il honora par ſes places, ſes Ouvrages, ſon goût, & un jugement ſupérieur, à empêcher ſon nom de périr, ſi ce nom n'étoit depuis long-temps inſcrit dans leurs faſtes. Avec quelle aſſiduité & quelle conſtance ne

ſe fit-il pas un devoir indiſpenſable d'aſſiſter toujours à la bibliotheque, aux heures où il était permis au public de s'y préſenter ! Quel accueil obligeant n'en reçurent pas les Gens de Lettres qui venaient y puiſer des lumieres ! Combien de fois ne leur indiqua-t-il pas lui-même des ſources plus abondantes que celles qu'ils venaient chercher ! Dans les ſaiſons les plus rigoureuſes, ce devoir, dont ſa bonté particuliere lui avait fait un plaiſir, fut également rempli ; & dans ſa derniere maladie, la privation qui lui coûta le plus, ce fut celle de la bibliotheque, où ſon Succeſſeur futur rempliſſait ſes fonctions.

Ce zele dont il fut toujours rempli pour ſes obligations, lui avait mérité la confiance des Miniſtres : ſon caractere honnête & complaiſant lui avait attiré la bienveillance & l'amitié générale ; & particuliérement eſtimé des honnêtesgens, ainſi que des perſonnes les plus éclairées, il vécut cher à tout le monde, & par ſon cœur & par ſon eſprit.

Les

Les grandes occupations qu'il eut ſans ceſſe à la bibliotheque,& dont nous avons vu le détail ; ſon aſſiduité à remplir avec la ſatisfaction du public ſa chaire de Profeſſeur au College Royal ; les fonctions de Cenſeur & d'Académicien, tout cela ne permit pas à M. Capperonnier, de nous laiſſer un grand nombre d'ouvrages. On trouvera ici pour dernier trait de ſon éloge, une notice de ceux qui ſont venus à notre connaiſſance.

En 1754.

C. Julii Cæſaris quæ extant opera. Pariſiis. Barbou, *in*-12. 2 vol. Ouvrage ſupérieurement exécuté pour la partie Typographique, enrichi de cartes Géographiques très-bien gravées, avec les noms tels qu'ils ſont énoncés dans le texte. On a placé à la fin de chaque volume, une liſte alphabétique de ces villes, & ſous les noms anciens, & ſous leurs noms modernes correſpondants.

Même année.

Anacreontis Carmina, Græcè. Pariſiis.

Grangé, *in*-16. Cet Anacréon fut de même exécuté ſous les yeux & par les ſoins de M. Capperonnier, qui en revit les épreuves avec tant d'attention, qu'il ne s'y eſt pas gliſſé une faute. Qu'il ferait à ſouhaiter qu'il eût eu le temps de préſider à un plus grand nombre d'éditions des chefs-d'œuvres de l'antiquité !

En 1759.

Marci Aulii Plauti Comœdiæ quæ ſuperſunt. Pariſiis. Barbou, *in*-12. 3 vol. La ſeule édition où le nom des Acteurs ſoit ſéparé du diſcours, & imprimé en Lettres capitales. Un autre mérite de cette édition, c'eſt qu'à la fin du troiſieme volume, on y trouve un Gloſſaire des mots comiques & ſinguliers, avec une vie de l'Auteur : ce Plaute fut dédié à M. l'Abbé Sallier, juſte hommage de ſa reconnaiſſance.

En 1770.

Juſtini Hiſtoriarum ex trogo Pompeio, libri XLIV. Pariſiis. Barbou, *in*-12. édi-

tion excellente, dans laquelle on a fait passer des leçons précieuses, puisées dans les Manuscrits de la bibliotheque du Roi.

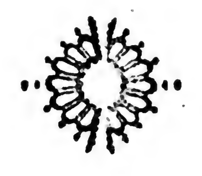
En 1765, M. Capperonnier travailla à l'Hérodote donné par M. de Vesselein, à Amsterdam, *in-folio*. Voyez ce que dans la Préface on dit de la part qu'il y eut.

M. de Foncemagne & notre Académicien eurent encore beaucoup de part aux *Analecta Græca* de M. Brunck, donnés à Strasbourg. On sait encore que le Sophocle est imprimé depuis douze à quinze ans, en 2 vol. *in*-4°. Quant au texte Grec, à la version Latine, aux Scholies grecques & à l'Abrégé de celle de *Demetrius Triclinius*, il manque la derniere feuille, dont il n'y a eu que les planches de faites, & qui, par malheur, s'est perdue à la mort de M. Moreau, qui avait imprimé le Sophocle. Il est fâcheux pour le public, que M. Capperonnier n'ait pu trouver un moment pour mettre la der-

niere main à cette édition, attendue de tous les Savants. Il y manque auſſi des notes, dont on en a retrouvé quelques-unes dans ſon cabinet. Ce qu'on y a auſſi découvert de plus précieux, concernant le tragique Grec, c'eſt un *Lexicon Sophocleum, ſeu index verborum & phraſium quibus Sophocles utitur*, qui n'eſt pas encore chevé. La Préface qu'il ſe promettait de mettre à la tête, où il aurait fait remarquer les diverſes leçons qui lui avoient été fournies par les différents Manuſcrits de la bibliotheque, manque auſſi à cet Ouvrage, que le jeune M. Capperonnier, digne de marcher ſur les traces de ſon pere, regarde comme un de ſes devoirs de finir dans quelques années, lorſqu'il aura encore plus mûrement réfléchi à quoi l'engage le deſir actif qu'il ſent de ſe rendre digne du nom qu'il porte, & qui eſt déjà deux fois gravé au Temple des Sciences & de la Gloire. Tout ce qu'il montre déjà d'analogue à ſon pere, par le goût de plaire & par celui de s'inſtruire,

eſt fait pour qu'on lui crie avec confiance.

Macte animo, generoſe puer : ſic itur ad aſtra.





ÉLOGE

DE MONSIEUR

DROUAIS,

Peintre du Roi, Conseiller de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, Premier Peintre de MONSIEUR & de MADAME.

FRANÇOIS-HUBERT DROUAIS naquit à Paris, le 14 Décembre 1727, de Marie Lusuriez, & d'Hubert Drouais, Peintre du Roi, homme de mérite, dont l'Eloge se trouve dans notre Nécrologe de 1768, *page* 149. Les premiers principes de l'Art de la Peinture lui furent donnés par son pere, qui les avoit reçus du célebre de Troyes. Nonotte, Carle Vanloo, Natoire, Boucher, le virent aussi dans leurs atteliers y former

ſon goût & ſa main ſur ce qu'il leur voyait faire chaque jour : il deſſina beaucoup d'après les maîtres, étudia leur maniere différente, & s'en fit une qu'il devoit au choix de tout ce que les grands Artiſtes lui avoient offert de plus piquant dans leur *faire*.

La plus importante des études, celle de la nature, faiſait mûrir ſecretement le fruit qu'il devait tirer des leçons de ſes maîtres : ſans elle, il eût pu devenir un copiſte habile ; avec elle, il fut lui-même, & mérita de faire des éleves à ſon tour.

Quels faits intéreſſants chercherions-nous dans le cours de la vie d'un Artiſte vraiment attaché à ſon art ? C'eſt dans ſon attelier qu'il penſe, qu'il agit, & que ſes jours s'écoulent dans la tranquillité paiſible que donnent les arts à ceux qui les cultivent ; la chûte du jour n'interrompt point ſes travaux & ſa paſſion pour eux, elle ne fait que les changer. Dès que le Soleil n'éclaire plus ſa toile & ſes couleurs, un jour artifi-

ciel & diſpoſé de maniere à réfléchir le plus grand éclat ſur le papier, ſans éblouir ſes yeux, le rappelle à un autre travail; c'eſt alors, que le crayon à la main, il eſſaye de fixer ſes idées & d'enfanter des projets, auxquels il donnera dans la ſuite une vie plus brillante à l'aide de ſon pinceau; ou du moins, c'eſt dans ces veilles utiles qu'il fortifie ſa main dans la pratique de ces contours heureux, de ces juſtes proportions de l'art du deſſin, dans leſquelles la main la plus aſſurée ne ſerait pas long-temps certaine de ſe retrouver avec préciſion, ſi elle ceſſoit d'en entrenir l'heureuſe habitude.

Des jours paſſés ainſi ne produiſent rien pour l'avide curioſité de ceux qui ne cherchent que des faits. Voulez-vous connoître un Artiſte; cherchez-le dans ſes Ouvrages.

Après avoir étudié ſans relâche & s'être eſſayé dans la ſociété, M. Drouais ſentit ſes forces, & ſe préſenta à l'âge de 27 ans, à l'Académie, où il fut agréé.

La premiere expoſition des tableaux au Louvre, qui ſe faiſait alors tous les ans, juſtifia ſa propre confiance, & celle que l'Académie avait eue en lui, en l'admettant parmi ſes membres. Son tableau d'agrément eut le plus grand ſuccès. La tête fraîche & lumineuſe de la femme qu'il avait peinte, & qu'il avait rendue plus piquante encore par les effets du clair obſcur qu'il avait portés ſavamment ſur une partie de ſes ajuſtements, annonça ce qu'on avait à attendre de ce jeune Peintre, & par la couleur, & par le deſſin, & par la nobleſſe, & par l'harmonie de toutes les parties. La vérité frappante du portrait de ſa mere, qu'il avait expoſé le même jour, ne laiſſa rien à deſirer; & les agrémens infinis d'un autre tableau, bien connu ſous le titre du *petit Poliſſon*, réunirent en ſa faveur les ſuffrages des gens les plus difficiles à ſatisfaire.

Un grand nombre d'autres ſuccès à la ville, augmenta chaque jour la réputation de M. Drouais, & bientôt on

le vit desiré à la Cour : cet honneur est presque toujours, pour cet art, le sceau de la gloire, & les exemples qui ne favoriseraient par cette maxime, sont du moins fort rares : ce n'est pas dans une profession mieux jugée que les autres, parce que le sens de la vue est un des arbitres, que l'intrigue peut aisément effacer le mérite.

M. Drouais fut appellé à Versailles; & pour son coup d'essai, il fit en 1757, les portraits de Monseigneur le Duc de Berry & de Monseigneur le Comte de Provence. Ce double portrait de deux Princes chéris, dont le premier devoit un jour, en montant sur le trône à la fleur de l'âge, y retracer l'image du plus grand & du plus chéri des Bourbons, & dont l'autre devait par la suite se déclarer son protecteur : ce double portrait, dis-je, plut à toute la Cour, & obtint le suffrage du maître. Dès-lors M. Drouais put se flatter de l'honneur de peindre toute la famille Royale & le Monarque lui-même ; tous ces por-

traits ſortirent ſucceſſivement de ſa main.

En 1758, le portrait de M. Coſtou, & celui du célebre Bouchardon, le firent recevoir Académicien. C'eſt dans ces portraits qu'il déploya toute la magie de ſon princeau. On ſent combien le portrait de Bouchardon, du plus grand Deſſinateur de la France, étoit délicat à faire, pour n'être pas indigne de ſon original. Rien n'empêche, dans les portraits, d'être ſcrupuleuſement fidele à la vérité, & de joindre ce mérite rare à celui de charmer les yeux par l'entente myſtérieuſe de la couleur. Il n'en eſt pas toujours ainſi de tous les portraits qui ſe préſentent à faire à un Artiſte dont le coloris ſuave, frais & animé a attiré les femmes, ſi rarement contentes de leurs Peintres, parce qu'elles le ſont trop d'elles-mêmes; le deſir de les ſatisfaire conduit inſenſiblement le plus habile Artiſte à des ſacrifices qu'il ne fait d'abord que malgré lui, mais que lui arrache le lendemain la femme même qui ſe croit la plus modeſte, & qui,

dans le premier abord, n'a demandé qu'une image exacte & fidelle de sa figure.

Quel parti prendre d'ailleurs avec ces especes de beautés, plus communes en France que par-tout ailleurs, & qui, sans avoir rien de ce qui constitue essentiellement les belles proportions, en offrent l'ensemble par un je ne sais quel charme, qui ne permet d'entrer dans aucun détail qui leur serait défavorable ? Il faut bien qu'il se mêle alors un peu de fiction dans la maniere de représenter ces Graces fugitives, qui ne tiennent à rien. C'est ainsi que les portraits charmants de nos Héroïnes de Roman partent d'une nature arbitraire, dont on chercherait en vain le modele. M. Duplessis, de qui nous avons vu des têtes de Vandick & de Rimbrant, est fait aujourd'hui pour remplacer M. Drouais à la Cour, chez nos belles; puisse-t-il se défendre toujours des sacrifices dont nous avons parlé, & ne pas se voir remplacé auprès de ces dernieres par quelques princeaux médio-

cres, mais plus complaiſants que les ſiens! Revenons à M. Drouais.

Il exiſtoit une femme célebre par ſes charmes, ſes talents & ſa faveur, qu'elle n'employa pas toujours au plus grand bien de ſa Patrie. Amie des Arts par goût, & leur Protectrice par les circonſtances, elle voyait ſans ceſſe autour d'elle la foule des Artiſtes empreſſés à lui plaire. Des hommes célebres appellés pour la peindre, avaient fait de beaux tableaux d'après elle : mais ſon portrait était encore à faire; & M. Drouais, plus exercé à peindre les femmes, triompha des difficultés de cet ouvrage. Madame de P***, dont la beauté était un compoſé piquant de ces Graces fugitives, qui ne tiennent point à l'examen ſévere du deſſin, qui avait plus de fraîcheur que de jeuneſſe, & de la grace ſans taille, fut reconnue univerſellement par le public, qui vint en foule à l'attelier de M. Drouais, conſidérer la favorite, & admirer l'art du Peintre.

Le nombre des portraits qu'il a faits depuis, eſt très-conſidérable ; il n'y eut point de jolies femmes de ſon temps, qui ne voulut être peinte par lui, tant il ſavait tirer parti de la beauté même indéciſe, en conſervant la reſſemblance. La fraîcheur, le brillant, la fonte de ſes couleurs, la douceur de ſes contours, la grace de ſes ajuſtements rendoient tout intéreſſant. Cette vive fraîcheur qui caractériſe l'enfance, étoit faite pour ſon princeau ; & les portraits d'enfants, qu'il a faits, eurent toujours le plus grand ſuccès. Quelques-uns des ſes rivaux l'accuſoient de peindre un peu trop blanc, parce qu'il peignait fraîchement & qu'il ne fatiguait point ſa couleur ; ce qui promet à ſes Tableaux une vie plus longue que celle des portraits ordinaires. On ſe rappelle qu'en 1771, on vit au Sallon le portrait d'un Prélat en habit violet & en rochet. Ce tableau de M. Drouais parut d'une harmonie étonnante, d'une vigueur digne des plus célebres Coloriſtes. Ce por-

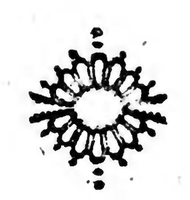
trait composé dix ans auparavant son exposition, avait fait son effet, & l'accord le plus heureux s'y était établi par la main du temps. C'est ce qu'on doit espérer des ouvrages capitaux de cet Artiste, qui parut peindre pour son siecle, & qui cependant peignit pour la postérité. Tel sera vraisemblablement le sort du portrait de M. le Comte de la Marche, de Monsieur, de M. le Comte de Clermont, du Comte de Buffon, &c. &c. Témoignages qu'il laisse du mérite qu'on lui disputait de peindre les hommes avec autant d'avantage que les femmes & les enfants.

Il n'ignora point que la critique toujours exagérée contre un homme qui s'est élevé au-dessus des autres, lui faisait le reproche dont on vient de parler : mais il ne se laissa point détourner de la route qu'il avait prise ; il aurait cru servir ses ennemis.

Simple, honnête, modeste, laborieux, aimant la retraite, il s'en préparait une agréable au fauxbourg S. Honoré ; il

y avait acheté un terrein ſur lequel il avait bâti, & où il avait fait un jardin qui devait le rendre heureux au ſein d'une famille à laquelle il était cher, & qu'il aimait tendrement, occupé du bonheur d'une compagne aimable qu'il s'était choiſie, & qui peignait elle-même d'une maniere diſtinguée : il ne manquait à ſa félicité que la continuation d'une ſanté qui paraiſſait devoir être toujours robuſte comme lui, lorſque tout-à-coup ſa forte conſtitution ſembla l'abandonner. Des concrétions pierreuſes, des obſtructions dans tous les viſceres, des polypes au cœur, le jetterent dans une longue maladie & dans des ſouffrances continuelles, qui lui donnerent la mort le 21 Octobre 1775, à l'âge de 47 ans, à l'inſtant où, comblé d'honneurs & d'eſtime, placé par ſes Confreres au rang de Conſeiller de l'Académie, nommé par Monſieur & par Madame, à la place honorable de leur premier Peintre, il allait jouir du fruit de ſes travaux, & vivre pour ſes amis & pour ſes enfants. Bon pa-

rent, bon ami, bon pere, bon époux, bon citoyen, il laiſſe à une fille de quatorze ans & à un fils de douze, qui tous deux annoncent des diſpoſitions pour la Peinture, de grands exemples à ſuivre, & comme Artiſte, & comme homme. C'eſt la gloire & la vertu qu'il leur propoſe à ſuivre.





ÉLOGE

DE MONSIEUR

BERNARD.

NOUS n'avons pu recueillir que très-peu de particularités ſur la vie de M. Bernard. Nous ſavons ſeulement qu'il était né d'une amille honnête du Dauphiné ; qu'il a eu l'honneur d'être attaché, toute ſa vie, à M. le Maréchal de Coigny ; qu'il fut redevable à ſon mérite, des places de Secretaire général des Dragons & de Bibliothécaire de la Maiſon Royale de Choiſy, & qu'il aurait pu porter ſa fortune plus loin, s'il eût eu l'ame moins noble & moins déſintéreſſée. La douceur de ſon caractere, les graces de ſon eſprit, le firent admettre, de bonne heure, dans la meilleure compagnie. Il y joignait les qua-

lités plus essentielles encore de bon parent, d'ami solide & d'excellent citoyen; mais c'est par ses ouvrages que nous devons principalement le faire connaître.

L'Opéra de Castor & quelques pieces fugitives charmantes, avaient commencé sa réputation; mais depuis long-temps on parlait, dans toutes les sociétés, d'un Poëme de l'Art d'Aimer, qu'il ne se permettait de lire qu'à ses amis, & auquel, peut-être, on donnait une célébrité imprudente: du moins si cet Ouvrage eût été trop inférieur aux éloges qu'on lui prodiguait. Ce Poëme a paru, sans son aveu, quelque temps avant sa mort. Il a soutenu l'épreuve délicate de cette réputation prématurée: on peut donc le mettre au rang de ces heureuses productions qui porteront à la postérité le nom de leur Auteur, & dignes, par conséquent, de fixer l'attention du siecle où elles ont paru.

Nous avons lu ce Poëme plusieurs fois avec une sorte de défiance fondée sur la mauvaise opinion que nous avons des

ſuccès de ſociété. En effet, tant d'ouvrages annoncés d'avance comme des merveilles, ont tellement démenti leurs admirateurs, loiſqu'ils ont été publiés, & ce ridicule manege eſt devenu ſi commun, qu'on ne ſaurait être trop en garde contre ces acclamations faſtueuſes. Mais nous le répétons, l'Art d'Aimer fut une exception en ce genre. Quoiqu'il ait, avec celui d'Ovide, le défaut de n'être remarquable par aucun trait de ſentiment, l'Auteur a été inſpiré par les Graces, comme ſon modele, & ſouvent il a des beautés qui ne ſont qu'à lui. Tel eſt cet épiſode charmant qui termine le premier chant, épiſode où la decence peut-être n'eſt pas aſſez ménagée, mais où l'expreſſion eſt ſi chaſte, que même à cet égard, nous le regardons comme un de ces exemples de difficulté vaincue, qui doivent ſervir d'objet d'émulation à tous les Poëtes. Nous nous permettons de le tranſcrire, pour donner une idée du voile heureux dont un Auteur, qui ſe reſpecte, doit toujours en-

veloper de certaines images. C'est véritablement la ceinture des Graces, appliquée où elle doit l'être.

La Cour de Pan vit un jeune Satyre,
Novice encor dans l'amoureux martyre,
De ses ardeurs dévoré nuit & jour,
Impatient des premiers feux d'amour.
Sans trop d'éclat, le demi-Dieu sauvage
Joignoit la force aux graces du bel âge.
D'un front d'audace & d'un œil d'attentat,
Pronostiquant les mœurs de son état;
Il poursuivait Dryades & Napées,
Ou sous l'écorce, ou sous l'onde échappées:
Toutes fuyaient son aspect indécent.
De sa laideur lui-même rougissant,
Il crut un jour corriger la nature,
Et de roseaux se fit une ceinture.
Mais quel espoir qu'un Faune se contînt!
Il n'est roseau, ni feuillage qui tînt:
La jeune Eglé n'était point invincible.
Elle le vit, cet objet de terreur;
Et son maintien ne lui fit point horreur.
Elle fuyait : mais Eglé dans sa fuite
Tournait la tête, Eglé fuyait moins vîte.
Le Faune ardent, pour revoir ses appas,
Ou devançait, ou suivait tous ses pas.
Errant un jour dans sa fougue incertaine,
Au fond d'un bois, il vit une fontaine,

Qu'on appellait fontaine de beauté ;
Toute laideur, ſur ce bord enchanté,
Diſparaiſſait : dans ſa douleur profonde,
Il veut tenter le miracle de l'onde.
Il entre : à peine il en touche le bord,
Son pied de Faune y diſparaît d'abord,
Sa jambe après ; l'eau montant à meſure,
De ſes genoux paſſait à la ceinture
Ainſi croiſſait le prodige des eaux.
Un cri ſortit tout-à-coup des roſeaux :
Demeure, attends, fuis cette onde funeſte,
Ah ! garde-toi d'embellir ce qui reſte,
Charmant Satyre, hélas ! que deviens-tu !
C'était Eglé, qui, malgré ſa vertu,
Cédant alors à ſa crainte ingénue,
Entre ſes bras s'élance à demi-nue.
De ſes conſeils Eglé reçut le prix
Sur ce bord même où le Satyre épris
Perdit la fleur qui cauſait ſon martyre :
Eh ! quel tréſor que la fleur d'un Satyre !

Il eſt dans ce Poëme plus d'un exemple de cette maniere heureuſe d'exprimer ce qui ſe refuſerait à toute autre plume. L'un des plus remarquables encore ſe trouve à la fin du troiſieme Chant : mais l'Ouvrage eſt trop connu, pour prodiguer les citations. Le choix

d'ailleurs en deviendrait difficile, parce qu'il eſt peu de pages où l'on ne pût recueillir des traits pleins d'eſprit & de fineſſe, &, ce qui caractériſe le vrai Poëte, des peintures dignes de l'Albane.

Le génie de M. Bernard porte l'empreinte du ſiecle où il a vécu, c'eſt-à-dire, d'un ſiecle d'agréments, de frivolité & de luxe. Sa philoſophie eſt celle d'Epicure & d'Anacréon. Aucun de nos Poëtes ne s'eſt approché plus que lui de la maniere d'Ovide. Il en a les défauts & les beautés. Comme lui il s'adreſſe toujours à l'imagination & à l'eſprit, au-lieu de parler au cœur, & ſouvent il ne ſait pas s'arrêter; mais il en a la facilité, les graces brillantes, (car il ne connaît pas les naïves) &, ſi nous l'oſons dire, la fraîcheur. Si l'Art d'Aimer du Poëte Latin était perdu, on le retrouverait, à bien des égards, dans le ſien : auſſi tous les contemporains de M. Bernard ſe ſont-ils accordés à lui donner le nom d'Ovide. On ſe rappelle ces vers de M. de Voltaire :

Il

Il s'instruisit aux finesses de l'art
Approfondi par Ovide & Bernard.

On se rappelle encore ceux d'un Poëme connu :

Toi qui traças de si galants tableaux ;
Législateur d'Amathonte & de Guide,
Gentil Bernard, prête-moi tes pinceaux,
Car mon sujet demande un autre Ovide.

Presque tous les écrits du temps sont pleins d'hommages pareils, rendus aux talents de ce Poëte aimable, qui avait eu l'art de se faire pardonner son mérite, en paraissant sacrifier à la volupté & aux graces, plutôt qu'à la gloire. Nous ne devons pas oublier, dans son éloge, la petite piece de M. de Voltaire, connue sous le nom des *trois Bernards.*

Dans ce pays trois Bernards sont connus ;
L'un est ce Saint, ambitieux reclus,
Prêcheur adroit, fabricateur d'oracles ;
L'autre Bernard est l'enfant de Plutus,
Bien plus grand Saint, faisant plus grands miracles ;

Et le troisieme est l'enfant de Phébus,
Gentil Bernard, dont la Muse féconde
Doit faire encor les délices du monde,
Quand du premier on ne parlera plus.

Ces vers enfin nous rappellent encore l'invitation charmante qui lui fut adressée par le même Poëte, au nom de Madame la Duchesse de la Valiere, & que M. Palissot nous a conservée dans ses Mémoires sur notre Littérature.

Au nom du Pinde & de Cythere,
Gentil Bernard est averti
Que l'art d'aimer doit Samedi
Venir souper chez l'art de plaire.

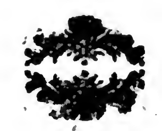
Nous ne mêlerons aucune critique à nos éloges, parce que les fautes que nous pourrions remarquer n'appartiennent peut-être qu'à l'inattention des Editeurs. Il est certain que les Poésies de l'Auteur ont été imprimées sans sa participation ; & nous apprenons que l'on en prépare une édition plus complete & plus soignée.

Le genre facile & léger de M. Ber-

nard a eu, de nos jours, une foule d'imitateurs, dont on peut lire, chaque année, les triſtes eſſais dans l'Almanach ſoi-diſant des Muſes. Mais qu'il y a loin d'un génie enflammé par une étude réfléchie des bons modeles; qu'il y a loin du talent de peindre, à la malheureuſe facilité d'amonceler de petits vers ſans idée & ſans images, & de former de gros recueils de bagatelles pleines de perſiſflage, de néologiſme & d'ennui! Tout ce que nous avons lu depuis quelque temps, dans ce genre prétendu gracieux, n'approche pas de la ſeule Epître à Claudine, Ouvrage charmant, que nous ſerions tentés de tranſcrire, s'il était moins répandu, & qui ſuffirait pour confirmer tout ce qu'on a dit de plus flatteur ſur les talents de M. Bernard.

On ſait que dans les deux dernieres années de ſa vie, il eut le malheur de ſurvivre en quelque ſorte à lui-même. Ses organes fatigués par le travail, & peut-être par l'abus des plaiſirs, l'avaient

laiſſé dans une eſpece d'enfance. Il mourut à Paris le regretté de ſes parents, de ſes amis; &, ce qui eſt plus rare, des Gens de Lettres eux-mêmes.



ÉLOGE

DE MONSIEUR

DUNI.

EGIDIO ROMUALD DUNI naquit le 9 Février 1709, à Matera, Ville du Royame de Naples, dans la Terre d'Otrante, ſur le Canapro. Son pere était Maître de Chapelle d'une Egliſe Royale; homme de mérite & d'une grande probité, ainſi que ſa femme. Ayant à ſoutenir une famille nombreuſe, conſiſtant en ſept garçons & trois filles : le ſeul qu'on deſtina à la Muſique, fut Egidio; & ce qui doit étonner, d'après ſes ſuccès, c'eſt que ce fut contre ſon goût naturel qui le portait aux Belles-Lettres. Dès l'âge de neuf ans, il fut envoyé au Conſervatoire, à Naples,

où il étudia ſon art ſous le fameux Durante.

Dans ſa premiere jeuneſſe, il fut demandé à Rome pour y compoſer un Opéra (*Néron*); & dans ce moment il ſe trouva malgré lui en concurrence avec Pergoleſe, dont il était l'ami & l'admirateur. L'on donna d'abord l'Opéra de Pergoleſe qui tomba, & peu de jours après celui de *Néron* eut le plus grand ſuccès; loin de s'enorgueillir de cet avantage qu'il avait peine à concevoir, tous ſes ſoins furent employés à conſoler Pergoleſe : *O mon ami, ô mon pere, ils ne vous connaiſſent pas*, lui diſait-il.

Un fait aſſez ſingulier, dont il s'eſt ſouvenu toute ſa vie, & qui lui arriva après le grand ſuccès de ſon Opéra à Rome, fut, que ſe trouvant un jour dans un cercle où l'on parlait de ſon Ouvrage, un Avocat qui ne le connaiſſait pas dit beaucoup de mal de ſa Muſique : ſon premier mouvement fut de faire ſigne à ceux dont il était connu,

de ne pas le nommer; il continua lui-même la converſation avec ce fameux critique, en lui demandant s'il connaiſſait l'Auteur : il répondit que non ; mais, que l'on diſait que c'était un écolier. Avez-vous ſon Opéra? lui dit-il; dans le premier Acte, on dit qu'il y a de belles choſes. Non, lui répondit cet Avocat, je n'ai pas vu le premier Acte. Vous avez ſûrement vu le ſecond? Non, dit l'Avocat, j'étais à cauſer. Et le troiſieme, Monſieur? on dit auſſi qu'il y a de très-beaux morceaux. Ma foi, on m'en a dit tant de mal, que je n'ai pas eu le courage de rien entendre, dit l'Avocat. Eh bien, Monſieur, dit le jeune Compoſiteur, faites-moi la grace d'y venir avec moi : je ſuis l'Auteur, & je ſerai enchanté d'être jugé par vous; je ſuis jeune, le ſuccès aurait pu m'enorgueillir; mais votre leçon me ſera utile, & plus encore votre amitié, ſi vous me faites la grace de me l'accorder.

Quoique jeune, il fut chargé par le Cardinal C.... d'une négociation, à

Vienne, très intéressante, dont il s'acquitta très-bien. Il eut occasion de faire entendre ses talents pour le clavecin, dans lequel il excellait autant par le brillant que par le moëlleux de son toucher. Une très-grande Princesse fut si étonnée de ses talents, qu'elle défit une bague de prix, qu'elle avait à son doigt pour la lui donner. De retour à Naples, il fut nommé par le Roi, Maître de Chapelle d'une Eglise de la Province (S. Nicolo de Bar). Quelques années après, il fut appellé à Naples pour y composer l'Opéra sur le grand Théâtre Royal de S. Carlo. Il choisit pour cela un Poëme d'Apostolo-Zeno, contre le sentiment de tous ses amis, & il eut un succès que ses compatriotes ne purent oublier. Après cela, il retourna dans sa Province, où il composa deux *Oratorio*, *Athalie* & le Sacrifice d'*Isaac*: ces deux *Oratorio* furent exécutés dans une Eglise très-vaste qui contenait huit mille personnes, dont il se fit autant de partisans. Quelque temps après, ap-

pellé à Venise, il composa un Opéra; & de-là il vint à Milan, d'où il partit pour la Capitale de la France, en 1733, éprouvant des palpitations continuelles dont on l'avait flatté que le bon air de ce pays le débarrasserait.

Les Français & la France lui plurent si fort, que se promenant un jour sur le Quai du Louvre, il dit à quelqu'un, qu'il voulait mourir à Paris; cependant, l'état de ses affaires exigea qu'il partît pour Londres, où il composa, avec succès, plusieurs Opéra: mais sa santé se dérangeant de plus en plus, les Médecins Anglais lui conseillerent d'aller consulter le célebre Boerhave, en Hollande, auprès duquel il resta plusieurs années.

Ce Médecin célebre, en lui conseillant beaucoup de dissipation, & en le faisant monter à cheval pour remede, lui rendit la santé, & il se vit en état d'aller revoir encore en Italie une mere qu'il aimait, & qu'il eut le malheur de perdre. Il s'occupa du soin d'établir ses

sœurs, après quoi il fut obligé, pour suivre son talent, de passer à Venise, ensuite à Milan, & ce fut dans ce voyage qu'il lui arriva un accident qui détruisit pour toujours sa santé. Etant près d'arriver dans cette Ville, il fut arrêté par des voleurs qui ne lui laisserent la vie qu'après lui avoir fait douter de la perdre. Cette révolution détourna le cours d'un flux hémorroïdal auquel il était sujet; & sans prendre aucune précaution à son arrivée à Milan, il se livra au travail & au seul soin de sa fortune & de sa gloire. On a toujours présumé que cette humeur s'était jettée sur le foie; la sobriété avec laquelle il a vécu depuis, a seule prolongé ses jours.

Peu après, il passa à Gênes dans le temps que M. le Maréchal de Richelieu commandait l'Armée Françaife; il y fit un Opéra qui eut le bonheur de plaire aux Français, aux Espagnols & aux Génois. M. le Maréchal de Richelieu en fut si content, qu'il le retint lui-même pour l'Opéra qui se devait

composer après; quoique cela souffrît beaucoup de difficultés : cet Opéra, demandé par un Seigneur Français dans un Pays Italien & plein d'Espagnols, fit imaginer quand on le représenta, qu'il était Français, ou composé à la Française; ce qui produisit une guerre fâcheuse pour l'Auteur, entre les Français, les Espagnols & les Italiens; les uns sifflaient, les autres applaudissaient, & l'Opéra ne fut point entendu : après quelques jours de tumulte, chacun se recueillit, & jugea plus sensément, qu'un Italien n'avait pu composer qu'à sa maniere; de ce moment, l'Opéra réunit tous les suffrages.

En sortant de Gênes, il passa à Sestri, où se trouvait alors l'Infant Dom Philippe, Duc de Parme, qui allait prendre possession de ses Etats; il connut M. Duni & ses talents, & le jugea propre à faire l'éducation musicale de la Princesse Isabelle, sa fille aînée, qui depuis fut premiere femme de l'Empereur régnant. L'Infant l'enmena donc à

Parme, où il commença à donner des leçons à la jeune Princesse, qui le garda près d'elle pendant dix ans; il fut ensuite Maître de Chapelle de S. A. R., & composa plusieurs Opéra sérieux & bouffons; mais vivant dans une Cour presque Française, puisque Madame Infante était fille de Louis XV, cela augmenta son amour pour les Français, & lui donna le desir d'essayer de composer sur des paroles Françaises. Son premier essai fut la *Ninette* de M. Favart, qui fit un grand plaisir à la Cour; la *Chercheuse d'esprit*, du même Auteur, fit tant de plaisir à la lecture, qu'il la fit traduire en Italien pour avoir le plaisir de la mettre en Musique, ce qui eut le plus grand succès. Les Artistes Français qui se trouvaient à Parme, l'engagerent à suivre son goût pour l'idiôme Français, & on lui envoya de Paris la Piece du *Peintre amoureux de son modele*, qu'il fit à Parme.

L'éducation de Madame Isabelle étant finie, il obtint un congé d'un an pour

venir faire exécuter cette Piece à Paris, en 1757, à l'Opéra Comique.

Le Public, pour lequel ce genre de Musique était nouveau, fut d'abord étonné; mais vingt-sept représentations de suite donnerent à cet Ouvrage charmant la réputation qu'il conserve encore aujourd'hui. Ce succès fixa M. Duni en France; il s'y maria, & demanda son congé à la Cour de Parme, dont il obtint une pension. Depuis, il composa à l'Opéra Comique, *la Parodie d'Énée & Lavinie*, *Nina & Lindor*, *la Veuve indécise;* à la Comédie Italienne, *la Fille mal gardée*, *l'Isle des Foux*, *Mazet*, le *Milicien*, les *Chasseurs & la Laitiere*, le *Rendez-vous*, la *Plaideuse* ou *le Procès*, l'*Ecole de la Jeunesse*, la *Fée Urgele*, la *Clochette*, les *Moissonneurs*, les *Sabots*, *Thémire* & l'*Heureuse Espiéglerie*, reçue & non encore jouée. Le public a jugé ces différents Ouvrages, & presque tous sont honorés de son estime: une Musique variée, naturelle & pittoresque; un chant délicieux, suave, voilà ce qui

maintiendra toujours M. Duni dans une place honorable parmi ceux qui ont forcé les Français à connoître de nouveaux plaisirs dans leurs Spectacles de Chant; mais ce qui honore encore plus cet Artiste, c'est son cœur excellent, c'est sa bienfaisance pour tous les gens à talents qui ont eu recours à lui. Incapable de cette basse jalousie qui avilit les génies, il était l'ami de ses rivaux. Il était aimé & estimé des Gens de Lettres. Il avait l'esprit juste, même éclairé. Etonnés de ses connaissances, Messieurs *Seravesant Vitrarius*, ses meilleurs amis, à Leyde, dans son voyage d'Hollande, le reçurent à l'Académie de cette ville. Il a conservé les amis qu'il s'était faits en arrivant à Paris. Un de ses Protecteurs & plus encore son ami, qu'on reconnaîtra sans qu'on ait besoin d'embarrasser sa modestie en le nommant, lui faisait depuis son arrivée, une pension; & son attachement pour la mémoire d'un homme qu'il estimait, l'engage encore à la continuer à la femme & au fils de

cet homme célebre. Bon ami, tendre pere, bon mari, ayant fait du bien à ſa famille; il ſe vit forcé, par ménagement pour ſa ſanté, de renoncer au travail qu'il aimait: il goûta donc malgré lui quelques années de repos, lorſque tout-à-coup il tomba malade le premier Juin 1775, d'une inflammation de bas-ventre, accompagnée d'une fievre maligne, qui l'enleverent aux Arts, à ſes amis & à ſa famille, le 11 Juin 1775, dans la ſoixante-ſixieme année de ſon âge. Il fut enterré à S. Laurent, ſa Paroiſſe, regretté & pleuré de ſa femme, de ſon fils, déſolés, & de tous ceux qui n'avoient pu le connaître ſans l'aimer.

Les Opéra qu'il a compoſés en Italie, ſont, *Artaxerces*, *Adrien*, *Démétrius*, l'*Olympiade*, *Didon*, *Caton*, *Demofoont*, *Alexandre*, *Cyrus*, *Hypermneſtre*, *Bajazet*, *Néron*, &c. &c.

Pluſieurs Opera bouffons.

Son génie le portait à croire que la Muſique, eſſentiellement faite pour charmer l'ame, ne devait jamais s'écarter de

la mélodie & de la nature; il desirait que sa musique entrât doucement par les oreilles, pour aller toucher le cœur. Aussi lui a-t-on quelquefois reproché de ne pas faire assez de bruit; mais il répondait à cela : *Je desire pouvoir être chanté long-temps.* Cela n'a pas empêché que, soit en Italien, soit en Français, quand l'occasion le demandait, il n'ait fait des airs tels que la scene, qu'il connoissait très-bien, l'exigeait. Il nous reste de lui des morceaux qui ne s'oublieront jamais, tels que le *Pauvre Misérable, O Terre!* dans l'Isle des Foux; la scene du *Peintre*, dans le *Peintre amoureux; l'on me disait souvent*, dans Mazet; *taisez-vous, ma tendresse*, & la scene de *Cléon*, dans l'Ecole de la Jeunesse; *Ah, que l'amour est chose jolie!* dans la Fée Urgelle; *l'étrange chose qu'un Procès, Paix, j'entends sur la route*, dans la Plaideuse, &c. &c.

L'on peut dire aussi qu'il est étonnant qu'un Italien ait aussi bien connu & aussi bien observé la Prosodie de la Langue Française; toute la Nation lui a rendu cette justice.

ÉLOGE

DE M. REBEL.

FRANÇOIS REBEL, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sur-Intendant & Maître de la Musique de Sa Majesté, & ancien Administrateur Général de l'Académie Royale de Musique, naquit le 19 Juin 1701. Il était fils de Jean Feri Rebel, Compositeur de la Musique du Roi, l'un des vingt-quatre violons en charge de la Chambre de Sa Majesté, & Maître de Musique de l'Orchestre de l'Académie Royale. M. Rebel marqua de bonne heure un talent distingué pour le violon, & même pour la composition; aussi fut-il gratifié fort jeune de brevets de survivance pour les deux places de son pere. En outre, par brevet du 30 Août, il obtint en 1733, la survivance de M. Destouches pour les charges de Sur-Intendant & de Maî-

tre de la Musique du Roi : six ans après, il fut nommé par Sa Majesté, Inspecteur Général de l'Académie Royale de Musique ; place dont il se démit en 1753 : mais en 1757, il fut chargé, avec M. Francœur, de la Direction spéciale de l'Opéra, & la garda, conjointement avec cet intime ami, jusqu'au premier Avril 1767. Ce fut pendant cette Direction, & dans le cours de l'année 1760, qu'il obtint du Roi des Lettres de Noblesse, & le cordon de Saint-Michel. Enfin, comme si la destinée de l'Académie Royale de Musique eût été, en quelque sorte, liée, à la sienne, l'administration générale de l'Opéra fut une derniere fois confiée à M. Rebel en 1772. Il la quitta en 1775, honoré de plusieurs pensions de retraite & de marques réitérées de la faveur du Souverain, & mourut le 7 Novembre de la même année.

Outre quantité de productions éparses dans un grand nombre d'Opéra de marque, qu'il contribua à embellir, il fit, conjointement avec M. Francœur,

Auteur de la Musique de *Pirame & Thisbé*, Tragédie en cinq actes, représentée en 1728; de *Scanderberg*, autre Tragedie, représentée en 1735; du B*allet de la Paix*, représentée en 1738; des *Augustales*, Prologue représenté en 1744; du *Ballet de la Félicité*, de l'acte de *Zelindor*, & de celui d'*Ismene*, repésentés en 1745; des *Génies tutelaires*, Ballet représenté en 1751, & du *Prince de Noisi*, Ballet représenté en 1760. Indépendamment de toutes ces productions, qui toutes ont l'Opéra pour objet, M. Rebel a composé un *De Profondis* célebre, & un *Te Deum* plus célebre encore, exécuté à Reims pour le Sacre du Roi. De tous les traits que nous pourrions citer à l'éloge des ses mœurs & de son caractere, nous nous contenterons de rappeller au Lecteur cette amitié constante qui unissait M. Rebel & M. Francœur, amitié que ni rivalité des mêmes talents, ni la recherche des mêmes places, ni la concurrence d'administration dans une régie environnée des cabales & d'intrigues, n'a jamais pu détruire, ni même ébranler.



TABLE

DES HOMMES CÉLEBRES

Dont les Eloges se trouvent dans le Nécrologe de 1776.

M. de Belloy,	page 1
M. de Chateaubrun,	29
M. l'Abbé de Voisenon,	47
M. Capperonnier,	81
M. Drouais,	111
M. Bernard,	123
M. Duni,	133
M. Rebel,	145

Fin de la Table.

LE NÉCROLOGE

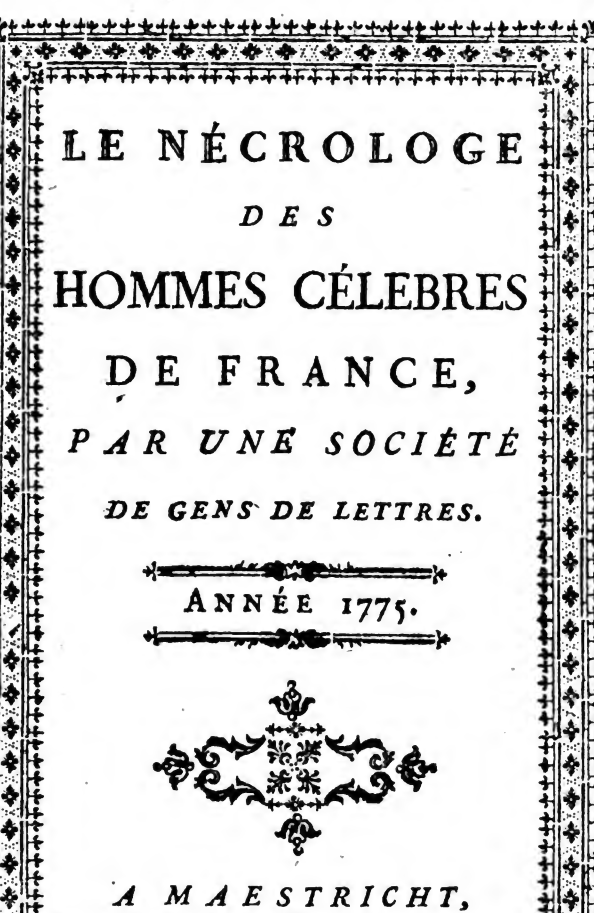
DES

HOMMES CÉLEBRES

DE FRANCE.

TOME SIXIEME.

ANNÉE 1775.



LE NÉCROLOGE

DES

HOMMES CÉLEBRES

DE FRANCE,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE GENS DE LETTRES.

ANNÉE 1775.

A MAESTRICHT,
Chez J. E. DUFOUR, Imprimeur & Libraire.

M. DCC. LXXV.



LE NÉCROLOGE
DES
HOMMES CÉLEBRES
DE FRANCE.



ÉLOGE
DE MONSIEUR
DE LA CONDAMINE.

CHARLES-MARIE DE LA CONDAMINE naquit à Paris en l'année 1701. Parmi le petit nombre d'hommes célebres dont notre siecle s'honore, & dont les noms

mériitent d'être inſcrits dans l'hiſtoire des Sciences & des Lettres, M. de la Condamine tiendra, ſans doute, un rang diſtingué. En lui aſſignant, dans cet Ouvrage, la place qui lui eſt due, nous nous propoſons moins de louer un homme recommandable par ſes talents, que de recueillir les traits principaux qui le caractériſent, & comme ſavant, & comme littérateur. On ne trouve nulle part ces traits raſſemblés avec plus d'ordre & d'exactitude, que dans l'éloquent diſcours de M. l'Abbé de Lille, ſon ſucceſſeur à l'Académie Françaiſe; & nous nous permettrons ſouvent d'en adopter les expreſſions, perſuadés que le public nous diſpenſerait aiſément de parler d'après nous-mêmes, ſi nous étions à portée de puiſer toujours dans de pareilles ſources.

La variété des talents de M. de la Condamine, l'incroyable activité de ſon ame, la ſingularité piquante de ſon caractere, un grand fond de courage & d'humanité, rendront toujours ſa vie

plus intéressante que celle de la plupart des Gens de Lettres, renfermés dans l'ombre de leurs cabinets, & dans le cercle de leurs études.

M. de la Condamine annonça, dès sa plus tendre jeunesse, cette insatiable curiosité, cette opiniâtreté courageuse qu'on peut regarder comme le caractere distinctif du petit nombre d'hommes destinés à éclairer la foule. Engagé d'abord dans le service, il s'y distingua par cette intrépidité qu'il signala depuis dans la recherche de la vérité. Les jeux sanglants de la guerre étaient devenus pour lui un spectacle, dont son avidité naturelle de connaître augmentait pour lui le danger. On l'a vu dans un siege, vêtu d'une couleur remarquable, s'avancer pour voir de plus près l'effet d'une batterie de canon, dont il était le but sans s'en appercevoir. Ainsi l'observateur se montrait déja dans le guerrier; & peut-être, au-lieu de dire qu'il porta dans les sciences le courage militaire, ferait-il plus vrai de

croire qu'il portait déja, dans l'art militaire, la curiofité courageufe du Philofophe.

Animé par ce puiffant aiguillon, il porta la même activité dans l'étude de la nature. Il femblait qu'il eût mieux aimé renoncer à fes bienfaits, que de ne pas les reconnaître. Jaloux de lui arracher fes fecrets, perfuadé qu'il ne s'en rendrait le maître qu'en affrontant les plus pénibles travaux, il réfolut de pénétrer avec elle dans les abymes où elle enfevelit fes myfteres, de gravir fur les hauteurs où elle les a placés, de s'enfoncer dans les ténebres où elle les plonge, de la furprendre enfin dans fes laboratoires les plus inacceffibles. Cette paffion de M. de la Condamine lui rendit tous les objets piquants, tous les livres curieux, tous les hommes intéreffants. Ce fut à la fois, par ce defir ardent de s'inftruire, & par la noble émulation d'être utile, qu'il entreprit ces courfes immenfes, dans lefquelles on pourrait à peine le fuivre.

Dans l'Orient qu'il parcourut, non comme cette foule de voyageurs, uniquement avides de connaître les différentes étiquettes des Cours, où de démêler ſuperficiellement quelques uſages ſinguliers, on ſe plaît à le voir courir de ruines en ruines, fouiller dans les ſouterreins, conſulter les inſcriptions, meſurer les obéliſques & ces pompeuſes ſépultures de l'Egypte, pourſuivre enfin par-tout les traces précieuſes de l'antiquité.

Ses yeux ne manquerent pas de s'arrêter ſur la ruine de la Troade; mais il fut obligé de voir en Philoſophe, ce qu'il eût voulu ne voir qu'en Poëte, d'après la ſublime imagination d'Homere. Il vit à regret, ſans doute, un faible ruiſſeau à la place du fameux Simoïs, & quelques maſures cachées ſous des ronces, au-lieu de l'ancienne Troye.

Il fit quelque ſéjour à Conſtantinople; mais un homme tel que lui dut être peu content d'un tel ſéjour. Paſ-

ſionné pour la liberté, il ne pouvait ſe plaire dans un pays d'eſclaves. Avide de connaître, il dut être bientôt fatigué d'une ville, où la curioſité n'eſt pas exempte d'allarmes, & peut ſouvent devenir dangereuſe.

Mais ſa paſſion favorite ne faiſait alors que préluder à de plus grands deſſins. En 1735, il propoſa le premier à l'Académie un voyage à l'Equateur, pour déterminer, par la meſure de trois degrés du méridien, la figure du globe.

Sur ſa propoſition, quatre Académiciens furent nommés pour le ſeconder dans cette grande entrepriſe, également glorieuſe pour eux, pour leur Souverain, & pour M. le Comte de Maurepas, dont le miniſtere brillant encourageait alors tous les Arts, toutes les Sciences, & que nous voyons aujourd'hui répondre avec tant de dignité au vœu général de la Nation, & à la confiance de ſon Maître.

Ainſi, tandis que Meſſieurs de Mau-

pertuis, Clairault, Camus & le Monier allaient, pour le même objet, braver les frimats du Nord, Messieurs Godin, Bouguere & de la Condamine, allaient affronter les ardeurs du Midi. D'après ce que nous avons déja tracé du caractere de ce dernier, on peut juger avec quel enthousiasme il se livrait d'avance aux nouveaux plaisirs que lui promettaient ses savantes recherches. Il brûlait d'observer ces contrées fameuses, où la nature prodigue à la fois ses plus admirables & ses plus funestes productions, ses plus imposantes beautés & ses plus effrayantes horreurs. Mais ce grand spectacle n'était que le second objet de M. de la Condamine. La mesure des dégrés du méridien réclamait d'abord tout son zele.

Si nous plaignons l'Astronome de nos Villes, condamné aux attitudes les plus fatigantes, veillant quand tout dort, actif quand tout repose, forcé de renoncer aux douceurs du sommeil, à la lumiere du jour & au commerce des hommes,

de quel courage n'eut pas beſoin M. de la Condamine, pour ſurmonter les obſtacles & les dangers ſans ceſſe renaiſſants autour de lui dans ces contrées lointaines! Qu'on ſe le répreſente s'arrachant aux délices de la Capitale, fuyant ſa Patrie pour chercher la vérité, traverſant de vaſtes déſerts, ſouvent abandonné de ſes guides, eſcaladant ces montagnes inacceſſibles juſqu'à lui, menacé d'un côté par les maſſes de neiges ſuſpendues à leur ſommet, de l'autre, par la profondeur des précipices, marchant ſur les volcans plus terribles cent fois que ceux de notre continent, reſpirant de près leurs exhalaiſons, quelquefois même entendant gronder ces foudres ſouterreins, & voyant des torrents de ſouffre ſillonner ces neiges antiques, que n'avaient point effleurées les feux de l'Equateur.

Au milieu de tant de dangers, l'amour des ſciences & de la gloire ſoutenait M. de la Condamine. L'intérêt de ſa ſanté, de ſa fortune, tout ce qui eſt cher au

commun des hommes, était facrifié à cette noble émulation. On fait que pour faire fubfifter fes Collegues, dont les fonds étaient épuifés, il vendit généreufement fes effets; &, ce qui dut lui couter encore davantage, il engagea fes inftruments aftronomiques. On fait qu'au moment où il fe préparait à revoir fa Patrie, & à lui rapporter les richeffes qu'il avait conquifes, on lui enleva une caffette qui renfermait fes Journaux & l'argent deftiné pour fon voyage, & qu'il fit publier fur le champ qu'il confentait à perdre la fomme entiere, pourvu qu'on lui rendît fes papiers. Cette élévation d'ame fait à la fois l'éloge de M. de la Condamine & des Sciences.

Déterminé enfin à repaffer en France, de nouveaux dangers plus redoutables encore que les précédents, l'attendaient à fon retour. Il avait formé le projet de defcendre la fameufe riviere des Amazones. Avant d'arriver fur fes bords, il lui fallut, tantôt marcher fufpendu, par des ponts d'ofier, fur des ri-

vieres rapides & profondes, tantôt ſuivre ſur les montagnes des chemins tracés par le cours des torrents, tantôt la hache à la main, ſe frayer une route à travers des bois épais, côtoyer des précipices, paſſer le même torrent vingt-deux fois en un jour, à chaque inſtant prêt à faire naufrage, & dans le danger continuel de ſa vie.

On ne peut le voir ſans effroi, abandonné au courant de la riviere des Amazones; ici heurtant contre des rocs eſcarpés; là entraîné par des tourbillons d'eau; tantôt arrêté par une branche qui traverſe ſon radeau, ſuſpendu ſur les eaux qui décroiſſent à vue d'œil, tantôt franchiſſant le fameux détroit du Pongo, où les eaux, plus rapides & plus profondes, roulant ſous la voûte obſcure & tortueuſe de ſes bords rapprochés, avec un mugiſſement entendu de pluſieurs lieues, lancerent ſon radeau comme un trait à travers les ſaillies des arbres & les pointes menaçantes des rochers.

Après un trajet de 500 lieues sur cette riviere, il voulut encore s'enfoncer dans celle du Para, large de trois lieues à son embouchure. Son radeau y échoua contre un banc de vase, où il fut obligé d'attendre sept jours les grandes marées, & fut enfin remis à flot par une vague plus terrible que celle qui l'avait fait échouer, & sauvé par où il devait périr.

Qui croirait qu'au milieu de tant de périls, M. de la Condamine pût goûter des plaisirs ! Les tableaux variés qu'offraient à ses yeux les fleuves & leurs bords; là des animaux inconnus; ici des plantes nouvelles; tantôt des peuples également bisarres dans leur parure & dans leurs mœurs; tantôt les débris des nations jadis si florissantes, épars dans des déserts qui furent des Empires; tout payait un tribut à sa curiosité, & augmentait, dans une navigation de 1200 lieues, le trésor de ses idées & de ses connaissances,

Arrivé à Cayenne, M. de la Condamine attendit un vaisseau pour re-

tourner en France. Il y était arrivé malade, languissant, & portant déja le germe de plusieurs infirmités; mais, sans doute, le souvenir de ses amis, celui de ses parents, l'ineffaçable amour de la Patrie, le desir de jouir de sa gloire, dont jamais on ne jouit si doucement que parmi les siens, enfin les sentiments les plus chers qui se réveillerent à la fois dans son cœur, contribuerent à rétablir sa santé chancelante & ses forces épuisées par dix ans de fatigue & de travaux.

Après ce grand voyage, il semblait qu'aucun lieu du monde ne pouvait plus exciter sa curiosité : mais il n'avait pas vu l'Italie; il n'avait pas vu Rome. Il y fut reçu avec distinction par le Pape Benoit XIV, qui lui accorda ce qu'il pouvait lui accorder de plus doux & de plus flatteur, son portrait, & une dispense pour épouser sa niece. Il n'eût pas été content de lui-même, s'il n'eût vu à Rome que ce que les autres avaient vu avant lui. Il fit des recherches très-heureuses

heureuſes ſur les meſures anciennes, qui ont ſi long-temps exercé nos Savants. Les chefs-d'œuvres de ſculpture & de peinture, les monuments antiques, les différentes productions de la nature qu'offre aux voyageurs l'Italie, le pays du monde, peut-être, le plus fécond en tout genre d'obſervations, tout attira les regards de M. de la Condamine. Cette variété de goûts & de connaiſſances, était ce qui le diſtinguera toujours de la foule des obſervateurs. La plupart n'aiment que leur objet favori. M. de la Condamine aimait & voyait tout. Ce mérite ſe fait principalement ſentir dans ſon voyage d'Italie. Il n'a point publié celui qu'il fit en Angleterre ; mais il y a tout lieu de penſer qu'une légere injuſtice dont il eut à ſe plaindre chez ce peuple ſi jaloux de ſon indépendance, & dont il n'obtin pas de réparation, n'avait point influé ſur les obſervations, ſans doute, pleines de philoſophie & d'impartialité, qu'avait dû lui fournir le peuple le plus

ſingulier de l'Europe. Cependant, offenſé de n'avoir pas obtenu ce qu'il regardait comme une juſtice, il fit, dans les papiers publics de Londres, un appel à la nation; & l'on voyait, dans ſes plaintes, qu'il étoit moins animé par un ſentiment d'amour-propre révolté, que par l'amour profond de l'équité naturelle. Ce fut ce même ſentiment, fortement imprimé dans ſon cœur, qui lui inſpira, dans ſon voyage du Levant, le courage de ſe défendre contre ſoixante hommes, de braver les coups de fuſil, plutôt que de livrer au Cadi de Baffa un dépôt d'argent qui lui avait été confié. Il ſut en impoſer au Cadi lui-même par ſa fermeté, & lui arracher des excuſes par ſes menaces.

Dans le nouveau Monde, il ne ſe laſſa point, pendant trois ans entiers, de demander vengeance de la mort du malheureux Séniergues, compagnon de ſes voyages & de ſes dangers, égorgé à ſes yeux dans une fête publique, par une populace ameutée contre les Fran-

çais. Mais M. de la Condamine déploya ſur-tout l'enthouſiaſme que lui inſpirait l'humanité, dans la défenſe de cette méthode, ſource de tant de débats, qui ſe vante de prévenir un mal affreux par ce mal lui-même. Il avait à combattre à la fois les Médecins, les Moraliſtes, la voix du préjugé, la voix même du ſang & de la nature. A la force de l'éloquence & du raiſonnement, il joignait l'activité des démarches; & enfin, pour pouſſer à bout ſes adverſaires, il offrit de ſe faire inoculer lui-même. Peu de Philoſophes haſarderaient de pareilles preuves pour leurs opinions.

Sans prononcer ſur cette grande queſtion, on pourrait dire, s'il était poſſible qu'elle fût encore un problême, que l'inoculation a pour elle deux grandes autorités, la Circaſſie & l'Angleterre, c'eſt-à-dire, le pays de la philoſophie, & celui de la beauté.

On doit ſavoir le plus grand gré à M. de la Condamine, d'avoir été en

France un des plus courageux défenseurs de cette méthode salutaire. Peut-être même sommes-nous redevables à son zele actif & prévoyant, de la sécurité où nous sommes maintenant sur les jours de notre jeune Monarque. Ce Prince & ses deux freres, la plus chere espérance de la Nation, ont eu le courage de se dévouer en même-temps, pour rassurer notre amour, aux dangers dont cette méthode, toute salutaire qu'elle est, n'est pas cependant exempte; & du moins nous ne craindrons plus pour eux cette maladie funeste, qui vient d'enlever Louis XV à la France.

Sans regarder précisément M. de la Condamine comme s'il eût prédit, par une espece d'inspiration, l'époque où l'inoculation s'établirait parmi nous, on peut penser que ses réflexions courageuses & philosophiques sur cet objet, soutenues de la trop funeste expérience de la mort du Roi, n'ont pas peu contribué à introduire cette méthode à la

Cour. En rendant hommage ici à ſon zele ardent pour le bien public, nous ne pouvons nous diſpenſer d'obſerver que M. de Voltaire avait écrit longtemps avant lui ſur la même matiere, & que ſes réflexions ont inconteſtablement précédé celles de M. de la Condamine. » Il eſt certain, diſait en 1727 » ce génie univerſel, qui a porté ſur » tant d'objets le flambeau de la raiſon, » il eſt certain que ſi quelque Ambaſ- » ſadrice Françaiſe avait rapporté ce ſe- » cret de Conſtantinople à Paris, elle » aurait rendu un ſervice éternel à la » Nation. Monſeigneur, grand-pere de » Louis XV, n'aurait pas été enterré » dans ſa cinquantieme année. Vingt » mille hommes morts à Paris de la » petite-vérole, en 1723, vivraient » encore. Quoi donc! eſt-ce que les » Français n'aiment point la vie! eſt- » ce que leurs femmes ne ſe ſoucient » point de leur beauté! En vérité, nous » ſommes d'étranges gens. Peut-être » dans dix ans prendra-t-on cette mé-

» thode Anglaiſe, ſi les Curés & les
» Médecins le permettent. »

Ainſi M. de la Condamine partage avec M. de Voltaire la gloire d'avoir accrédité l'inoculation parmi nous; & ſi la vérité ne nous permet pas de lui attribuer excluſivement un mérite qui ne lui appartient pas tout entier, il n'eſt pas moins digne d'éloge, pour avoir ſoutenu avec tant de zele la cauſe de l'humanité.

M. de la Condamine fut un des premiers que l'Académie Françaiſe diſputa à celle de Sciences, parce qu'il fut un des premiers Savants qui embellirent les Sciences par l'agrément d'un ſtyle à la portée de tout le monde. On remarque dans ſa maniere d'écrire, de la pureté, du naturel, & une ſage ſobriété d'ornements. Il cultiva même la Poéſie, cet art enchanteur, dont la ſéduction a, de tout temps, dérobé quelques moments aux plus grands Philoſophes. Dans la ſociété, il laiſſait échapper des vers aimables, dont la gaieté, la facilité doi-

vent désarmer la critique, sur-tout quand ils ne s'annoncent que comme les délassements d'occupations plus importantes. Nous avons sous les yeux ceux qu'il adressa à M. de Voltaire, en lui envoyant le recueil des observations faites à l'Equateur; & nous les plaçons ici d'autant plus volontiers, que nous sommes à portée d'y joindre la réponse de M. de Voltaire.

De jours si bien remplis les moments sont trop courts;
Ne me lisez jamais, mais écrivez toujours.
C'est à Voltaire seul d'écrire,
A nous de lire & de relire
Jour & nuit sa Prose & ses Vers.
Tous les moments où repose sa lyre,
Sont dus à Frédéric, le reste à l'Univers.

RÉPONSE.

Grand-merci, cher la Condamine,
Du beau présent de l'Equateur,
Et de votre lettre badine,
Jointe à la profonde doctrine
De votre esprit calculateur.
Eh bien! vous avez vu l'Afrique,

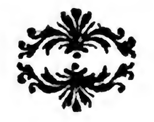
Conſtantinople, l'Amérique ;
Tous vos pas ont été perdus.
Voulez-vous faire enfin fortune ?
Hélas! il ne vous reſte plus
Qu'à faire un voyage à la Lune.
On dit qu'on trouve en ſon pourpris,
Ce qu'on perd aux lieux où nous ſommes:
Les ſervices rendus aux hommes,
Et les bienfaits à ſon pays.

A la priere de ſon épouſe, M. de la Condamine avait commencé d'écrire ſa vie. On doit regretter qu'il ne l'ait pas achevée. Ses récits auraient eu, avec la bonne foi de l'hiſtoire, l'intérêt du Roman. La vie d'un homme qui fut toujours le Chevalier & quelquefois le Héros de la philoſophie & de l'humanité, dut être féconde en aventures extraordinaires.

Ses derniers jours payerent, par différentes infirmités, les travaux de ſes premieres années. Celle qu'il ſouffrait le plus impartiemment, était ſa ſurdité, parce qu'elle contrariait ſa paſſion favorite. Ceux qui ſavaient la cauſe de ſon état, ne pouvaient le voir ſans un

ſentiment de reſpect. Le même enthouſiaſme & la même curioſité qui lui avaient fait ſi ſouvent expoſer ſa vie, ont avancé ſa mort.

Si M. de la Condamine eut des connaiſſances plus étendues que profondes; s'il eut dans l'eſprit plus de cette activité avide qui s'élance vers pluſieurs objets, que de cette pénétration patiente qui s'attache juſqu'au bout à l'objet dont elle s'eſt une fois ſaiſie; enfin ſi d'autres ont laiſſé des découvertes plus ſublimes à la Philoſophie, perſonne n'a laiſſé de plus grands exemples aux vrais Philoſophes.



ÉLOGE

DE MONSIEUR

DE PONT-DE-VEYLE.

ANTOINE DE FERRIOL, COMTE DE PONT-DE-VEYLE, né le premier Octobre 1697, était fils aîné de M. de Ferriol, Président à Mortier du Parlement de Metz, & d'Angélique de Tencin, sœur du Cardinal de ce nom. Il avait pour oncle paternel M. de Ferriol, Ambassadeur du Roi à Constantinople. Le nom de Pont-de-Veyle venait d'une fort belle terre en Bresse, que son pere avait acquise, & qui est sortie depuis de la famille.

La jeune de Pont-de-Veyle fut élevé, jusqu'à l'âge de dix ans, dans la maison paternelle. Il eut le malheur de tom-

ber entre les mains d'un Précepteur, d'ailleurs fort inſtruit, mais dont le caractere & les manieres pédanteſques lui inſpirerent pour l'étude un dégoût qu'il n'a jamais pu vaincre depuis.

Vers 1707, ſes parents l'envoyerent au College des Jéſuites de Paris, qui était alors le ſeul à la mode. Son Précepteur & l'averſion pour les études claſſiques, l'y accompagnerent. Ainſi, avec beaucoup d'eſprit & de facilité, il ne fut qu'un écolier médiocre. Heureuſement l'ennui des exercices du College, n'altéra point le fond de gaieté qu'il avait reçu de la nature. Une humeur agréable, jointe aux qualités ſociales qui formerent de bonne heure ſon caractere, le fit aimer & rechercher de la plupart de ſes compagnons d'étude, dont les plus diſtingués étaient M. le Chevalier de Lorraine, connu depuis ſous le nom de Prince de Lixin, MM. de Villeroi, & M. de Maiſons, mort Préſident à Mortier.

A peine entré au College, M. de

Pont-de-Veyle fit appercevoir le germe du talent ſupérieur & preſque unique qu'il avait pour la chanſon. Il en dut peut-être le développement précoce, à ce violent dégoût qu'il avait conçu pour les Livres claſſiques.

Le Rudiment, Deſpautere, les Racines Grecques furent les premiers ſujets ſur leſquels il exerça ſa verve naiſſante: mais ce furent les ſeuls ſarcaſmes qu'il ſe permit de ſa vie ; & toutes les chanſons qu'il a faites depuis, n'ont eu que le ſel de l'agrément, & n'ont jamais offenſé perſonne.

On ne peut guere pouſſer ce genre ingénieux & facile plus loin que M. de Pont-de-Veyle. Preſque au ſortir du College, il s'amuſait à parodier les airs qui ſemblaient ſe refuſer le plus à l'agrément des paroles. Ses premiers eſſais furent les Parodies du Caprice de Rebel, la Tempête d'Alcyone, les Caracteres de la Danſe, le Pas-de-Six, qui a paru ſous le nom des Amants ignorants. Sa facilité pour ce genre d'in-

promptu, était incroyable. Il a souvent parié de parodier, en quelques minutes, non-seulement les airs qu'il connaissait, mais ceux qui lui étaient étrangers, & qu'il solfiait pour la premiere fois; & jamais il ne perdit une seule de ces gageures.

M. de Pont-de-Veyle ne se borna pas à ces amusements. Il osa essayer ses forces dans le genre dramatique; & il donna, en gardant l'anonyme, la Comédie du Complaisant, qui est demeurée au Théâtre, & qu'on revoit toujours avec plaisir.

Le principal mérite de cette piece consiste dans le contraste heureux des caracteres.

Orgon est un plaideur inquiet, triste & sérieux, qu'un procès prêt à juger, & une fille à marier, occupent douloureusement. Madame *Orgon* est une femme étourdie, qui rit de tout, ne s'inquiete de rien, ne songe qu'à s'amuser, & qui, à la nouvelle de la perte du procès, dont son mari se dé-

ſeſpere, s'en conſole aiſément par l'idée, très-réjouiſſante pour elle, des divertiſſements que le mariage de ſa fille *Angélique* doit lui procurer.

Le complaiſant *Damis*, amant d'*Angélique*, eſt un jeune homme ſuperficiel, ſans principes, ſans caractere, qui n'a point de ſentiment à lui, ſérieux avec le mari, extravagant avec ſa femme, en un mot un vrai Caméléon, qui prend le caractere de toutes les perſonnes à qui il a intérêt de plaire.

Eraſte, rival de *Damis*, contraſte avec le Complaiſant, non-ſeulement par un caractere plus mâle, plus décidé, plus ferme dans ſes ſentiments, mais encore par ſa droiture & par la juſteſſe de ſon eſprit.

Un autre perſonnage, *Argant*, contraſte encore avec *Damis*, & même avec *Eraſte*. C'eſt un homme d'un naturel très-contrariant, qui trouve à redire à tout, & ſe pique de n'être jamais de l'avis des autres. Tous ces différents caracteres ſont très-bien ſoute-

nus. Le perſonnage du Complaiſant ne ſaurait l'être mieux ; car, au dénouement, il a encore la complaiſance de paraître approuver la préférence que l'on donne à ſon rival *Eraſte ;* ce qui oblige *Argant* à s'écrier : *Le bourreau ne ſortira jamais de ſon maudit caractere !*

On pourrait trouver le perſonnage de Madame *Orgon* un peu outré, ſi la ſociété n'offrait pas quelquefois de ces modeles d'extravagance. D'ailleurs, on pardonne au Théâtre l'exagération des caracteres, lorſqu'elle n'eſt pas pouſſée trop loin.

Le *Fat puni* eſt une autre production dramatique de M. de Pont-de-Veyle. La célebre Mademoiſelle Quinaut, excellente Actrice, avec laquelle il était fort lié, avait été frappée de l'uſage qu'on pouvait faire ſur la ſcene du *Gaſcon puni* de la Fontaine. Elle l'avait propoſé à M. de la Chauſſée, qui n'avait pas cru pouvoir traiter décemment un pareil ſujet. M. de Pont-de-Veyle l'entreprit, & en fit le *Fat puni ;* Piece qui

réunit au mérite de la difficulté vaincue, celui d'une intrigue bien conduite, ſans indécence, malgré le ſujet, & d'un ſtyle vif, naturel & plein de traits ſans affectation.

M. de Pont-de-Veyle eut auſſi beaucoup de part à la Comédie du *Somnambule*, & à d'autres Ouvrages d'agrément; par exemple, à pluſieurs Romans qui ont paru ſous le nom de Madame de Tencin, tels que *le Siege de Calais* & les *Malheurs de l'Amour.* On a trouvé dans ſes papiers la premiere partie d'un manuſcrit intéreſſant, tiré de l'Hiſtoire d'Angleterre.

Nous ne parlons pas de pluſieurs autres petits Ouvrages, qui, purement de ſociété, auraient moins d'intérêt pour le public. La plupart ſont des canevas de Comédie, des ſcenes d'Opéra, des Prologues, des Compliments, & juſqu'à des Parades; & dans toutes ces bagatelles, on trouve un badinage plein de ſel, de l'élégance & de graces.

La trempe de l'eſprit de M. de Pont-

de-Veyle, devait naturellement l'éloigner des professions sérieuses. Cependant ses parents l'avaient destiné à la robe, & même lui avaient acheté une charge de Conseiller au Parlement; mais plus le terme de sa réception approchait, plus son éloignement pour cette vocation semblait s'augmenter.

Une petite aventure très-propre à donner une idée de la gaieté de son caractere, & dont il paraît s'être souvenu dans la Comédie du *Complaisant*, contribua à le tirer de cet embarras. Il était allé demander des Conclusions à M. le Procureur-Général, pere de MM. Joli de Fleury, qui occupent, dans la Magistrature, les places les plus distinguées; & il attendait dans une chambre voisine du cabinet de ce Magistrat. Pour charmer son ennui, M. de Pont-de-Veyle se mit à répéter la danse du *Chinois*, dans l'Opéra d'*Issé*, que l'on donnait alors; & il l'accompagnait des attitudes grotesques qui caractérisaient cette danse. Tout-à-coup le cabinet s'ouvrit;

&, comme on peut ſe l'imaginer, M. le Procureur-Général fut d'abord très-ſurpris de cette ſaillie du jeune candidat. Mais comme ce Magiſtrat, malgré la gravité de ſa place, était homme de bonne compagnie, il ſe mit à rire; & la converſation ſe paſſa très-gaiement.

Ce petit événement acheva de convaincre M. de Pont-de-Veyle du peu de diſpoſition qu'il avait pour un état ſi ſérieux. Ses parents ſe rendirent à ſes raiſons, & lui acheterent la charge de Lecteur du Roi, qui lui convenait d'autant plus, qu'elle le laiſſait jouir d'une liberté qu'il préférait à tout.

Exempt d'ambition, il comptait paſſer ſa vie dans le loiſir d'un homme de Lettres. Il en fut tiré par l'amitié. M. le Comte de Maurepas, avec lequel il eut l'honneur de vivre pendant plus de cinquante ans, l'engagea, le força même, pour ainſi dire, à accepter la place d'Intendant-Général des claſſes. Il remplit cette place avec tout le zele de la reconnaiſſance, juſqu'à ce que M. de

Maurepas eût quitté la Cour. On peut juger combien M. de Pont-de-Veyle, avant de mourir, a partagé la joie publique, lorſque ce Miniſtre a été rendu aux vœux de la nation.

Dégagé de tout emploi, & dans le ſein de ſa douce liberté, M. de Pont-de-Veyle ſe contenta de faire les délices des ſociétés où il vivait, c'eſt-à-dire, de la meilleure compagnie. Il fut honoré, juſqu'à ſes derniers moments, de l'amitié de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conti.

Nous ne pouvons rien ajouter de plus piquant à ce que nous avons dit du caractere aimable de M. de Pont-de-Veyle, que ſon portrait, tracé par une main ingénieuſe & délicate, qui lui aſſure plus de réputation que nos éloges. Rien ne nous a paru plus digne d'honorer ſa mémoire, que ce monument flatteur de l'amitié ; c'eſt le crayon du ſentiment, employé par les graces.

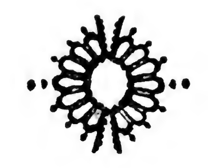
» L'eſprit & le talent de M. de Pont-

» de-Veyle, méritaient toutes les dis-
» tinctions qui font l'ambition des Gens
» de Lettres; mais sa modestie & son
» amour pour l'indépendance, lui firent
» préférer les agréments de la société,
» aux honneurs & à la célébrité : il
» évitait tout ce qui pouvait exciter
» l'envie. Ce fut malgré lui que l'on
» découvrit qu'il était l'Auteur de trois
» Comédies qui eurent un grand suc-
» cès. La crainte de déplaire, le rendait
» fort circonspect dans la conversation.
» Ceux qui ne le connaissaient pas,
» pouvaient penser qu'il n'était point
» frappé des ridicules; & il les démê-
» lait plus sûrement que personne. On
» pouvait penser aussi qu'il n'était pas
» bon juge des ouvrages de goût &
» d'esprit : il avait l'air de tout ap-
» prouver; il ne se permettait aucune
» critique : & personne n'était plus en
» état que lui d'en faire de bonnes,
» puisque tous les Ouvrages qu'on a
» de lui, sont du meilleur ton & du
» meilleur goût. Son extérieur était

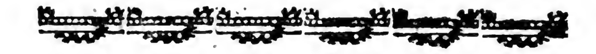
» bien froid, ſes manieres peu empreſ-
» ſées : on aurait pu le ſoupçonner d'ê-
» tre d'une grande indifférence ; & l'on
» ſe ſerait bien trompé : il était capa-
» ble de l'attachement le plus ſincere
» & le plus conſtant ; jamais aucun de
» ſes amis n'a eu le moindre ſujet de ſe
» plaindre de lui : aucune raiſon, au-
» cun prétexte ne le refroidiſſait pour
» eux ; il connaiſſait leurs défauts ; il
» cherchait à les en corriger, en leur
» en faiſant ſentir les inconvénients ; il
» n'acquieſçait jamais au mal qu'on pou-
» vait dire d'eux : enfin l'on peut dire
» de M. de Pont-de-Veyle, qu'il était
» eſtimable par ſon eſprit, par ſes ta-
» lents, par ſes vertus, & par l'extrême
» bonté de ſon cœur. "

M. de Pont-de-Veyle dépériſſait depuis quelques temps ; & il s'eſt éteint le 3 Septembre 1774, après avoir ſouffert ſon état de langueur avec le plus grand courage. Il a laiſſé un frere, doué, comme lui, de toutes les qualités ſociales, avantageuſement connu par ſon

eſprit, par ſon amour pour les Lettres, par ſes liaiſons avec ceux qui les cultivent, & particuliérement avec le Neſtor du Parnaſſe & de la Littérature Françaiſe; c'eſt M. le Comte d'Argental, Miniſtre Plénipotentiaire de l'Infant-Duc de Parme auprès du Roi.



ÉLOGE



ÉLOGE

DE

M. TANNEVOT,

Membre des Académies de Nancy & des Arcades de Rome, Censeur Royal, ancien premier Commis des Finances.

ALEXANDRE TANNEVOT naquit à Versailles en 1692, de parents honnêtes, qui le firent élever avec soin, (*) & qui, par leurs connaissances, le placerent sur le chemin de la fortune. On l'a vu 60 ans dans les Bureaux de MM.

(*) M. Tannevot, pere, était Architecte, si nous en croyons ces deux vers de son fils qui le regardent.

C'est-là que de son Art déployant la science,
D'un superbe édifice il traçait l'ordonnance.

le Couturier & Boulogne, terminer sa carriere par les places importantes de premier Commis des Finances, & de premier Secretaire de M. de Boulogne, devenu Contrôleur-Général. Amaſſer de grands biens dans un pareil état, eſt la choſe la plus ordinaire; c'eſt peut-être l'hiſtoire de ſes ſucceſſeurs; mais ce ne fut point la ſienne. A peine, après tant d'années de ſervices, a-t-il laiſſé de quoi payer ſes dettes, & quelques petits legs domeſtiques & pieux: ſa ſucceſſion, nous ont dit les perſonnes de qui nous avons pris des Mémoires à cet égard, ne s'eſt trouvée compoſée que d'un faible mobilier, de quelques tableaux, & d'un petit bien à Châtenay, près de Sceaux.

Ce que nous annonçons ici de la modicité de ſa fortune, eſt ſi peu vraiſemblable dans l'état actuel des mœurs générales, qu'on pourrait imaginer, peut-être, ou que M. Tannevot fut un diſſipateur, ou que ſes commettants furent des ingrats. Ce que nous avons

à dire de ſes principes, de ſa morale & de ſa conduite, écarte abſolument le premier ſoupçon. A l'égard de l'autre, il ſuffira d'obſerver qu'un bienfaiсteur eſt preſque toujours un homme vivement ſollicité, & qu'il eſt rare que la modération des deſirs d'un ſage ne ſoit pas reſpectée. On n'obtient que ce qu'on demande plus d'une fois; & tout eſt expliqué, dès que M. Tannevot ſe reſpecta aſſez, pour s'en tenir à des appointements qui n'ont jamais fait la fortune de perſonne.

Quant à ſa modération, il la dut, ſans doute, à cet eſprit de religion & de piété qu'il conſerva toute ſa vie, & nous croyons pouvoir ajouter que le commerce des Muſes, qu'il aſſocia aux occupations de ſon état, ne fit qu'augmenter chez lui ſon indifférence, & peut-être ſon mépris pour la fortune : tout eſprit bien fait qui cultive les Lettres, doit ſe dire avec Horace :

. . . . omitte mirari beatæ
Fumum & opes, ſtrepitumque Romæ.

Il est si peu de moyens de s'enrichir qui ne fassent pas rougir, qu'une ame noble & saine doit rejetter aisément ceux qui se présentent. Eh ! qui n'aimerait pas les Lettres, lorsqu'elles sont envisagées sous ce point de vue ; lorsqu'on sait que les douces jouissances qu'elles procurent, laissent dans le cœur peu de desirs vains & frivoles ? Comment, en effet, le Peintre ou le défenseur de la vertu, partagerait-il des vices que poursuit l'utile courroux de sa plume ? Si quelques exemples paraissent contrarier nos idées sur ce point, celui qu'a donné M. Tannevot dans le cours d'une longue vie, leur est du moins bien favorable.

Ce fut en 1766 qu'il donna, en trois petits volumes, ses différents Ouvrages, ou plutôt ses Amusements poétiques : nous les parcourrons, pour fixer le dégré d'estime qui est dû à M. Tannevot, comme homme de Lettres, & sur-tout comme un des plus honnêtes hommes de son siecle.

Le premier volume contient un grand nombre de petites Pieces fugitives, filles du caprice & de l'occaſion. Produites dans des moments de loiſir fort courts, dit-il, elles n'ont pas, à beaucoup près, reçu toutes les formes; c'eſt faire leur hiſtoire en deux mots, & avoir d'ailleurs juſtifié, ſi le déſordre peut jamais l'être, le défaut de liaiſon, ou de rapport qui ſe trouve entre elles. Cependant comme il y en avait beaucoup qui avaient paru anciennement, ſoit dans la ſociété, ſoit dans quelques-uns de nos Journaux, l'Auteur les a rendues moins défectueuſes dans ce Recueil; ce ſont ſes modeſtes expreſſions. La premiere Piece eſt une Epître de M. Tannevot à ſes Livres; & il nous ſemble que ſi M. de Marmontel, dans une Epître qui a le même titre, n'en a pas imité le ton, il en a du moins ſuivi la marche. M. Tannevot, ainſi que l'Académicien, porte un jugement ſur les Auteurs anciens & modernes; & il a l'avantage de n'avoir offenſé en rien le goût gé-

néral. Voici comme il parle de Despréaux dans cette Epître.

Eh ! d'où vient qu'aujourd'hui son nom est célébré ?
Si ce n'est qu'imitant Juvenal, Perse, Horace,
Disciple ingénieux il les suit à la trace,
Et qu'en se permettant d'heureuses libertés,
Sa Muse *nuit & jour* respire leurs beautés ?
Exemple salutaire au Parnasse moderne, &c.

Parmi ces Pieces, qui ne sont pas toujours d'un grand intérêt, il faut en convenir, on trouve des vers sur la convalescence de sa femme ; ce qui nous apprend que notre Philosophe fut marié, & que comme il avait été le fils le plus soumis, l'ami le plus fidele, il fut aussi le plus tendre des époux.

Nous passerons au morceau plus considérable, qui termine le premier volume. C'est une Tragédie en vers & en cinq Actes, intitulée *Daluca*, & qui n'est connue, dans nos Dictionnaires dramatiques, que sous le titre de *Séthos*. Elle ne fut point représentée ; & les sentiments religieux de l'Auteur, ne lui per-

mirent de faire aucune démarche pour cela : il se contenta de l'imprimer en 1739. Le sujet de cette Piece, que M. de Léris trouve fort bonne, est tiré du Roman du même nom, que venait de faire paraître M. l'Abbé Terrasson.

On sait que les amis de l'Abbé Terrasson avaient porté fort haut le mérite de ce Roman, qu'on assimilait presque au chef-d'œuvre de Fénelon, & qu'on ne lit plus aujourd'hui. Le grand nombre des partisans de l'Ouvrage, en avoit imposé même à l'Aristarque, qui a été si long-temps redoutable aux Lettres. Voici ce qu'en disait l'Abbé Desfontaine dans son Nouvelliste du Parnasse : C'est un Roman, toujours sérieux, fait pour l'esprit & non pour le cœur, qu'il n'intéresse presque en aucun endroit ;... c'est un Ouvrage qui, malgré ses défauts & son médiocre succès, mérite l'estime des connaisseurs, & fait honneur aux lumieres de son Auteur... Ce jugement, à beaucoup d'égards, convient à la Tragédie dont ce Roman a fourni l'idée :

il y a des ſcenes & des vers heureux, mais peu d'intérêt. Le perſonnage de Spanie, qui aime Séthos, & qui eſt toujours prête à épouſer Pamphos, rival & frere de Séthos, parce que ſon mariage a été ainſi arrangé par ſon pere, eſt d'une nature un peu alambiquée : l'abandon que fait Séthos lui-même, & de ſa maîtreſſe, & de ſes droits au Trône d'Egypte, pour y conſerver la tranquillité, n'eſt guere plus dans la vraiſemblance ; & tout cela ſent trop le Roman. Nous rapporterons quelques vers de cette Tragédie, que l'Auteur avait conſacrée au grand Corneille par une Epître, (*) afin de donner quelque idée du ſtyle de M. Tannevot. Voici comme Spanie parle de ſon amour pour Séthos.

La vertu plaît toujours à des ames bien nées.
Ce Héros rempliſſant ſes hautes deſtinées,

(*) Noble & vaſte génie, Héros du dramatique,
Je t'offre les eſſais d'une Muſe tragique, &c.

Jusqu'à mon cœur alors étendit ses exploits;
Et je connus l'amour pour la premiere fois.
Je ne sais quels attraits purent toucher son ame;
Mais il sentit en lui naitre la même flamme:
Vainement son respect me cachait son ardeur,
Ses regards, malgré lui, me dévoilaient son cœur;
Et peut être les miens, plus indiscrets encore,
L'ont-ils instruit des feux qu'il avait fait éclore.

Daluca, marâtre cruelle, & que M. Tannevot semble avoir dessinée d'après la Cléopâtre de Rodogune, se peint elle-même ainsi.

Je fis plus, je changeai la face de la Cour:
Des austeres vertus elle était le séjour;
Des jeux & des plaisirs elle devint l'asyle.
A leurs douces leçons la jeunesse docile,
S'amollit aisément au sein des voluptés.

. . . .

Ceux qui de la vertu suivaient les loix suprêmes,
Craignaient ma politique, & s'exilaient eux-mêmes;
De leur sagesse austère ils délivraient mes yeux;
A ma nouvelle Cour ils étaient odieux:
Ils devaient l'être aussi: je l'avois composée
D'une jeune Noblesse, & vaine, & méprisée,

De Miniſtres vendus aux paſſions des Grands.

. . . .

Le Roi n'oſe pas voir ce que j'ai ſu tramer ;
Quand il ouvre les yeux, je ſais les lui fermer ;
Moi-même j'ai choiſi tout ce qui l'environne :
Et nul, ſans mon avis, n'approche ſa perſonne :
Par cet art de régner, je fais ce qu'il me plaît
D'un époux ſoupçonneux qui dans le fond me hait,
Que mon pouvoir offenſe & mes careſſes gênent,
Qui voit ſouveut le piege où mes avis l'entraînent,
Mais qui, faible & toujours facile à gouverner,
N'a jamais été Roi que pour me couronner.

Il était difficile, comme on le voit, d'avilir davantage le perſonnage d'Oſorath, Roi de Memphis, & pere de Séthos; & il ne faut qu'une tache de cette eſpece, pour ôter à un tableau tout ce qu'il peut avoir d'ailleurs d'intéreſſant. Nous oſerons le dire, la Tragédie n'étoit point un genre auquel M. Tannevot dût employer ſes moments de loiſir : ce genre difficile demande un homme tout entier ; & c'eſt un des plus grands inconvénients d'une certaine mé-

diocrité de talents, de laiſſer croire qu'on peut indifféremment ſe porter à tout.

M. Tannevot n'était guere plus appellé à marcher ſur les traces de la Fontaine, que ſur celles de Corneille; & cependant on trouve une trentaine de fables dans le ſecond volume : mais elles ſervent à prouver que le naturel & le ſimple ſont encore bien éloignés du naïf, qui donne à la fable un caractere qui lui eſt ſi propre.

Ce qui a le plus diſtingué M. Tannevot dans la Littérature, ce ſont ſes Poéſies ſacrées, où ſon zele pour la Religion s'eſt montré ſous des formes différentes. Allarmé de pluſieurs atteintes, qu'une indiſcrete Philoſophie portait ſur le ſyſtême chrétien, on le voit employer toutes les armes contre cette licence. Nous touchons dit-il, preſque au temps d'une corruption générale, ſuite funeſte de l'extinction des vertus, & de ces mœurs ſi pures, dont la Religion eſt une ſource intariſſable.... Ce qui touche juſqu'aux larmes, ajoute-t-il, ce ſont les périls aux-

queis notre jeuneſſe eſt expoſée. Que deviendra l'eſpoir de la Nation, lorſque ſes enfants, livrés de bonne heure à l'incrédulité, abjureront, du moins dans leurs cœurs, la foi & les vertus de leurs peres ?

Une Chanſon, ſur l'air des Pendus, & qui a pour titre : *Le Philoſophiſme*, verſe le ridicule ſur la plupart des opinions modernes & dangereuſes. Les deux couplets ſuivants en donneront l'idée.

On ne doit vivre que pour ſoi ;
Telle eſt ma principale loi :
N'adopter & ne reconnaître
Rien au monde que ſon bien-être,
Et l'opérer tout au plutôt,
Aux dépens d'autrui, s'il le faut.

Tenez donc pour indifférents,
Soit les amis, ſoit les parents :
S'ils ne vous obligent ſans ceſſe,
Leur être attaché, c'eſt foibleſſe,
Même à ſon pere, ſauf ſon bien ;
S'il eſt pauvre, il ne vous eſt rien.

Une Epître adreſſée à MM. les Docteurs de la Société de Sorbonne, & qui

a pour objet de détruire les ſophiſmes de nos incrédules, valut à notre Auteur, en 1764, un Reſcrit, où la Société de Sorbonne & la Faculté de Théologie, lui rendent graces du zele qu'il employe à combattre les erreurs de notre ſiecle. *Quibus auditis*, diſent ces anciens boucliers de la Foi, *gratias egit Secitas Viro clariſſimo Domino Tannevot, ob honorificam carminis nuncupationem, quod autorem prodit Religionis amantem, in Hiſtoriâ ſacrâ verſatiſſimum, in arte ſcribendi concinnum & elegantem, &c.* Voilà un de ces titres, dont peu de Gens de Lettres de notre temps ſeront porteurs, & qui concilieront toujours à M. Tannevot l'eſtime qui eſt due à l'Ecrivain qui rend à la Poéſie la pureté de ſon origine, en lui faiſant annoncer les grandes vérités.

Parmi les diverſes petites Pieces qui ſuivent, nous avons obſervé une réponſe agréable, faite à M. Piron, au nom de Mademoiſelle de Poix, vieille fille, aimable & pleine d'eſprit, à la-

quelle l'Auteur de la Métromanie avait adressé un Madrigal ingénieux que voici :

Madrigal de M. PIRON, sous le nom d'ALEXIS, à Mademoiselle de POIX.

Amants des onze mille Vierges,
Vous êtes d'insensés mortels ;
Vous n'avez pas pour tant d'Autels,
Assez d'offrandes, ni de cierges.
Dix Pucelles en tout de mes vœux épurés,
Seules sont & seront les objets révérés.
De Poix est la plus jeune (*), & j'en fais ma Corine ;
Les neuf autres on les devine,
A ces vers amoureux qu'elles m'ont inspirés.

RÉPONSE.

Si, grace au Berger Alexis,
J'étais au rang des neuf Pucelles,
Le front ceint de lauriers choisis,
Je me croirais au-dessus d'elles.

Si, formant un tendre lien,
Je bravais le temps qui me mine,

(*) Elle avait près de 80 ans.

Je l'emporterais ſur Corine;
Son amant deviendrait le mien.

Mais l'incomparable Julie
Ne doit en prendre aucuns ſoucis :
Mon ſort eſt plus digne d'envie :
Mon Ovide eſt mon Alexis.

A ſa voix pleine d'énergie,
Je vois rétrograder mes ans;
Et ſa lyre eſt une magie
Qui me ramene à mon printemps.

Nous tirerons encore de ce volume une Lettre de M. Tannevot, adreſſée au même M. Piron, à l'occaſion de ſa Paraphraſe du *De prefondis*, & de ſa Lettre inſérée dans le Mercure du mois de Mai 1765 ; & la réponſe de M. Piron que nous y joindrons, ne pourra, ſans doute, qu'être agréable à nos Lecteurs, & fera mieux que nous l'éloge de M. Tannevot.

A M. PIRON.

Je ne ſaurois, Monſieur, me diſpenſer de vous féliciter, ſur l'édification que vous venez de répandre parmi les

perſonnes attachées à la Religion : l'on ſent que le cœur parle encore plus que l'eſprit, dans votre Paraphraſe du *De profundis.* Vous y regrettez avec énergie, un égarement de votre jeuneſſe : on pourrait dire, *felix culpa!* Après une telle réparation, elle ne peut produire qu'un très-bon effet, partant d'un homme de votre mérite & de vos talents ; elle donne un démenti formel à ceux qui regardent aujourd'hui l'irreligion, comme la pierre de touche du bel eſprit. Il eſt du bon air de mépriſer toute Religion révélée ; c'eſt une marotte preſque auſſi néceſſaire à un homme de Lettres, que la politeſſe dans les manieres, & la propreté dans les habits à un homme du monde. Quiconque ne peut aller du moins juſqu'au doute, le mieux eſt pour lui de ſe ſéqueſtrer de la ſociété. Cependant les Déiſtes les plus ſavants & les plus ſubtils, n'ont pu faire d'autre mal à la Religion Chrétienne, que de l'inſulter par leurs railleries. Si nos eſprits forts ſavaient combien ils

font pitié à des gens ſolidement inſtruits de ſes principes, ils rabattraient beaucoup de leurs faſtueux raiſonnements, qui ne ſont, au fond, que de purs ſophiſmes : ils ont un certain éclat ; ce ſont de ces feux nocturnes, qui égarent en ébloüiſſant. Au ſurplus, Monſieur, ces ſentiments que vous témoignez dans ce que vous appellez le dernier enfant de votre Muſe, (je lui ſouhaite, moi, bien de la poſtérité encore,) ces ſentiments, dis-je, m'étaient déja connus ; & vous me les expoſâtes avec la même candeur, dans une promenade que j'eus l'honneur de faire avec vous aux Tuileries il y a quelques années : c'eſt ce qui m'a rendu encore plus ſenſible à votre nouvelle Poéſie, & ce qui ne laiſſe rien ajouter à la parfaite eſtime & à l'attachement reſpectueux avec leſquels je ſuis, &c.

Réponse de M. Piron.

Ma chrétienne & ſincere palinodie, Monſieur, après la ſatisfaction de ma conſcience, ne pouvait m'en cauſer une plus

fenfible, que de m'avoir rappellé dans votre fouvenir. Nos demi-beaux efprits & nos quarts de Philofophes, peuvent me ridiculifer tout à leur aife. Un fuffrage auffi defirable que le vôtre à tous égards, & fur-tout pour l'Ouvrage en queftion, acheve de m'en confoler pleinement. Rien n'eft plus flatteur, dit-on avec raifon, que les louanges de quelqu'un que nous en favons mille fois plus digne & plus couvert que nous. Qui ne connaît depuis long-temps, Monfieur, vos vertus & vos talents? Comment donc ne ferais-je pas touché de votre approbation? Oh! qu'il fait bon avoir affaire aux bonnes ames, & quand furtout, comme la vôtre, elles font douées des lumieres du folide & véritable efprit! Votre indulgence pour ma faibleffe, va jufqu'à lui donner une douce épithete. Je regarde cette charitable abfolution, comme un préfage de la rémiffion d'en-haut; elle m'en donne un avant-goût, dont je ne puis trop vous remercier : c'eft un premier fruit que je tire

déja de mon ſincere repentir & de ma confeſſion publique. Le ſecond, c'eſt, Monſieur, la bonne inſpiration qu'à ce propos vous avez eue de m'adreſſer *le Philoſophiſme ;* je l'ai lu & relu avec un très-grand plaiſir.

L'Avertiſſement reſpire la mâle & ſage éloquence des grands Docteurs de la vérité. Vous gémiſſez pathétiquement & pleurez, à bon droit, ſur l'abomination de la déſolation qu'annonce la Philoſophie moderne & diabolique, en verſant, comme elle fait, le poiſon de l'indépendance & de l'irréligion dans le cœur de nos jeunes gens. Le tour que vous prenez pour foudroyer ces petits Capanées, eſt ingénieux; & pour être enjoué, n'en eſt pas moins aſſommant : les vers, pour être aiſés & naturels, n'en ſont pas moins heureux, ni quelquefois moins ſublimes ; je les relirai plus d'une fois encore. Je vous rends de très-humbles graces d'un pareil envoi ; & je finis, en vous priant d'être bien perſuadé que vous avez en moi un

ſerviteur très-reſpectueux, & un très-ſincere admirateur. PIRON.

C'eſt dans le troiſieme volume que ſe trouve l'Ouvrage qui a le plus contribué à la réputation de Monſieur Tannevot : il eut pluſieurs éditions de ſuite ; c'eſt une ſeconde Tragédie qui parut, pour la premiere fois, en 1742, avec une Epître dédicatoire à l'Académie Françaiſe, qu'on ne retrouve plus à la tête des dernieres éditions. Le titre eſt, *Adam & Eve*. Deux raiſons contribuerent à la faire mieux accueillir du public, que la Tragédie de Séthos ; c'eſt que, quoique M. Tannevot n'eût fait aucune de ſes Pieces pour le Théâtre, cependant celle de Séthos ne s'écartant point de la route dramatique donnée, pouvait être jugée ſelon les principes de l'art ; au-lieu qu'*Adam & Eve* étant évidemment, & par ſa nature, hors de la poſſibilité des repréſentations, elle ne pouvait être ſoumiſe aux regles théâtrales. La ſeconde raiſon eſt, que M. Tannevot ayant puiſé chez Milton, non-

ſeulement l'idée de ſa Tragédie, mais encore un grand nombre de détails, avait, ſous ce guide ſublime, agrandi ſa maniere de penſer & d'écrire. (*) Nous nous contenterons de tranſcrire ici la Scene IVe. du Ve. Acte, où M. Tannevot s'éleve preſque à la hauteur du Texte ſaint, en paraphraſant ces terribles mots de la Divinité offenſée : *Adam ubi es ?*

SCENE IV.

LA VOIX DE DIEU, ADAM, EVE.

LA VOIX DE DIEU.

Adam, où donc es-tu ? qui te caches à ton maître ?
Pourquoi devant ton Dieu différer de paraître ?

ADAM.

Puis-je m'offrir à vous ? Le ſon de votre voix,

(*) M. de Léris, dans ſon Dictionnaire des Théâtres, dit que cette Piece offre des morceaux dignes des plus grands Auteurs.

Même avant votre aſpect, m'a fait fuir dans ce
bois.

LA VOIX DE DIEU.

Ma voix n'a pas toujours ſur ton ame troublée,
Produit cette terreur dont elle eſt accablée.
Tout ſuccede, ſans doute, à notre heureux rival;
Voilà l'homme en effet devenu notre égal.

. . . .

Tu te connais, Adam, tu rougis de te voir:
Dis-moi de ton état qui te pouvait inſtruire,
Si, reſpectant la Loi que je ſus te preſcrire,
Tu n'avais pas oſé, perfide à mon amour,
Sur le fruit interdit attenter en ce jour?

ADAM.

Je déplore, Seigneur, ma vie infortunée.
Cette compagne, hélas! que vous m'aviez
donnée,
Qui devait être ici ma joie & mon bonheur,
Cette même compagne a fait tout mon malheur.

LA VOIX DE DIEU.

Dans ſon égarement pourquoi l'as-tu ſuivie?
Etait-elle ton Dieu? Lui devais-tu la vie,
Pour lui céder ton rang, ton empire, tes droits,
Et lui ſacrifier tout ce que tu me dois?
Tu ſais, au prix du ſien, quel fut ton apanage:

Les graces, la beauté furent tout ſon partage.
C'eſt pour te plaire, Adam, qu'elle reçut le jour;
Mais la formant pour toi, pour ton fidele amour,
Je n'ai pas prétendu qu'une auſſi douce chaîne
Dût ſur ta volonté la rendre ſouveraine.
Qu'elle parle, il eſt temps. O femme! qu'as-tu fait?

EVE.

Le Serpent m'a trompée; il cauſa mon forfait.

LA VOIX DE DIEU.

(*Au Serpent.*)

Organe ſéducteur, fléau de l'innocence,
C'eſt ſur toi que d'abord tombera ma vengeance.
Puiſque ton artifice & ta ſubtilité,
Ont ſéduit un eſprit plein de crédulité.
Sois maudit déſormais; rampe dans la pouſſiere:
N'oſe plus vers le Ciel lever ta tête altiere.
La race de la femme un jour t'écraſera;
Tes pieges ceſſeront, & ſon vainqueur naîtra.

(*A Eve.*)

Toi qui prêtas l'oreille à cet eſprit immonde.
Au ſein de la douleur tu deviendras féconde;
Ton époux abſolu dominera ſur toi;
Sa ſeule volonté te ſervira de loi.

(*A Adam.*)

Et toi, rebelle Adam, de qui la complaiſance
A ta femme ſur moi donna la préférence,
Ecoute ton arrêt, & vois dans l'avenir,
Les peines & les maux dont je veux te punir.
Ton crime ſe répand ſur toute la nature.
La terre, qui devait, ſans ſoins & ſans culture,
Sous l'aſpect tempéré d'une unique ſaiſon,
Offrir à tes beſoins ſa fertile moiſſon,
N'eſt plus qu'un champ proſcrit, où la ronce & l'épine
Sembleront *tour à tour* conjurer ta ruine;
Ses flancs ne s'ouvriront qu'aux pénibles travaux;
Tes jours ſeront marqués par cent labeurs nouveaux, &c.

M. Colin de Blamont, de l'Ordre de Saint-Michel, & Sur-Intendant de la Muſique du Roi, avait, comme on le voit, rendu ſervice à ſon ami M. Tannevot, en l'excitant d'abord à traduire en vers le Poëme du Paradis perdu; ce qui avait conduit notre Auteur à traiter ce ſujet en dramatique, à en faire une Tragédie, comme Milton en avait eu lui-même l'idée.

La

La ſuite de ce volume eſt preſque entiérement conſacrée à des Poéſies ſaintes, telles qu'un Poëme ſur l'Euchariſtie, des Odes ſur la Priere, ſur la Religion, ſur les grandeurs de Dieu dans ſes Ouvrages, des Stances ſur les Saints & ſur le bonheur d'un vrai Chrétien, une Chanſon ſur le Livre de l'Eſprit, &c. &c.

Il y avait plus de 40 ans que M. Tannevot avait fait éclater ſon zele pour la Religion, par des vers adreſſés à l'Auteur d'une Epître à Uranie. Le témoignage de M. l'Abbé Bignon, ſur le mérite de cette Piece, de notre Auteur, eſt encore un des monuments qui doivent aſſurer ſa gloire. Voici la Lettre qu'écrivit, en 1732, le célebre Abbé Bignon.

» Quelques éloges, Monſieur, que mé-
» rite le tour aiſé de votre Poéſie, &
» la force des expreſſions avec leſquel-
» les vous vous recriez contre l'irréli-
» gion, permettez-moi de vous avouer
» que je ſuis encore plus touché du ze-

» le que vous faites paraître dans une » occasion aussi importante à la gloire » de Jesus-Christ & de son Eglise. L'in- » digne Piece qui a paru, méritait le sou- » levement de tous ceux qui font pro- » fession de la Foi, & il est beau de » voir qu'un homme, occupé à des em- » plois si différents de la Théologie, soit » le premier à prendre les armes, pen- » dant qu'on voit garder le silence à ceux » que tant de raisons devraient exciter à » confondre l'impiété. Il est vrai que » dans les vers que vous combattez, » elle s'y découvre avec des traits si abo- » minables, qu'elle semble se confondre » elle-même, & qu'au-lieu d'être l'ou- » vrage de l'esprit & de la raison, on » n'y voit, comme vous le remarquez » si bien, que les horribles effets de la » corruption du cœur.

» Quoique je me flatte de vous aller » faire après-demain mon compliment de » vive voix, je ne puis différer d'un mo- » ment à vous témoigner toute la part » que je prends à la gloire que vous mé-

» ritez en cette rencontre, & la sensi-
» bilité avec laquelle je suis, Monsieur,
» votre, &c. BIGNON."

Tant de travaux utiles, tant de marques diverses de considération & d'estime, ne porterent cependant M. Tannevot qu'à des Académies étrangeres & à la modeste place de Censeur-Royal. Que de fois nous avons vu de frivoles productions mieux récompensées!

C'est dans le cours de 1773 qu'est mort, à 81 ans, cet Ecrivain, dont M. de Bonami, son Censeur, a dit que ses Pieces, même les moins sérieuses, dictées par le bon goût, délasseraient & orneraient l'esprit, tandis que les autres serviraient à former le cœur.

La vieillesse fut la maladie qui priva la Capitale d'un Financier désintéressé, d'un époux tendre, d'un fils respectueux, d'un ami fidele, & d'un Poëte vertueux dans la personne de M. Tannevot A l'égard de sa mort, elle fut telle qu'il l'a peinte dans son Ode sur le repos du Sage.

Dès qu'à l'abri de la licence,
L'homme, guidé par l'innocence,
Vogue ſans redouter le ſort,
Son trajet eſt preſque inſenſible;
Et, dans ſa route, un vent paiſible
Le conduit doucement au port.



ÉLOGE

DE MONSIEUR

DUPRÉ-DE-SAINT-MAUR.

NICOLAS - FRANÇOIS DUPRÉ - DE-SAINT - MAUR naquit à Paris vers la fin du dernier ſiecle, & fut deſtiné, par ſa famille, à occuper dans la Robe une place de Maître des Comptes. Quelques ſervices que ſes talents & ſon application euſſent rendus à ſa Chambre, ils ne lui auraient point fait un nom; & c'eſt à l'amour de l'étude qu'il doit celui qu'il laiſſe après ſa mort dans les faſtes de la République des Lettres.

Il fut, parmi nous, un des premiers amateurs de la Littérature Anglaiſe, qu'on avait peu connue dans l'autre ſiecle, & dont M. de Voltaire, après ſon premier

voyage à Londres, rendit nos beaux esprits plus curieux qu'ils ne l'avaient été jusqu'alors. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce nouveau goût, que nous inspira le célebre Auteur de la Henriade, a été aussi utile au progrès des arts qu'il le croyait : toutes les importations ne sont pas également heureuses ; & les fruits de tels climats, transportés dans tel autre, peuvent acquérir des qualités nuisibles par la transplantation.

M. Dupré-de-Saint-Maur, en s'occupant à nous faire connaître le Paradis perdu de Milton, dont le sort avait été si singulier en Angleterre, que l'Auteur n'en avait point vu le succès, & que c'était par une espece de révélation bien postérieure, que ce Poëme passait pour un chef-d'œuvre, ne courait point le risque d'avoir, comme Lysandre, apporté dans sa Patrie une richesse qui devait la corrompre. Le Poëme de Milton, au mérite duquel on croyait difficilement en France, était fait pour y apprendre ce qu'une vaste imagination

pouvait tirer d'un ſujet ſtérile & bizarre.

Il y avait peu d'années que M. de Mirabaud avait fait paraître une traduction de la Jéruſalem du Taſſe, lorſque M. Dupré-de-Saint-Maur donna celle du Paradis perdu, avec une vie de Milton & des remarques de M. Addiſſon.

Cet Ouvrage eut beaucoup de ſuccès ; & voici comme en parle un Journaliſte en 1731 (1). *Rendons juſtice au Traducteur ſi eſtimable par ſa politeſſe & par ſes talents : ce qu'on peut dire de moins avantageux, c'eſt qu'il a fait voir, par cette traduction, que notre langue peut atteindre l'énergie & le ſublime de la langue Angiaiſe.*

En effet, il eſt aiſé de s'appercevoir que le Traducteur, bien-loin d'aſſervir ſon original aux beautés particulieres de la langue qu'il lui fait parler, laiſſe prendre à cette langue une teinte étrangere & poétique, qui avertit qu'il s'éleve vers

(*) Bibliotheque Françaiſe, tome 15, partie 2.

on auteur. Par-tout on ſent qu'il y a un Poëte, une imagination forte & vive, qui animent la Proſe de M. Dupré. Caractere néceſſaire, mais rare, mais le ſeul qui puiſſe faire ſupporter la verſion proſaïque d'un Poëme. Caractere qui manque abſolument à la traduction du Taſſe, par M. de Mirabaud, & qu'on retrouve en partie dans celle qu'un Anonyme vient de nous donner de l'Homere des Italiens.

Ce qui prouve invinciblement l'avantage réel qu'eut le Traducteur de Milton ſur celui du Taſſe, c'eſt que M. Racine le fils, par une nouvelle traduction du Paradis perdu, n'a point fait oublier celle de Monſieur Dupré, qui eſt la ſeule qu'on liſe encore; tandis que la nouvelle verſion de la Jéruſalem, attribuée à une plume célebre, ſera probablement celle qui nous reſtera, parce que ce Poëme n'y paraît plus comme chez M. de Mirabaud, un ſimple Conte ou un Roman écrit naturellement dans notre Proſe, & que le Poëte y perce à chaque

inſtant ſous l'enveloppe dont il eſt revêtu.

La traduction de Milton, par M. Dupré, eſt donc la meilleure poſſible en proſe; car nous n'imaginons pas qu'un Poëte puiſſe être rendu autrement que par un Poëte. Quelle différence en effet de ce morceau que traduiſit M. de Voltaire, dans ſon eſſai ſur la Poéſie épique, d'après Milton, avec celui qui y répond chez M. Dupré, quoique élégant & fort! Nous allons les mettre ici ſous les yeux de nos Lecteurs. Milton fait parler l'Ange des ténebres s'échappant des Enfers, au moment qu'il découvre le ſoleil qui ſortait des mains du Créateur. Voici la verſion de M. Dupré-de-Saint Maur, Livre IV.

» O toi, dont le front glorieux fait
» pâlir les étoiles & repréſente le Sou-
» verain du monde! Soleil, apprends
» toute l'horreur que j'ai pour toi. Ton
» éclat me rappelle le triſte ſouvenir
» de la gloire que je poſſédais au-deſ-
» ſus de ta ſphere, avant que l'orgueil

» & la plus déteftable ambition m'euf» fent armé contre le Roi des cieux. "
Voici comme M. de Voltaire a rendu ce difcours de Satan.

Toi, fur qui mon tyran prodigue fes bienfaits,
Soleil, Aftre de feu, jour heureux que je hais,
Jour qui fais mon fupplice, & dont mes yeux s'étonnent,
Toi qui fembles le Dieu des Cieux qui t'environnent,
Devant qui tout éclat difparait & s'enfuit,
Qui fais pâlir le front des Aftres de la nuit,
Image du Très-Haut qui régla ta carriere,
Hélas! j'euffe autrefois éclipfé ta lumiere.
Sur la voûte des Cieux élevé plus que toi,
Le trône où tu t'affieds s'abaiffait devant moi.
Je fuis tombé; l'orgueil m'a plongé dans l'abyme.

On ne peut refufer à la traduction du Magiftrat une forte d'élévation de ftyle; & cependant quelle différence de cette Profe à la verfification de M. de Voltaire? C'eft ainfi qu'un Poëte aimerait à fe voir naturalifer dans un autre idiôme que le fien.

Quoi qu'il en foit, Milton a été beaucoup lu dans la traduction de M. Du-

pré ; & il a aujourd'hui presque autant de réputation parmi nous, qu'en Angleterre. Nous n'allons pas à la vérité jusqu'à dire, comme Addisson, que si on lui refuse le titre de Poëme héroïque, on n'a qu'à lui donner celui de Poëme divin ; mais on pense, comme M. de Voltaire, que c'est le seul Poëme où l'on puisse trouver, dans un parfait degré, cette uniformité qui satisfait l'esprit, & cette variété qui rejouit l'imagination ; & que si Dieu, les Anges & Satan parlaient, ils parleraient comme Milton les fait parler. Milton seul, ajoute M. de Voltaire, fait de l'amour une vertu ; il a su lever, d'une main chaste, le voile qui couvre ailleurs les plaisirs de cette passion.... Il ne s'éleve pas au-dessus de la nature humaine, mais au-dessus de la nature humaine corrompue ; & comme il n'y a point d'exemple d'un pareil amour, il n'y en a point d'une pareille Poésie. » Il est difficile sans doute » que les Anglais les plus enthousiastes » ayent saisi dans leur Poëte épique un

» caractere qui le fasse p'us aimer. »

M. Dupré-de-Saint-Maur, fidele aux tons divers de son original, les suit & s'y conforme; il fait parler Satan avec courage, avec véhémence; mais, comme son auteur, il employe les couleurs les plus fraîches pour peindre les jardins d'Eden, comme on va le voir dans le morceau suivant. » Là des arbres sans » nombre, chargés en toute saison de » fleurs & de fruits, décoraient l'en- » ceinte intérieure. L'or de leur colo- » ris, mêlé d'une infinité de douces nuan- » ces, charmait le soleil. Il semblait pren- » dre plus de plaisir à porter ses rayons » sur leurs surfaces fleuries, qu'à se » peindre lui-même dans les nuages d'une » belle soirée, ou à varier les couleurs » de l'Arc-en-Ciel.

» Telle était la beauté de ce paysa- » ge. L'air qui se purifiait de plus en plus » à mesure que l'on avançait, inspirait » au cœur des plaisirs capables d'écar- » ter toute tristesse & même le déses- » poir, si quelque chose pouvait adou-

» cir un désespoir éternel. Les doux
» zéphyrs, agitant leurs aîles odoriféran-
» tes, dispersaient à l'envi les parfums
» naturels, & disaient en murmurant où
» ils avaient dérobés ces dépouilles em-
» baumées. "

Ecoutons maintenant le péché parler à l'Ange de la mort, au dixieme Chant. O mon fils, lui dit-il, pourquoi perdons-nous le temps à nous regarder l'un & l'autre, pendant que Satan, notre grand auteur, prospere dans d'autres mondes, & qu'il nous prépare un plus heureux établissement ?... Je m'imagine sentir en moi une nouvelle force; il me semble qu'il me croît des aîles, & que j'entre en possession d'un vaste Empire au-delà de cet abyme... Essayons de faire un pont depuis l'enfer jusqu'à ce nouveau monde, où Satan triomphe à cette heure... Vas, repartit à l'instant le squélette hideux, vas où ton penchant & ta gloire t'appellent; je ne resterai point en-arriere... Le goût du carnage, la proie immense & l'odeur de mort

que répandent toutes les créatures qui vivent au monde, nous marquent notre route... En achevant ces mots, il respira avec délices l'odeur du fatal changement qui était arrivé sur la terre; ainsi les oiseaux carnaciers, malgré l'éloignement, démêlent l'exhalaison des cadavres, &c.

Ces deux citations si différentes entre elles, nous ont paru nécessaires pour prouver, comme nous l'avons dit, que M. Dupré sait, avec beaucoup d'art & de souplesse d'esprit, disposer son style aux nuances diverses de Milton.

Il crut cependant devoir l'abandonner quelquefois, pour ne pas trop effrayer, & notre goût peut-être un peu timide, & notre circonspection dans les ouvrages même de génie. Parmi les retranchements que se permit avec sagesse le Traducteur, on compte sur-tout le *le Paradis des foux*, que traverse Satan, & où l'Auteur Protestant lui fait trouver *les indulgences*, *les Chapelets*, *les Capuchons & les Moines*; plaisanterie dé-

placée dans un Poëme sérieux, & qui l'aurait été encore davantage dans la bouche d'un Ecrivain Catholique.

M. Dupré-de-Saint-Maur enrichit son élégante traduction de notes instructives & savantes; & ce qui confirme le succès entier de son Ouvrage, c'est d'entendre regretter tous les jours que la traduction *du Paradis reconquis* ait été d'une autre main que la sienne. Nous ne dissimulerons point ici que quelques ennemis de cet Ecrivain voulurent semer le bruit que l'Abbé de Boismorand, fameux par quelques mémoires contentieux, par sa passion pour le jeu, & par plus de scandales encore, était le véritable auteur de la traduction du Paradis perdu; mais cette supposition gratuite & sans aucune sorte de preuve, n'eut jamais plus de crédit auprès des gens sensés, que le Chartreux de l'illustre Crébillon. Le choix honorable qu'en fit depuis l'Académie Française, en est un témoignage sans replique.

La traduction du Paradis perdu ne fut

pas le ſeul Ouvrage de M. Dupré-de-Saint-Maur. Il donna un Eſſai ſur les Monnoies, des recherches profondes ſur leur valeur, qui ſont toujours conſultées avec fruit par les hommes les plus inſtruits ſur cette matiere, que les de Boze, les Dupuys, les le Beau, les Bonamy n'ont point encore entiérement éclaircie (*).

Des recherches d'un autre genre, & dont un des plus grands hommes de ce ſiecle a conſacré l'utilité par l'uſage qu'il en a fait dans ſon hiſtoire naturelle, morale & particuliere (†) étendent encore la réputation de M. Dupré-de-Saint-Maur. On a cherché dans ces derniers temps, dit Monſieur de Buffon, à établir, par des obſervations, quelque choſe de fixe ſur la mortalité des hommes à différents âges... Pluſieurs per-

---

(*) Voyez les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

(†) Voyez l'hiſtoire naturelle de M. de Buffon, tome 4.

ſonnes habiles ont travaillé ſur cette matiere, & en dernier lieu M. de Parcieux, de l'Académie des Sciences, nous a donné un excellent Ouvrage, qui ſervira de regle à l'avenir au ſujet des tontines & des rentes viageres... Les tables qu'il a données dans le même Ouvrage ſur la mortalité dans les différents Ordres Religieux, ſont auſſi très-curieuſes; mais étant borné à un certain nombre d'hommes qui vivent différemment des autres, elles ne ſont pas encore ſuffiſantes pour fonder des probalités exactes ſur la durée générale de la vie. M. Halley, Graunt, Kerſboom, Syrapſon, &c. ont auſſi donné des tables de la mortalité du genre humain; & ils les ont fondées ſur le dépouillement des regiſtres mortuaires de quelques Paroiſſes de Londres, de Breſlau, &c. mais il me paraît que leurs recherches, quoique très-amples & d'un très-long travail, ne peuvent donner que des approximations aſſez éloignées ſur la mortalité du genre humain. En général,

pour faire une bonne table de cette espece, il faut dépouiller, non-seulement les regiſtres des Paroiſſes d'une ville, comme Londres, Paris, &c. où il entre des étrangers & d'où il ſort des natifs, mais encore des campagnes; afin qu'ajoutant enſemble tous les réſultats, les uns compenſent les autres. C'eſt ce que M. Dupré-de-Saint-Maur, de l'Académie Françaiſe, a commencé à exécuter ſur douze Paroiſſes de la campagne, & trois Paroiſſes de Paris. Il a bien voulu me communiquer les tables qu'il en a faites pour les publier. Je le fais d'autant plus volontiers, que ce ſont les ſeules ſur leſquelles on puiſſe établir les probabilités de la vie des hommes, en général, avec quelque certitude.

Ces tables ſont enſuite tranſcrites dans l'Hiſtoire naturelle de l'homme, depuis la page 385, juſqu'à la page 418, incluſivement; & Monſieur de Buffon en tire les inductions ſuivantes; ſavoir, qu'on peut eſpérer raiſonnablement qu'un enfant qui vient de naître, ou qui a zéro

d'âge, vivra 8 ans; qu'un enfant qui a déja vécu un an, ou qui a un an d'âge, vivra encore 33 ans; qu'un enfant de deux ans révolus, vivra encore 38 ans; qu'un homme de vingt ans révolus, vivra encore 33 ans, 5 mois; qu'un homme de 30 ans, vivra encore 28 ans, & ainsi de tous les autres âges.

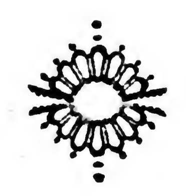
Quelques réflexions que nous voulussions faire sur l'honneur qu'a eu M. Dupré de fournir d'utiles matériaux au Pline, à l'Archimede de notre siecle, elles n'ajouteraient rien à la gloire que lui procure la préférence qu'a donnée à ses tables M. de Buffon, sur tous les travaux des Savants qu'il a cités.

Ce n'est point à ces Ouvrages rendus publics, que s'est bornée la vie active & laborieuse de M. Dupré, toujours occupé à augmenter ses connaissances par la recherche des pieces les plus rares en tout genre. On sait que les vastes Bibliotheques des Religieux Bénédictins lui étaient toujours ouvertes; que c'étaient les lycées qu'il aimait

à parcourir, & auxquels il a donné jusqu'aux derniers instants de sa vie. Les Manuscrits qu'il laisse, doivent contenir un grand nombre de faits & de réflexions utiles à l'histoire du gouvernement & de l'administration de son pays. L'héritier de son nom, de ses vertus, ainsi que de ses talents, ne nous privera point, sans doute, de ses richesses, si les soins vigilants qu'il donne à l'administration de la Province heureusement confiée à sa prêture, lui laissent les moments nécessaires à la rédaction de ces Mémoires, & à l'ordre dont ils peuvent avoir besoin.

Nous espérons que nos Lecteurs se seront apperçus, que nous nous sommes presque bornés à une simple notice des différentes productions de M. Dupré, & que nous nous sommes écartés, le plus que nous avons pu, du ton de l'éloge. Eh! quel besoin pouvait avoir de nos louanges, celui que louera, en lui succédant à l'Académie Française, le Magistrat à jamais illustre, qui vient

d'élever l'éloquence Françaiſe auſſi haut que celle des Athéniens & des Romains, puiſque dans ſa bouche elle avait pour baſe l'éternelle majeſté des Loix & la félicité des Peuples ?





ÉLOGE.

DE MONSIEUR

MARIETTE. (*)

PIERRE-JEAN MARIETTE, Secretaire du Roi, Contrôleur de la Chancellerie, Amateur honoraire de l'Académie de Peinture & de Sculpture, & associé de l'Académie de Florence, naquit à Paris le 7 Mai 1794.

Son pere, qui se distingua dans l'art de la gravure, dont il faisait sa profession, lui donna une éducation analogue à l'état qu'il devait embrasser. La maison paternelle fut sa premiere école;

(*) Nous avons tiré cet Eloge de M. Mariette, de la Notice historique qu'en a donnée M. Lacombe, & dans laquelle il nous a permis de puiser.

les leçons & les exemples ne lui manquerent pas. Il fit ses Humanités au College des Jésuites, & sa Rhétorique sous le célebre Pere Porée.

L'esprit, la vivacité, une mémoire des plus heureuses, un goût décidé pour le travail, s'annoncerent de bonne heure chez M. Mariette.

En 1717, il fit le voyage d'Allemagne, & demeura à Vienne pendant deux ans. S. A. S. le Prince Eugene de Savoie l'honora d'une protection particuliere, & le chargea de l'arrangement du Cabinet d'Estampes de Sa Majesté Impériale Charles VI. M. Mariette passa ensuite en Italie, le centre des beaux-Arts; il parcourut, avec des yeux observateurs, les chefs-d'œuvres en tout genre que cette patrie de Raphaël, de Michel-Ange, du Bernin, du Titien, &c. offre à chaque pas aux Amateurs éclairés. La comparaison que M. Mariette eut souvent occasion de faire de ces précieux monuments du génie, perfectionna son goût naturel, & lui procura ce trésor

de

de connaiſſances, qui devait un jour le rendre une des lumieres de ſon ſiecle pour tous les objets relatifs au deſſin.

En 1741, la famille de feu M. Crozat, dont il avait toujours été l'ami, le pria de ſe charger de la direction de la vente de ſes deſſins & pierres gravées. Il en fit un catalogue raiſonné : ce catalogue ſera toujours conſulté avec fruit par les Amateurs, parce que M. Mariette a joint aux deſcriptions des deſſins, de très-bonnes remarques critiques ſur le génie, le ſtyle & la maniere de deſſiner des principaux Artiſtes.

Ce fut à cette vente qu'il augmenta ſa riche & précieuſe collection de deſſins, qui ſe trouve aujourd'hui dans ſon cabinet. Le recueil d'eſtampes, qui eſt auſſi très-conſidérable & du plus beau choix, avait, quant à ce qui regarde les productions des anciens Graveurs, été commencé par le pere de M. Mariette. Ce cabinet, ſi connu dans toute l'Europe par la voix de la renommée, le ſera bientôt plus particuliérement par

le catalogue (*) qu'en doit faire le Sieur Basan, Auteur du Dictionnaire des Graveurs.

En 1750, l'Académie Royale de Pein-

(*) Ce Catalogue peut, entre les mains de M. Basan, devenir très-instructif. Il est assez ordinaire, dans un catalogue raisonné d'estampes, de les ranger par école; en sorte qu'un Artiste qui a gravé d'après des Peintres Italiens, Français, Flamands, &c. a ses ouvrages distribués dans ces trois écoles. Mais ne serait-il pas plus simple, pour les recherches & la commodité des Amateurs, de former le catalogue d'estampes de M. Mariette, puisque sa collection est assez complete, par ordre chronologique de Graveurs? Ceux qui affectionneraient un Artiste plus qu'un autre, pourraient, par cette méthode, voir d'un coup d'œil la suite de ses productions. Un autre avantage qui en résulterait, serait de présenter aux Lecteurs les progrès successifs de la gravure; ouvrage qui manque absolument dans nos bibliotheques. Les Amateurs pourraient observer facilement, dans un pareil catalogue, les Graveurs qui ont fait époque dans leur Art & ont le plus contribué à sa perfection. Ils se convaincraient par eux-mêmes, que nos plus célebres Graveurs modernes, en s'éloignant de la pratique de Wischer, de Bolswert, de Pontius, de Vosterman, dont il se trouve des œuvres completes dans la Collection de M.

ture & de Sculpture l'admit au nombre de ſes Honoraires Aſſociés libres.

M. Mariette était conſidéré d'un grand nombre de perſonnes diſtinguées par leurs places & leurs talents. M. le Comte de Maurepas, dont l'eſtime eſt un éloge, l'a toujours honoré de la ſienne. M. le Comte de Caylus était ſon ami particulier. Les célebres Artiſtes Watteau, le Moyne, Coypel, Bouchardon, Vanloo, &c. &c. ont vécu avec lui dans la plus grande intimité, & avaient dans ſes lumieres la plus grande confiance.

Il était conſulté dans toutes les matieres du reſſort des Arts; & ſon jugement était adopté de préférence. Il y portait cet œil obſervateur à qui rien

---

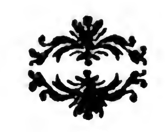
Mariette, n'ont point fait faire un pas de plus à la gravure. Ils ont, par la manœuvre d'un burin net & pur, donné plus de propreté & de douceur à leurs eſtampes; mais ils ont beaucoup perdu de la force, du coloris & de l'effet que les Graveurs Flamands ſavaient répandre dans leur gravure, qui d'ailleurs, par la variété de ſes travaux, était très-propre à caractériſer les différents objets.

n'échappe. M. Mariette, pour mieux approfondir ſes connaiſſances en ce genre, embraſſa différentes ſortes d'études. Il poſſédait le Latin, l'Italien ſupérieurement, &, depuis pluſieurs années, il avait appris l'Anglais.

Il s'était appliqué particuliérement à la ſcience des médailles & pierres gravées. L'excellent Traité qu'il en a donné, en deux volumes *in-fol*, eſt rempli de ſavantes recherches, qui lui mériterent les plus grands éloges, & lui donnerent un rang parmi les bons Ecrivains. Nous avons auſſi de cet Amateur éclairé une Lettre adreſſée à M. le Comte de Caylus ſur Léonard de Vinci, dont il a écrit la vie, & tracé le caractere; une autre Lettre ſur la fontaine de la rue de Grenelle; une troiſieme Lettre ſur les Ouvrages de Piraneſi. On trouve, dans cette derniere Lettre, des réflexions lumineuſes, qui ne ſont pas relatives aux Arts ſeul, mais dont l'application peut ſe faire à l'Eloquence, à la Poéſie & à la Philoſophie des Romains.

M. Mariette menait une vie aſſez retirée, & ne ſe plaiſait jamais mieux que dans ſon cabinet. Les Arts, qu'il ne ceſſa de cultiver, lui procurerent ce calme intérieur, & le firent jouir de ces plaiſirs de l'eſprit, qui nous rendent la retraite ſi douce, & contribuent le plus à notre bonheur.

Pere heureux, ami fidele & zélé, d'une probité exacte & vraie, d'une humeur douce, conciliante, toujours égale; toutes ces qualités rendaient ſon commerce ſûr & intéreſſant. Il a fini ſa carriere le 10 Septembre 1774, après une maladie longue & douloureuſe; il était âgé de 80 ans & 4 mois.





ÉLOGE

DE MONSIEUR

HÉRISSANT.

FRANÇOIS-DAVID HÉRISSANT, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Professeur aux Ecoles de la même Faculté, des Académies Royales des Sciences de France & d'Angleterre, & de celle des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, naquit le 29 Septembre 1714, à Rouen, (où ses parents se trouvaient accidentellement pour suivre un procès,) de Jean-Baptiste Hérissant & de Marguerite Marion, tous deux de familles anciennes de Paris, & distinguées depuis long-temps, l'une dans la Librairie, & l'autre dans la Jurisprudence & le Barreau. M. Hé-

riſſant, du côté de ſa mere, avait même l'avantage d'appartenir d'aſſez près à MM. de la Hire, Membres célebres de l'Académie des Sciences.

De retour à Paris, les parents de M. Hériſſant ne négligerent rien pour l'éducation de leur fils, qu'ils deſtinaient au Barreau, mais qu'un penchant irréſiſtible, qui ſe manifeſta dès l'âge de onze ans, entraînait vers l'étude de l'Anatomie. L'enfant Anatomiſte préſenta à cet âge à M. Winſlow, ami & Médecin de ſa famille, un oiſeau diſſéqué avec tant d'adreſſe & d'intelligence, que cet illuſtre Docteur en fut frappé, & s'écria que le jeune Hériſſant ferait un jour des prodiges dans cet art.

Le vœu de M. Hériſſant le pere était abſolument contraire à ce goût inné de ſon fils pour l'Anatomie & pour les autres connaiſſances qui ſont la baſe du grand Art de la Médecine. Il contrariait ſans ceſſe le jeune adepte dans cette étude, & employa long-temps les menaces & toute la rigueur de l'autorité paternelle,

pour l'en détacher ; mais l'éleve de la nature triompha de cette contrainte : il suivit, à l'insu de son pere, les démonstrations Anatomiques de M. Winslow, les cours de Botanique de M. de Jussieu, ceux de Chymie de MM. Boulduc & Lémery, allait encore à la dérobée faire des pansements à l'Hôtel-Dieu, & y observer d'un œil avide les opérations savantes qui s'y font journellement.

M. Winslow arracha enfin au pere de M. Hérissant son consentement pour le faire étudier en Médecine ; c'est-à-dire, qu'il obtint la permission d'étudier cet Art, lorsqu'il était déja un grand Médecin.

A peine M. Hérissant était-il Licencié, & venait-il de perdre son pere, que feu M. Languet de Gergy, Curé de Saint-Sulpice, fit choix de lui pour être un des Médecins des pauvres de sa Paroisse.

Les progrès journaliers de la réputation de M. Hérissant autoriserent M. Winslow à lui confier des travaux que son grand âge ne lui permettait plus d'es-

pérer de finir. Il l'engagea plusieurs fois à faire ses leçons au Jardin du Roi, & le vanta à tous ses amis, sur-tout à feu M. de Réaumur. Celui-ci était chargé du laboratoire de l'Académie, & employait toujours le petit revenu qui y est attaché, à former un éleve pour cette illustre Société. Ce fut en 1743 que M. de Réaumur fit choix de M. Hérissant, pour remplir auprès de lui ce poste d'éleve; poste qui, sans mettre aucun obstacle à ses études Anatomiques, pour lesquelles M. de Réaumur lui avait donné un emplacement commode, le mirent à portée d'étudier la nature, & toutes ses richesses, sous le plus grand Naturaliste qui fût alors. M. de Réaumur ne tarda pas à donner à M. Hérissant une preuve d'estime & de confiance beaucoup plus frappante encore; il en avait fait son éleve, il en fit son ami & son Médecin. Quelqu'attrayantes que fussent pour lui les autres parties de l'étude de l'Histoire naturelle, M. Hérissant conserva toujours un goût prédominant pour l'A-

natomie, qu'il regardait avec raison comme la base de la connaissance de l'homme physique & de tout le regne animal.

Sans être encore de l'Académie des Sciences, M. Hérissant entretenait un commerce intime avec cette illustre Compagnie, & s'en était fait connaître par deux Mémoires intéressants, l'un sur le méchanisme de la respiration, l'autre sur un enfant né avec le bec de lievre, qui avait eu pendant sa vie la singuliere propriété de pouvoir remplir sa bouche d'eau, & de la faire sortir par le nez sans ouvrir la bouche. L'ouverture du cadavre fit voir à M. Hérissant, que cette propriété tenait à ce que la voûte du palais, dans ce sujet, était percée de deux trous, & que les cornets du nez manquaient absolument.

Déja connu par des travaux de cette importance, & desiré depuis long-temps par l'Académie des Sciences, M. Hérissant y entra le 20 Mars 1758, en qualité d'Adjoint Anatomiste. Presque aussi-tôt il donna un Mémoire sur la struc-

ture des cartilages des côtes de l'homme & du cheval. Dans le cours de la même année, il lut à l'Académie une dissertation très-curieuse sur le mouvement du bec des oiseaux, & prouva, contre l'opinion généralement reçue jusqu'alors, que dans la plus grande partie des oiseaux, le demi-bec supérieur est mobile, comme l'inférieur; sorte d'organisation bizarre, si on la compare avec celle de l'homme & des quadrupedes, & qu'on n'avait guere remarquée avant M. Hérissant, que dans le perroquet.

En 1749, M. Hérissant donna un excellent Mémoire sur les dents du requin. Il fit voir qu'indépendamment des dents apparentes & tranchantes dont est armée la gueule effroyable de ce vorace cétacée, il a encore un immense magasin de dents en attente; que ces dents de réserve ne sont point, comme dans les autres animaux, contenues dans un germe qui ait besoin de se développer, mais qu'elles y sont toutes venues, & couchées les unes sur les autres à côté

de la dent actuelle, comme les feuilles d'un artichaut; qu'enfin dès qu'une dent est détruite, celle qui en est la plus proche, se releve & prend sa place.

En 1761, l'Académie des Sciences nomma M. Hérissant à la place d'Associé Anatomiste.

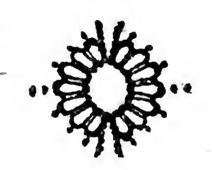
Au commencement de l'année suivante, ce Savant lut un Mémoire très-curieux sur la situation singuliere de l'estomac dans le coucou, & il en déduisit la raison physique & palpable de la non-couvaison, dans cette sorte d'oiseau, qui parvient à avoir de la postérité, en pondant furtivement ses œufs dans le nids des autres especes de menus volatiles.

Un autre Mémoire de M. Hérissant sur l'organe de la voix, tant chez l'homme, que chez les animaux; une observation importante qu'occasionna à cet Anatomiste la dissection d'un homme mort d'une maladie de poitrine; une autre observation que lui fournit l'ouverture d'un poulet mort à quatre mois, affligé d'un emphysême universel; une décou-

verte qu'il fit d'une ſeconde eſpece de gencive, dans la bouche des enfants, & qui differe de l'eſpece ordinaire de gencives, en ce qu'elle n'eſt point permanente; la ſolution du problême de la maniere dont les os ſe forment & ſe conſolident; la découverte d'un moyen de conſerver les oiſeaux, & même toutes ſortes d'animaux, par l'entremiſe d'une poudre; la compoſition d'une liqueur propre à conſerver à la peau ſa ſoupleſſe & même ſes couleurs, dans les ſujets Anatomiques, & d'une eau très-claire & très-limpide, propre à conſerver les poiſſons & les inſectes dans toute leur fraîcheur, ſans altérer le lut des bocaux : tous ces travaux importants pour les progrès de l'Anatomie & de l'Hiſtoire naturelle, accrurent la réputation de M. Hériſſant juſqu'en 1770; & dès l'année 1769, il fut nommé à la place de Penſionnaire Anatomiſte. Vers le même temps, il s'occupa du phénomene étrange de la réproduction de la tête des limaçons, & démontra l'exiſ-

tence de cette merveille, en présentant à l'Académie un limaçon dont la tête, qui avait été coupée, s'était conservée si entiere dans de l'esprit de vin, qu'on y reconnaissait jusqu'aux dents de cet animalcule, auquel il était revenu une seconde tête garnie de tous ses organes, & même de dents semblables aux premieres. Cette expérience fut suivie de la derniere qu'ait publiée M. Hérissant; je veux parler des trois crapauds qu'il enferma vivants, en présence de l'Académie des Sciences, dans trois boîtes, lesquelles furent sur le champ enveloppées d'un bloc de plâtre assez épais, & gardées dans l'appartement même de l'Académie. Ces boîtes ne furent ouvertes qu'au bout de dix-huit mois; & deux de ces animaux furent trouvés vivants : mais ayant été ouvertes de nouveau depuis la mort de M. Hérissant, arrivée le 21 Août 1771, les crapauds furent trouvés morts. M. Hérissant a vécu près de cinquante-neuf ans. M. le Duc de la Vrillere, digne protecteur des

Arts & du vrai mérite, a obtenu du Roi une pension pour la veuve de ce célebre Médecin Anatomiste.





ÉLOGE DE M. D'ORIGNY.

PIERRE-ADAM D'ORIGNY vient d'emporter les regrets de la ville de Reims, sa patrie, où il est mort le 29 Septembre 1774, & où il était né d'une famille noble. Tel qu'un autre Xénophon, il consacra son épée à l'Etat, & sa plume à l'histoire; ou plutôt il trouva, dans sa propre famille, un exemple frappant de cette double émulation, qui, sans doute, devrait être plus commune chez la nation de l'Europe la plus brave & la plus spirituelle. Il comptait parmi ses grands oncles Pierre d'Origny, Ecuyer, Sieur de Sainte-Marie, qui dédia au Roi François II un Poëme intitulé: *Le Temple de Mars tout-puissant*, & qui dédia

ensuite au Roi Henri III un autre Ouvrage qui a pour titre : *Le Héros de la Noblesse Française*, tous deux imprimés à Reims, l'un en 1559, & l'autre en 1578.

M. d'Origny entra de bonne heure au service, dans le Régiment de Champagne. Il obtint la Croix de l'Ordre de Saint-Louis en 1744. Il combattait en qualité de Capitaine de Grenadiers à l'attaque des lignes de Wissembourg, en Allemagne, lorsqu'il reçut une blessure dangereuse, qui, le mettant hors d'état de suivre son inclination pour la guerre, ranima sa premiere passion pour l'étude, & le fit se livrer sans réserve à des recherches historiques, auxquelles ses campagnes & ses occupations militaires avaient souvent fait diversion. Rendu alors à lui-même, il rassembla dans le silence du cabinet une foule immense de matériaux, fruits d'un grand nombre de lectures & de méditations sur les chroniques des anciens peuples, & principalement des premieres dynasties des

Egyptiens. Ces matériaux confus manquaient d'un plan général qui leur servît de base, & d'un ordre qui leur donnât la vie. M. d'Origny se fixa au *grand Empire des Egyptiens*, qu'il envisagea selon ses rapports avec l'histoire des autres peuples ; &, de la sorte, il revêtit son sujet de toute la richesse, de toute l'étendue & de tout l'intérêt dont il était susceptible; tellement qu'il se crut autorisé à le diviser en deux objets, & à en faire deux ouvrages distincts l'un de l'autre, mais dont l'affinité permanente & l'identité primitive; se font sentir d'elles-mêmes. L'un est intitulé : *L'Egypte ancienne, ou Mémoires historiques & critiques sur les objets les plus importants de l'histoire du grand Empire des Egyptiens, par M. d'Origny, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne.* 2 vol. *in*-12. d'environ 400 pages chacun, à Paris, chez Vincent, 1762. L'autre a pour titre : *Chronologie Egyptienne, ou Chronologie*

des Rois du grand Empire des Egyptiens, depuis l'époque de sa fondation par Menès, jusqu'à celle de sa ruine par la conquête de Cambyse, fils de Cyrus. Par le même. Chez le même Libraire, 1765, 2 vol. *in*-12. du même nombre de pages que l'*Egypte ancienne.*

Malgré l'humeur que témoigne, avec assez de fondement, M. d'Origny, contre tous les Ecrivains à systême, on ne peut nier que ses deux Ouvrages n'ayent eux-mêmes pour base une hypothese; & peut-être lui aurait-on su plus de gré de la donner pour telle, que de protester, comme il fait souvent, que tout ce qu'il avance est d'une vérité incontestable, & garanti par des faits historiques, dont personne ne doit douter. En effet, en présentant ainsi son hypothese pour un ordre authentique de faits réels, il arrive que toutes les fois qu'il se trouve en contradiction formelle avec l'histoire, écueil qu'il ne pouvait pas toujours éviter, les Lecteurs s'arment de défiance, non-seulement sur le fait où M. d'Ori-

gny tombe en défaut, mais encore ſur toutes les autres parties du vaſte édifice de ſa Chronologie Egyptienne, & de ſon ancienne Egypte.

Par exemple, M. d'Origny nous donne pour conſtant, que du culte des Divinités céleſtes, les Egyptiens paſſerent au culte des Héros diviniſés; & qu'enſuite ils en vinrent à adorer les animaux que repréſentaient leurs enſeignes militaires. Il ſuppoſe à ce ſujet, que les mêmes animaux n'eurent pas toujours un culte établi dans la même contrée; & que, ſuivant que les Egyptiens remportaient des ſuccès, ou eſſuyaient des diſgraces, ſous l'enſeigne du loup, du chien, de l'épervier, &c. ils déifiaient ou anathématiſaient ces animaux. Or toutes ces aſſertions, comme on le voit, ſont très-conjecturales; ou, pour mieux dire, elles ſe trouvent démenties par le témoignage de l'hiſtoire, qui nous apprend que Macédon était révéré ſous la forme d'un loup, parce que ſon nom ſignifie un loup; & Anubis ſous la forme

d'un chien, parce que ſon nom ſignifie un chien ; qu'enfin, par cette même raiſon, l'emblême de l'un était un loup, & celui de l'autre un chien : ce qui ne s'accorde nullement avec le ſyſtême de M. d'Origny, qui pourtant s'était preſcrit de renoncer à toute hypotheſe, & de ne rien avancer que de conforme au témoignage de l'hiſtoire.

On peut encore mettre au nombre des hypotheſes très-ſuſceptibles de doute, avancées par M. d'Origny, cette aſſertion nouvelle, qu'il faut le plus ſouvent entendre d'un ſeul & même perſonnage, ce que l'hiſtoire raconte de deux ou trois perſonnages qu'elle a expreſſément diſtingués ; comme lorſqu'il veut que le ſecond & le troiſieme Oſiris ne ſoient qu'un même Oſiris ; que le ſecond, le troiſieme & le quatrieme Vulcain, ne ſoient que le même Vulcain, &c.

Au reſte, ſi ces diverſes parties du ſyſtême, d'ailleurs très-ingénieux, de M. d'Origny, ſont, pour le moins, problématiques, on ne peut, d'autre part,

ſe diſpenſer de lui ſavoir gré de ces fauſſes tentatives même, puiſqu'elles lui ont occaſionné les plus ſavantes recherches & les plus judicieuſes réflexions ſur quantité d'objets d'érudition ſinguliérement curieux.

L'un & l'autre Ouvrage de M. d'Origny ſont remplis de ces traits d'un diſcernement exquis, d'une comparaiſon réfléchie, & d'une littérature également choiſie & profonde. Parmi la foule d'exemples que nous pourrions en rapporter, nous n'en citerons qu'un ſeul, pour nous renfermer dans les bornes que ſemble nous preſcrire la forme de ce Nécrologe. M. d'Origny veut faire ſentir l'inſuffiſance, la non-conformité, & l'infidélité palpable des traductions que les Grecs faiſaient de certains noms propres donnés aux Dieux en Egyptien, en les échangeant contre les noms helléniques de certaines Divinités Européennes. Les Grecs, écrit M. d'Origny, traduiſaient *Néith* par Minerve, *Amoun* par Jupiter, *Phthas* par Vulcain. Or en Egyptien,

Néith désigne une chose incorruptible, qui s'étend jusqu'aux cieux, &c.; *Amoun*, ce qui est caché; & *Phthas*, ce qui contribue à la production & à la perfection de toutes choses. Assurément, ajoute-t-il, les dénominations de Jupiter, de Minerve & de Vulcain, ne peignent rien de tel à l'esprit. Ainsi, en rapprochant les noms des Dieux que les Anciens ont conservés en langue Egyptienne, des noms Européens que les Grecs leur ont donnés, on découvre, & le peu d'utilité que les Grecs pouvaient en tirer, & l'illusion que cet expédient, de traduire ainsi les noms, devait faire.

L'Egypte ancienne, & la *Chronologie Egyptienne*, sont remplies, nous le répétons, d'une multitude infinie de traits semblables, qui annoncent une érudition peu commune & une critique éclairée. On ne peut donc être que justement étonné des termes méprisants qu'employe, à l'égard de leur estimable Auteur, celui des *Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois*. Voici les propres

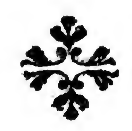
pres paroles de M. de Paw : » Si on lit
» dans l'Ouvrage de M. d'Origny, que
» vingt mille Villes ont pu y exiſter
» ſans faire aucun tort aux terres labou-
» rables, nous dirons que de telles aſ-
» ſertions ſont des rêves, qui reſſem-
» blent à ceux que *ce même homme* a eus
» ſur l'Iſle éléphantine. "

Nous nous permettrons de faire ob-
ſerver à M. de Paw, que *ce même hom-
me* eſt une expreſſion groſſiere & révol-
tante, quand on parle d'un Gentilhomme,
d'un brave Officier, & d'un homme de
Lettres diſtingué par ſon ſavoir ; & qu'au
ſurplus, s'il ſe donne la peine de relire
avec réflexion & impartialité les deux
Ouvrages de M. d'Origny, il y trou-
vera abondamment de quoi oppoſer une
juſte eſtime au jugement déſavantageux
& inconſidéré qu'il s'eſt hâté de pro-
noncer ſur cet Ecrivain, dont la perte
excite chez les Savants les regrets les
plus légitimes.

Les laborieuſes & importantes re-
cherches de M. d'Origny furent interrom-

pues en 1761, par un évenement désastreux, dont il a placé le récit à la fin de la Préface de l'Egypte ancienne. Il perdit, en cette année, un neveu qui faisait sa consolation, & qui joignait au feu de la jeunesse, & à la bravoure si naturelle à la Noblesse Française, l'expérience des Capitaines les plus consommés. C'est en employant le style le plus simple, le plus dénué d'ornements ambitieux, que M. d'Origny nous trace l'abrégé des campagnes brillantes du Chevalier d'Origny, son neveu, & l'accident, ou plutôt l'assassinat funeste qui lui ravit le jour, dans la fleur de l'âge, & au sein même de l'exploit le plus éclatant. L'empressement du Général, (M. le Maréchal de Broglie) du Ministre, (M. le Duc de Choiseul) & du feu Roi (Louis XV) à recompenser l'action héroïque du jeune d'Origny, par le grade de Colonel; les ruisseaux de sang ennemi que répandirent ses braves compagnons pour venger sa blessure, faite en trahison, & contre toutes les loix de la guerre, mê-

lent quelque consolation à la douleur dont on se sent pénétré, en lisant cet événement vraiment tragique : mais comment retenir ses larmes à la fin du récit, où l'on apprend que la lettre qui portait au Chevalier d'Origny les intentions du Roi pour sa récompense, le trouva mort de sa blessure, & ne put acquitter le Monarque du sang versé à son service !





ÉLOGE HISTORIQUE DE M. FRÉZIER,

Directeur des Fortifications en Bretagne, Honoraire de l'Académie Royale de Marine, par M. de Marguery, Secretaire de cette Académie, Enseigne de Vaisseau.

LA France doit la famille des Frézier, ou Frazer, d'Ecosse, aux troubles de Religion qui agiterent l'Angleterre à la fin du XVI[e] siecle : une branche de cette famille, fuyant la persécution, se refugia en Savoie, en 1599. AMÉDÉE-FRANÇOIS FRÉZIER naquit à

Chambery en 1682. Un oncle de Pierre-Louis Frézier, pere d'Amédée, avait obtenu en France des Lettres de naturalisation, sous le nom de Frézier. Pierre-Louis exerçait la Magistrature en Savoie avec une si grande distiction, que Charles-Emmanuel II l'ayant chargé d'un ouvrage sur les Loix, ce Prince lui témoigna la satisfaction qu'il eut de son travail, par le présent solemnel de son portrait, que la famille de Frézier conserve encore.

Amédée apprit les Langues avec la plus grande facilité. Les dispositions heureuses pour les Sciences, qu'il montra dès ses plus jeunes années, déterminerent son pere, qui le destinait à la Magistrature, état pour lequel Amédée avait un éloignement invincible, à faire un voyage à Paris. En 1700, M. de Charost lui donna une Lieutenance dans son Régiment; il y servit jusqu'en 1707, qu'il obtint une place dans le Corps du Génie. Amédée se trouva dans son véritable élément. Cette place le mit à portée de

ſatisfaire tout à la fois ſon inclination pour le ſervice, & ſon goût pour les mathématiques; il n'y a pas d'emploi dans la ſociété qui ne fût dignement rempli, ſi celui qui l'exerce pouvait en regarder les devoirs comme autant de plaiſirs. Eh! que faudrait-il pour opérer ce prodige? Conſulter & connaître le goût des jeunes gens, avant de délibérer ſur le choix de leur état: toute la vie d'Amédée peut ſervir de preuve à cette vérité. Il la prouva, en publiant, peu de temps après qu'il fut entré dans le Corps du Génie, un excellent *Traité ſur les feux d'artifice*, qui ſert encore à l'inſtruction des éleves de l'école de la Fere. Bientôt après, il fut envoyé à Saint-Malo. On y travaillait à l'agrandiſſement de la Ville & de ſon enceinte. M. Garangeau, ſous les ordres de qui Amédée ſervait, fut ſi content, & rendit un ſi bon compte de ſon application & de ſes connaiſſances, qu'il lui obtint une augmentation d'appointements.

Sur la réputation de Frézier, M. Pelletier de Souzy le choisit en 1711 pour aller prendre connaissance des Colonies Espagnoles dans le Chily & le Pérou. De retour en 1715, il eut l'honneur d'être présenté au Roi, qui lui marqua la satisfaction qu'il avait de la maniere dont il avait rempli sa commission, en le gratifiant d'une ordonnance de mille écus sur le Trésor Royal.

La relation de son voyage à la mer du Sud, qu'il fit imprimer, est regardée, par les Savants, comme un des meilleurs Ouvrages de ce genre : elle fut généralement estimée ; & les différentes traductions qui en furent faites chez l'étranger, ont eu plusieurs éditions.

A la sollicitation de M. Garangeau, M. le Marquis d'Asfeld le rendit aux vœux des Malouins ; il eut la conduite des ouvrages du Château du Taureau, qu'il dirigea seul pendant trois campagnes.

Il fut fait Ingénieur en chef de l'Isle

Saint-Domingue, en 1719 : il y établit plusieurs batteries ; & le Conseil, peu de temps après son arrivée, lui donna, en reconnaissance de ses services, une augmentation d'appointements. Il travailla sur les lieux à une carte de l'Isle & de ses débouquements ; elle a été très-utile aux marins : mais l'air & la température de Saint-Domingue, étaient très-contraires à sa santé ; & lorsque les deux années de sa mission furent expirées, il demanda son rappel avec les plus vives instances : les sollicitations des Administrateurs, qui craignaient de le voir partir, l'emporterent auprès de M. le Marquis d'Asfeld ; il leur laissa un homme qu'ils lui avaient représenté, & qu'il regardait lui-même comme très-essentiel, & pouvant rendre à la Colonie de très-grands services : le Marquis d'Asfeld assura néanmoins Frézier qu'il serait amplement dédommagé du sacrifice qu'on exigeait de lui.

A son retour en France, il recueillit l'effet de cette promesse ; il obtint la

Croix de Saint-Louis en 1728; & pour le récompenser des services qu'il avait rendus à Saint-Domingue, on l'envoya Ingénieur en chef à Philisbourg, avec la commission de Capitaine. Il passa ensuite à Landau, où il fit exécuter plusieurs pieces de fortifications. Ce fut aussi en 1728 qu'il épousa à Paris Mademoiselle Crubier, morte avant lui.

Tout est un objet d'étude pour le vrai Savant; le travail & le repos, le spectacle de l'Univers & la retraite la plus profonde: ici il calcule, il médite, il raisonne; là il soumet la raison au creuset de l'expérience, qui justifie ses procédés, ou qui rectifie ses erreurs. Ce fut à Landau, au milieu de ses travailleurs, qu'il publia son *Traité de Stéréotomie, ou Coupe de pierre*, en 3 vol *in*-4°. Cet Ouvrage dans lequel il fait l'heureuse & utile application de la Géométrie à l'Architecture, est le premier Traité complet qui ait paru sur cette matiere, où l'inventeur paraît être arrivé à la perfection. On y re-

trouve ce goût dominant qu'avait M. Frézier pour la synthese ; quoique l'analyse lui fût bien familiere, il ne goûtait point le calcul infinitésimal.

Il eut, en 1740, la direction des fortifications de la Bretagne ; & lorsqu'en. 1752 se forma l'établissement de l'Académie Royale de Marine, la Cour le comprit au nombre des Associés Honoraires : lors du rétablissement de cette Académie, en 1769, la Cour lui conserva le même titre.

Soixante-quatre ans de services signalés, & un âge plus qu'octogénaire, lui firent desirer le repos : il obtint en 1764 sa retraite du service, avec cinq mille livres de pension ; deux mille livres étaient réversibles à son épouse, dont la mort devança la sienne de quatre ans.

Les différentes commissions dont la Cour l'a chargé, ne lui ont permis de se trouver qu'à deux sieges. Aussi n'était-il parvenu qu'au grade de Lieutenant-Colonel, dans un Corps où l'avancement dépend du nombre des sieges où

l'on s'eſt trouvé, le mérite & les longues années qu'a vécu M. Frézier ne lui ont preſque ſervi de rien pour parvenir aux grades militaires. Peut-être aurait-on dû faire en ſa faveur une exception, qui, à la vérité, ne ſaurait être aſſez rare; mais que ſes travaux, ſes connaiſſances & ſes vertus auraient aſſez juſtifiée.

Ses connaiſſances ne ſe bornaient point à l'Architecture militaire & à la ſcience de l'Ingénieur: outre les Ouvrages dont nous venons de parler, il inſéra dans le Mercure de France, en 1734, une Lettre à Monſieur D. L. R., concernant les obſervations de M. le Blanc ſur l'Architecture des Egliſes anciennes & modernes; en Juillet 1750, une réponſe aux obſervations de M. Walter, Auteur d'un voyage autour du monde; dans le Journal de Verdun, du mois de Novembre 1752, une Lettre ſur les tremblements de terre de Lima; dans le Mercure de Juillet 1754, des remarques ſur quelques Livres nouveaux,

ncernant la beauté & le bon goût de
\rchitecture.

Joignant la pratique aux bons prin-
pes, il a fait exécuter quelques mor-
'aux très-estimés des connaisseurs,
ıtr'autres dans l'Eglise Saint-Louis de
rest, un baldaquin d'Autel, soutenu
ır quatre colonnes de marbre, d'ordre
'orinthien, apportées d'Athenes.

Il aimait tous les Arts ; il en cultivait
ı plus grande partie, & réussissait dans
eux qu'il cultivait : la Peinture & la
oésie le délassaient d'occupations plus
érieuses. On conserve dans sa famille
es tableaux d'histoire qui auraient fait
ı réputation d'un Peintre de profession ;
l faisait des vers agréables, que sa mo-
estie ne lui permettait de montrer qu'à
es amis ; & ce qui justifie son goût,
'est le cas qu'il faisait des Poésies de
Rousseau.

Nous avons dit qu'il avait une grande
acilité pour apprendre les langues : il
'n possédait plusieurs ; mais de toutes
es langues, soit anciennes, soit moder-

nes, la Latine était celle à laquelle il donnait la préférence. Il entretenait une correspondance très-étendue avec les Savants & les Gens de Lettres ; ils le consultaient avec confiance, & il leur faisait part de ses lumieres avec sincérité ; son estime pour les personnes instruites, allait jusqu'au respect ; & il avait pour l'ignorance présomptueuse un mépris dont il ne pouvait se défendre. Il ne connut jamais l'envie, que, sans penser trop avantageusement de lui-même, il regardait dans l'envieux comme l'aveu le plus humiliant de sa faiblesse. Il s'intéressait si vivement aux progrès des Sciences & des Arts, que lorsqu'il apprenait qu'on avait fait quelque nouvelle découverte, il en ressentait autant de satisfaction que l'Inventeur même. Il ne connaissait, ni la prévention, ni l'esprit de parti ; il était Cartésien, & n'en admirait pas moins Newton : il aimait les spectacles ; il donnait la préférence à la Comédie sur la Tragédie, comme plus conforme à la gaieté de son carac-

re ; il regardait Moliere comme au-
effus de tout ce que l'antiquité avait
e plus parfait. Il amait Quinault ; & le
gement de Boileau fur ce grand hom-
ie, n'altéra jamais le plaifir que le Poëte
es graces lui faifait éprouver.

Sa paffion pour la lecture ne fe ral-
ntit point avec fes forces. Cinq ans
vant fa mort, fa vue s'étant affaiblie,
fe faifait lire fix heures par jour, fur-
out des Livres d'hiftoire & de voya-
es ; il avait pris pour ceux-ci & pour
navigation, un goût particulier, quoi-
u'il n'eût jamais été Navigateur par
at. Son efprit & fa gaieté le ren-
aient l'ame & l'idole de fes fociétés ;
fe plaifait dans celle des femmes &
es jeunes gens, qui, malgré fon grand
ge, le recherchaient avec empreffe-
ent. La vivacité de fes faillies, le ton
une excellente plaifanterie, la fineffe
fes réflexions, jettaient dans fa con-
erfation un intérêt qui lui foumettait
us les efprits ; & fa douceur lui con-
liait tous les cœurs. Sa mémoire fur-

prenante, qui ne lui manqua par intervalle que dans ses derniers jours, lui fournissait au besoin mille anecdotes singulieres & curieuses, & des citations heureuses toujours à propos & sans prétention. Il regardait le jeu comme le fléau des sociétés & le tombeau de la conversation; les seuls jeux qu'il se permit, étaient le trictrac & les échecs. Il était sobre, simple, sans faste, se servant lui-même pour avoir occasion de faire plus d'exercice. Né avec une forte constitution, il n'a jamais essuyé dans sa vie que deux maladies, l'une à Saint-Domingue, dont le climat était alors très-contraire aux Européens, & une attaque d'apoplexie, quinze ans avant sa mort; mais, ni cette attaque, ni son âge avancé, n'avaient altéré son enjouement, ni affaibli son esprit, qu'il a conservés jusqu'au dernier moment.

Son caractere noble & ferme, sans orgueil, ne pouvait se plier au manege & à l'intrigue; jamais il n'eut l'esprit d'être Courtisan: aussi a-t-il eu peu de

part à la faveur. Nous avons observé que son mérite fut peu récompensé. Il fut bon mari, bon pere, bon ami & bon citoyen : on l'a vu plusieurs fois s'affliger, en apprenant qu'on accueillait des projets qu'il croyait contraires au bien de l'Etat, ou qu'on faisait des dépenses ruineuses ou inutiles. Il était très-attaché au Corps du Génie, qui le considérait, & qui s'honorait d'un tel Officier. A l'entendre, on eût été tenté de l'accuser d'un peu d'égoïsme; mais il parlait de lui comme il eût parlé d'un autre, & se citait sans s'en estimer davantage.

Il mourut le 16 Octobre 1773, emportant les regrets de tous ceux qui le connaissaient, & de ses deux filles, mariées l'une & l'autre avec des Officiers de la Marine; l'une avec feu M. Coatudavel, mort Lieutenant de Vaisseau & Chevalier de Saint-Louis : il a laissé plusieurs enfants; l'autre avec M. Grenier, actuellement Lieutenant de Vaisseau, & Membre de l'Académie de Marine : celle-ci est la plus jeune ; elle a

toujours demeuré avec ſon pere : elles lui ont prodigué l'une & l'autre les ſoins les plus aſſidus, & n'ont ceſſé, juſqu'à ſon dernier ſoupir, de lui donner des preuves de leur tendreſſe. Il reſte du nom de M. Frézier un petit-fils, dont le pere, Lieutenant de Vaiſſeau, commandant un Bâtiment du Roi, périt avec toute ſa fortune ſur la côte d'Arcaſſon, par le coup de vent du mois de Décembre 1768. Amédée-François Frézier a rendu ce nom cher aux Lettres, aux Arts, aux Sciences, qu'il cultiva avec ſuccès ; au Corps du Génie, dont il accrut les lumieres ; à l'Académie de la Marine, dont il fit long-temps l'ornement ; & à la Société, dont il fut les délices.



ÉLOGE
HISTORIQUE
DE MONSIEUR L'ABBÉ
DE VILLARD.

Prédicateur du Roi.

S'Immoler pour autrui, se livrer avec zele à des travaux pénibles dont un autre doit recueillir le fruit, abandonner sa fortune aux malheureux, prolonger leur vie aux dépens de la sienne, semblent être les efforts les plus sublimes auxquels la vertu puisse nous élever : il en est cependant un plus grand encore ; la Religion en offre un modele ; la Philosophie n'en a jamais fournit d'exemple : c'est le sacrifice volontaire de sa réputation, de son honneur, & de l'es-

time des hommes, fait par un homme jaloux de ſa gloire, au ſoulagement & au repos de ſes infortunés parents. Tel fut l'Abbé de Villard; il affronta pour les ſiens, pendant une grande partie de ſa vie, la honte & le mépris.

Nous ignorons la date de ſa naiſſance. Ses parents étaient plus vertueux que riches; mais ils ſacrifierent tout à l'éducation de leurs enfants. Pierre, celui dont nous traçons l'éloge, eut la plus grande part à la tendreſſe de ſa mere. Elle avait apperçu en lui le germe des talents qui devaient le rendre ſi recommandable. Pierre avait un frere, pour lequel il conçut, dès ſes premieres années, l'amitié la plus vive. Un jour que ces deux enfants étaient à jouer enſemble, Pierre eut le malheur de lui porter un coup dans l'œil, & de le lui faire perdre. Cet accident le plongea dans le déſeſpoir; rien ne pouvait le conſoler; il ne ſe pardonnait point la faute du haſard. Enfin, un peu revenu de ſa douleur, il réſolut de réparer, autant

qu'il le pourrait, ce tort involontaire, & se proposa, dès ce moment, de consacrer sa vie au soutien de celle de son frere, & de prévenir des besoins auxquels il l'avait mis hors d'état de pourvoir. Toute la vie de Pierre ne fut que l'exécution continuel de ce jugement rigoureux. A peine eut-il atteint l'âge prescrit, qu'il demanda d'être admis dans la Maison des Grands-Carmes de la Place Maubert. La vie Monastique paraît peu propre à procurer des secours à l'indigence & à l'infortune; Pierre avait ses vues; il sentait que son talent pour la chaire pourrait le mener loin; il s'y livra tout entier : le desir & l'espoir de se rendre utile à son frere & à sa mere, lui rendaient l'étude & le travail agréables & faciles. Il s'acquit bientôt de la réputation; & la jalousie de quelques rivaux, le conduisit à la célébrité: mais il n'envisageait la gloire que comme un moyen de plus de contribuer au bonheur de ses parents.

Une mémoire heureuse, une imagi-

nation brillante & féconde, un jugement ſain & profond, un eſprit cultivé, un ſtyle propre à tous les ſujets, une déclamation intéreſſante, un extérieur modeſte, un cœur pénétré des vérités qu'il enſeignait, lui mériterent les applaudiſſements de la Capitale & de pluſieurs grandes Ville du Royaume.

Le bruit de ſes talents parvint juſqu'à la Cour; & le Roi le nomma ſon Prédicateur ordinaire. Il était trop ami de la vérité; il ſavait trop combien il importe au peuple que les Souverains la connaiſſent, & combien ceux qui les entourent ſe croyent intéreſſés à l'empêcher de parvenir juſqu'au trône, pour rien diſſimuler à ſon Maître. Il ne craignit point de l'éclairer ſur ſes devoirs, & de lui faire ſentir que la faute la plus légere dans celui qui gouverne, peut porter des coups funeſtes à vingt millions de victimes.

Au milieu des applaudiſſements de Paris & de la Cour, le Pere Villard ſe dérobe tout-à-coup à ſa gloire. Il fait

plus ; on voit cet homme ſi conſtant & ſi ferme, demander à être relevé de ſes vœux, ſolliciter ſa ſécularisation, l'obtenir, & paſſer du Cloître dans le monde, auquel il avait renoncé. Comme perſonne ne ſavait le motif de cette démarche, ſes ennemis crierent au ſcandale ; & ſes amis ne pouvant juſtifier ſon inconſtance, ſe contentaient d'oppoſer à ſes accuſateurs la pureté de ſes mœurs, des principes ſur leſquels il n'a jamais varié, une piété conſtante, ſon attachement à ſes parents & à ſes amis, une aſſiduité continuelle au travail, ſon amour pour la retraite.

Les uns attribuaient ſon retour au monde à quelques déſagréments qu'il s'était, diſaient-ils, attirés par ſa faute ; les autres, à la crainte de la réforme générale, dont l'état Religieux était menacé. L'Abbé de Villard, regardé par ſes envieux comme un Religieux Apoſtat, & par ceux qui lui étaient le plus attachés, tout au moins comme un homme inconſtant & volage, ne daigna ja-

mais se justifier, ni auprès des uns, ni auprès des autres; il se mettait au-dessus de la honte & de l'humiliation. Il travaillait & secourait ses parents; il se choisit une retraite & des sociétés douces, dont il faisait les délices. Il s'acquit la confiance & l'amitié des personnes les plus respectables, & laissa crier l'envie.

M. le Président de Bessigny connut l'Abbé de Villard, & l'aima; la confiance & l'amitié d'un Magistrat aussi considéré, aussi integre & aussi éclairé, suffiraient pour la justification de cet opprimé, s'il restait encore quelque doute sur sa conduite. Mais le moment approche où il va lui-même lever le voile, & montrer à ses amis & à ses envieux son ame toute nue. Sa reconnaissance envers M. le Président de Bessigny, lui avait fait préférer pour sa retraite la terre de Bellegarde, à tout autre asyle; il était à portée d'y jouir de la société de ses parents, & de se livrer au travail & à l'étude, dans la paix la plus profonde. La gloire qu'il s'était acquise autrefois, & celle que ses

s talents pouvaient lui acquérir encore, s douceurs dont il eût pu jouir à Pas, ne le tenterent point.

Cependant trop d'aſſiduité à l'étude nflamma ſon ſang. Au commencement le l'automne dernier, il fut attaqué d'une fievre miliaire; il ſouffrit les douleurs les plus aiguës, avec la fermeté la plus inébranlable. Sentant ſa fin approcher, il demanda les derniers ſecours de la Religion; il les reçut avec cette ferveur & cette piété qui ne s'étaient jamais démenties dans le cours de ſa vie. Prêt à recevoir le Viatique, ſon appartement rempli de ſpectateurs qui fondaient en larmes, il les ſupplie de ſuſpendre leurs gémiſſements, & de lui prêter un moment d'attention; &, en préſence de ſon Dieu qu'il atteſte, après un diſcours qui ne permet point à ſes Auditeurs d'étouffer leurs ſanglots, ſur la fragilité des biens de ce monde, ſur la néceſſité d'une vie à venir, ſur lès biens infinis qui y ſont deſtinés à l'homme juſte, il demande pardon du ſcan-

dale que des circonstances malheureuses l'avaient forcé de donner, en se faisant relever de ses vœux; mais en même-temps il entreprend de se justifier de la honte apparente d'une démarche, dont les motifs n'avaient jamais été connus: c'est une tache qu'il ne voulut point laisser à sa mémoire, de crainte que cette flétrissure ne rejaillît sur une famille qu'il portait dans son cœur.

Alors il raconte par quels évenements cette famille avait été jettée dans une situation voisine de l'indigence, & par quel malheur il avait privé son frere de la vue. » La nature m'imposait l'obli-
» gation de secourir mes parents : le
» malheur arrivé à mon frere, par ma
» faute, me fit prendre la résolution d'em-
» ployer toutes les ressources que je
» trouverais en moi, & que ma déli-
» catesse pourrait me permettre, pour
» fournir à sa subsistance. En restant dans
» le monde, j'aurais eu à songer à la
» mienne; je pris le parti du Cloître,
» pour n'être plus occupé de moi-mê-

» me, perſuadé que le premier devoir
» d'un Religieux eſt de conſacrer ſes
» travaux & ſa vie, non-ſeulement à la
» ſanctification, mais à l'utilité tempo-
» relle de la Société. Je me preſentai
» aux Carmes de la Place Maubert; &
» je fus reçu. Quelques ſuccès couron-
» nerent mes faibles talents; je me li-
» vrai tout entier à l'étude & à la pré-
» dication; un peu de célébrité me pro-
» cura des chaires fort recherchées. Deux
» motifs bien ſacrés m'animaient: le pre-
» mier était la gloire du Ciel, l'intérêt
» de la vérité, & l'inſtruction de mes
» ſemblables; le ſecond, je ne rougis
» point de l'avouer, était le deſir de
» gagner, non pour moi, mais pour faire
» ſubſiſter mon malheureux frere & ma
» reſpectable mere. En tournant à mon
» profit les honoraires de mes Sermons,
» j'aurais cru ne faire qu'une choſe lé-
» gitime; en le diſtribuant à mes pau-
» vres parents, je penſais en faire une
» méritoire & conforme aux principes
» de la charité chrétienne. Les Religieux

» de ma Communauté penſerent differem-
» ment : ils crurent que l'émiſſion des
» vœux donnait à l'Ordre auquel on
» s'aſſociait, & dont on embraſſait la re-
» gle, une propriété abſolue ſur l'eſ-
» prit & ſur le génie, lors même qu'elle
» n'était point ſpécifiée directement ni
» indirectement par les Conſtitutions de
» l'Ordre, & que comme le produit du
» travail de l'eſclave appartient au maî-
» tre, le produit du talent du Religieux
» appartient de droit à la Communauté.
» J'aurais volontiers ſouſcrit à cette loi,
» ſi la Communauté eût conſenti à ſe
» charger de la ſubſiſtance & de l'entre-
» tien de mes infortunés parents.

» Mes Supérieurs ſe plaignirent; mais
» ne voulant pas faire éclater leurs mur-
» mures, ils adreſſerent leurs repréſen-
» tations au Saint Pere; & bientôt après,
» ils obtinrent de la Cour de Rome un
» ordre qui enjoignait à tous Religieux
» de rapporter à la maſſe de leur Cou-
» vent le produit de leurs Sermons.

» Il y a des obligations envers la Com-

» munauté, que l'état de Religieux im-
» pose : telles sont les Messes, les Prie-
» res faites en commun & en particu-
» lier pour les fondateurs & les bien-
» faicteurs; quelques Sermons dans le
» courant de l'année pour les Domini-
» cales & les Fêtes du Couvent : je sais
» encore que certaines Communautés
» peuvent exiger une contribution sur
» les honoraires que les Religieux re-
» çoivent des Sermons prêchés hors du
» Couvent; mais je n'ai jamais cru qu'au-
» cune eût le droit de tout exiger & de
» tout retenir.

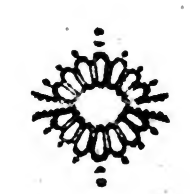
» L'ordre obtenu de la Cour de Ro-
» me m'ôtait tout moyen de pouvoir
» soutenir ma mere & mon frere, ac-
» cablés l'un & l'autre d'infirmités, &
» n'ayant pour toute ressource que mes
» talents & mes travaux. L'image affli-
» geante de leur état me suivait par-tout;
» je ne pus me résoudre à les voir pé-
» rir dans la misere : ce fut alors que je
» fis des démarches pour me faire re-
» lever de mes vœux; les raisons que

» j'employai parurent ſi légitimes, que
» j'obtins facilement ma ſécularisation.
» J'ai pris les précautions les plus exac-
» tes pour cacher au public mes vrais
» motifs ; j'aurais trop craint qu'un Or-
» dre que je n'ai jamais ceſſé d'aimer
» & de reſpecter, n'eût eu à rougir de
» mon indiſcrétion ; j'ai mieux aimé laiſ-
» ſer croire que c'était par légéreté que
» j'en étais ſorti ; & je ne me ſuis ja-
» mais mis en peine de ſavoir ſi l'on ne
» croirait pas que j'en euſſe été chaſſé.
» Je voyais ma mere & mon frere heu-
» reux par mes travaux & par mon ab-
» jection peut-être, & j'étais content.
» Dans le plus grand éclat de mes ſuc-
» cès, je n'avais été ſenſible aux ap-
» plaudiſſements du public, que parce
» qu'ils m'aſſuraient la ſubſiſtance de
» mes parents ; & comment, lorſqu'après
» mon retour dans le monde, ce pu-
» blic me jugeait ſans connaître les mo-
» tifs de ma ſécularisation, aurais-je été
» affecté de ſes faux jugements ? Depuis
» ma ſortie du Cloître, je ne me ſuis

» occupé que dans les mêmes vues ;
» le Ciel a juſtifié mes démarches, en
» béniſſant mes travaux. J'avais fait vœu
» d'être utile à mes parents, avant de
» prononcer le vœu qui m'enchaînait
» à l'Ordre du Carmel ; il fallut être
» parjure à l'un ou l'autre. Mon cœur
» prononça en faveur du premier ; &
» la juſtice des hommes, qui a rompu
» mes liens, n'a fait que confirmer le
» jugement de mon cœur. J'aurais vé-
» cu avec le remords d'être un fils &
» un frere ingrat ; je meurs tranquille,
» avec la ſatisfaction d'avoir rempli,
» dans toute leur étendue, les devoirs
» de la nature. Puiſſe le Dieu que je
» vais recevoir, & qui nous donna l'ex-
» emple de ne pas craindre le mépris
» des hommes, quand on peut faire
» leur bonheur, être honoré par mes
» ſacrifices ! »

Nous n'avons fait que rapporter la ſubſtance d'un diſcours, que l'éloquence naturelle de l'Orateur, & les circonſtances ont gravé dans le cœur de tous ceux

qui l'ont entendu. Il mourut le 14 Octobre 1774, regretté de tous ceux qui l'ont connu. M. le Préſident de Beſſigny a érigé à ſa mémoire, dans ſa terre de Bellegarde, où l'Abbé de Villard eſt mort, un monument qui conſacre ſes vertus, ſa bienfaiſance, ſon amour pour ſes parents, ſa ſociabilité, ſes connaiſſances, ſes talents, ſes ſuccès; mais ſurtout, il y a conſacré l'amitié qui les uniſſait.





ÉLOGE

DE MONSIEUR

LEGOUZ DE GERLAND,

Ancien Grand-Bailli de la Nobleſſe du Dijonnois, & Académicien honoraire. (*)

BÉNIGNE LEGOUZ DE GERLAND, ancien Grand-Bailli de la Nobleſſe du Dijonnois, un des Aſſociés de cette Académie, était né à Dijon le 17 Novembre 1695, de Charles Legouz-Morin, Maître de la Garde-Robe de Madame la Dauphine; & de Conſtance de Cirey, fille de Bénigne de Cirey, Seigneur de Magny & de Gerland.

(*) Cet Eloge a été prononcé à l'Académie de Dijon, par M. Maret, Secrétaire perpétuel de ladite Académie.

Aux avantages que donnent la naiſ-ſance & la fortune, M. Legouz réuniſ-ſait tous ceux que la nature accorde aux perſonnes qu'elle favoriſe le plus. Il avait une taille riche, ſvelte, élégante ; les traits de ſon viſage, grands & bien prononcés, formaient un enſemble agréable : il portait la tête haute ; & l'air majeſtueux que lui donnait cette attitude, était tempéré par un coup d'œil tendre, qui annonçait la bonté du cœur : ſon abord prévenait en ſa faveur ; ſes manieres était nobles & aiſées ; rien n'égalait ſa politeſſe & ſon enjouement. Parlait-il ? la vivacité de ſes expreſſions, un ton de voix flatteur, captivaient l'oreille attentive ; des inflexions bien entendues, des geſtes pittoreſques & vrais, animaient ſa converſation, y répandaient cette variété, ces graces toujours ſûres de plaire.

Mais un extérieur auſſi ſéduiſant, n'était pas le ſeul mérite de M. Legouz. Sa patrie, verſant des pleurs ſur ſon tombeau, ne nous demanderait pas

de faire paſſer ſon nom à la poſtérité; l'Académie n'emprunterait pas aujourd'hui ma voix pour exprimer les ſentiments dont la perte de cet Académicien l'a pénétrée, ſi, content d'être agréable à la Société, M. Legouz n'eût pas ambitionné de lui être utile; s'il n'eût pas regardé ſes talents & ſa fortune comme un dépôt dont il était comptable au public; ſi ſes connaiſſances, le bon uſage qu'il en fit, ne l'euſſent pas tiré de la claſſe de ces hommes inutiles, qui meurent tout entiers; ſi la bonté de ſon cœur, ſon patriotiſme ne lui euſſent pas donné des droits à l'eſtime, à la reconnaiſſance de ſes Compatriotes, & n'euſſent pas fait de ſa mort un malheur public.

Elevé au College de Clermont à Paris, & fixé pendant pluſieurs années dans cette Ville célebre, ce fut là que M. Legouz prit cet attachement pour les Sciences, les Lettres & les Arts, qui le porta à les cultiver juſqu'au dernier moment de ſa vie, & lui

fit acquérir un fonds de connaiſſances, dont la variété & l'étendue ont droit d'étonner.

Il parlait le Latin avec élégance, l'Italien avec facilité, ſavait aſſez d'Anglais pour ſe faire entendre, & le traduiſait avec exactitude.

Les Poëtes anciens & modernes lui étaient ſi familiers, que, dans l'âge même le plus avancé, il en récitait des morceaux conſidérables.

Il connaiſſait les Orateurs, avait lu avec fruit les Hiſtoriens, &, par une étude ſuivie des Métaphyſiciens & des Moraliſtes, s'était familiariſé avec les notions les plus abſtraites, était parvenu à pénétrer tous les replis du cœur humain.

L'antiquité n'avait point de ténebres que M. Legouz ne fût en état de percer; l'Hiſtoire naturelle, la Phyſique, point de myſteres où il ne ſe fût initié; la Chymie, les Arts libéraux, point de procédés qu'il n'eût voulu connaître, qu'il n'eût même appréciés par l'expérience.

Je me garderai bien de porter la plus égere atteinte à la vérité dans l'éloge d'un homme qui lui rendit toujours hommage. J'avouerai que M. Legouz ne parvint pas, dans tout, au point de perfection où il était capable de s'élever. L'immensité des objets vers lesquels l'entraîna le desir ardent de s'instruire, ses qualités sociales, sa fortune même, s'y opposerent. Sa fortune! A ce mot, sans doute, un murmure secret accuse mon assertion de témérité; & l'expérience semble déposer contre elle. Je sais que, faute des ressources que l'opulence assure, plus d'un talent n'a pu se développer; que le mauvais état des affaires domestiques, est un des plus grands obstacles à l'essor que pourrait prendre le génie : mais je sais aussi qu'un travail opiniâtre, des veilles laborieuses, un courage d'esprit, supérieur à tous les dégoûts, peuvent seuls faire atteindre à l'homme le degré de perfection qu'il doit ambitionner.

Quand tout nous rit, quand tout s'em-

preſſe à ſatisfaire nos deſirs, il n'eſt pas facile de réſiſter au torrent de la diſſipation, de s'enfoncer dans la retraite, de donner au travail des moments que le plaiſir réclame.

Telle était la poſition de M. Legouz : loin d'être ſurpris qu'il n'ait pas acquis une ſupériorité de connaiſſances, qui l'aurait fait marcher de pair avec les plus grands hommes du ſiecle, admirons qu'il ait pu ſe refuſer aſſez ſouvent aux empreſſements de la ſociété, dont il faiſait les délices, pour ſe livrer avec ſuccès à l'étude, & ſur-tout pour embraſſer à la fois un auſſi grand nombre d'objets.

Une ſenſibilité exquiſe, un tact fin, l'éclairant ſur le mérite des productions des Arts, il en ſaiſiſſait les beautés avec cet enthouſiaſme qui décele le génie. Delà ce goût vif & ſûr, qui préſida à la conſtruction des maiſons de plaiſance, dont il décora les environs de cette Ville & la plage d'Hieres, qui enrichit ſon Cabinet de Livres précieux, de Tableaux

bien choisis, & lui fit rassembler une suite d'estampes où les progrès de l'Art étaient marqués par des nuances frappantes. Quoiqu'il ait osé manier le compas de Vitruve & le pinceau d'Apelle; quoiqu'il ait quelquefois mêlé ses accents à ceux d'Euterpe & d'Erato, & que Piron, dont les talents, dont la sincérité, rendent le suffrage flatteur, ait trouvé dans les vers de M. Legouz, ce feu divin, cette expression harmonieuse qui caractérise un favori des Muses; je ne lui ferai honneur que de la justesse, de la délicatesse de son goût pour les beaux-Arts. Les Ouvrages qu'il a mis au jour, ceux qu'il a lus dans cette Académie, ceux que renfermaient encore les porte-feuilles dont il m'a fait dépositaire, suffisent à sa gloire.

M. Legouz, dans sa jeunesse, s'était essayé en ce genre agréable, où l'imagination, mêlant les graces de la Fable aux vérités que présente l'Histoire, cache les leçons utiles sous le voile léger d'une fiction ingénieuse : des objets plus sé-

rieux l'occuperent dans un âge plus mûr.

L'impreſſion a fait connaître ſon Eſſai hiſtorique ſur les premiers Rois de Bourgogne, ſes Diſſertations ſur les monuments trouvés ſous les murs de l'ancienne enceinte de notre Patrie, ſur différentes antiques, & ſur la Religion des Druides.

La ſuite de nos Mémoires prouvera qu'attentif à recueillir toutes les médailles qui pouvoient compléter notre médailler, il ne l'était pas moins à expliquer celles dont le type rappellait des uſages, des évenements, ou peu connus, ou ſur leſquels les Antiquaires avaient des opinions différentes. On y verra qu'un cycle hébreu, qu'un Ibis, que toutes les antiques que ſes recherches ont pu lui procurer, ont mis ſa ſagacité dans le plus beau jour.

Par-tout perce une connaiſſance approfondie du cœur humain & de l'Hiſtoire ancienne; par-tout on reconnaît cette critique judicieuſe qui fait écarter les voiles épais, dont le temps, les pré-

ıgés & l'amour du merveilleux n'ont ue trop ſouvent couvert les antiquités.

L'idée que ces différents Ouvrages onnent du ſavoir & des talents de M. .egouz, ſerait bien fortifié par pluſieurs ıtres productions de cet Académicien, ı ſa ſanté lui eût permis d'y mettre la .erniere main.

Avec un deſir ardent de tout voir ›our tout connaître, avec la facilité de ꞓ livrer à ſes goûts, il devait naturel- ement former le projet de voyager, & e mettre à exécution.

L'Italie, dont les monuments, tant an- :iens que modernes, intéreſſent l'Anti-]uaire & l'amateur des beaux-Arts, où a nature ſe montre ſous les aſpects les ›lus variés, & toujours dignes des re- ʒards du Naturaliſte, l'Italie fut le pre- mier objet de ſes courſes ſavantes. L'a- mour de la philoſophie le conduiſit en- ſuite en Angleterre: c'eſt-là que l'homme ›réſente au Philoſophe le ſpectacle le plus inſtructif; les paſſions, les vertus y ont une énergie qu'on n'obſerve dans

aucune autre partie de l'Europe ; & tous les traits qui peignent le cœur humain, y ſont prononcés avec force.

M. Legouz porta, dans l'une & l'autre de ces régions, les lumieres, les talents néceſſaires pour y voyager avec avantage, & ne rentra dans ſa patrie, qu'avec un fonds de connaiſſances qu'il eſt rare de réunir. La relation de ſon voyage d'Italie, des lettres ſur les Anglais, en fourniſſent la preuve la plus complete.

On y voit l'homme qui ſait apprécier les beautés des Arts, & diſtinguer ce qui eſt grand, de ce qui n'en a que l'apparence : l'Hiſtorien, qui conſtate les faits par l'examen des monuments ; le Moraliſte exercé à démêler les vrais traits de l'homme, à travers le maſque dont il les déguiſe ; le Phyſicien, accoutumé a remonter des effets aux cauſes ; le Naturaliſte, dont l'admiration raiſonnée apperçoit, dans les phénomenes les plus extraordinaires, la nature agiſſant toujours ſur le même plan, & qui malgré les différences qui caractéri-

nt les êtres physiques, saisit les rapports
ui les réunissent.

Le coup d'œil pénétrant du Philoso-
he observateur, les talents du Philo-
ophe historien ne brillent pas moins dans
in parallele de César & d'Auguste, dans
ine histoire de Pompée, dans celle de
'entrée des Héraclides dans le Pélopo-
nese, dans les fragments d'un Roman
Arabe, où M. Legouz développe l'o-
rigine de la Chevalerie & de la galan-
terie Grenadine; Ouvrages que mal-
heureusement l'Auteur n'a pas achevés.
Mais si cette circonstance prive le pu-
blic des avantages que devaient lui pro-
curer les talents de cet Académicien dans
le genre historique; si elle m'enleve la
satisfaction de faire connaître par des dé-
tails multipliés, les droits que sa qua-
lité d'Historien lui donnait à l'estime
publique, il me reste celle de montrer,
par la notice de plusieurs Discours qu'il
a prononcés, de plusieurs Dissertations
qu'il a lues dans les différentes séances
de l'Académie, qu'aux talents pour l'His-

toire, M. Legouz réunissait ceux de l'Orateur, & les connaissances du Physicien & du Naturaliste.

L'amour des beaux-Arts n'éclate pas seul dans le discours qu'il fit lors de la premiere distribution des Prix de l'école de dessin ; le desir d'inspirer cet amour, d'exciter l'émulation par les motifs les plus pressants, y est exprimé avec cet art intéressant qui captive l'attention, subjugue les esprits, & persuade les cœurs.

C'est avec le même succès que, dans une occasion où des événements imprévus retenaient loin de l'Académie les Officiers qu'elle s'était choisis pour diriger son travail, il remplit une de leurs plus importantes fonctions, celle de remettre chaque année sous les yeux des Académiciens, les obligations qu'ils ont contractées ; de leur montrer la patrie applaudissant à leurs efforts, mais toujours prête à leur demander un compte rigoureux du temps qu'ils ont promis de consacrer à son utilité & à sa gloire.

Une définition des Académies, qu'il compare à une famille dont les biens forment une masse commune, une peinture animée des désordres que peuvent y causer la jalousie, la dureté de caractere, la flatterie, la dissimulation & l'amour de soi-même, une énumération des avantages que procurent l'esprit de corps, la complaisance, la douceur, la modestie, sont les moyens dont M. Legouz se sert pour exciter le zele qui vivifie tout, pour soutenir le courage qui fait surmonter tous les obstacles.

Si, à l'heureux choix de ces moyens, on reconnaît le Philosophe éclairé par l'étude du cœur humain, l'Orateur qui dispose à son gré des ressources de l'éloquence; on trouve le savant Physicien dans la dissertation qui a pour objet la cause physique du déluge.

M. Legouz y établit que ce phénomene miraculeux fut produit par le choc d'une comete, qui frappa la terre au pole arctique. Une exposition de l'état du globe & la description des orbes im-

menſes dans leſquels roulent ces aſtres long-temps méconnus, ſervent de baſe à ſon ſyſtême, & il fait voir qu'il ne répugne point au Texte ſacré.

» L'Eternel, dit-il, prévoyait les mar-
» ches, les retours, les approximations,
» les points de contact, & enfin tous
» les effets qui pouvaient réſulter de la
» marche des aſtres qu'il avait créés ; &
» maître de diriger leurs cours, il voyait
» dans ce point la deſtruction de la race
» rebelle ; c'était le moment fatal de la
» punition des crimes, & l'inſtant criti-
» que de la vengeance du Très-Haut. »

Le ſpectacle que le ciel, que la terre offre à l'Obſervateur attentif, n'était donc point pour notre Académicien l'objet d'une admiration ſtérile. Pour s'en convaincre encore, il ne faut que jetter un coup d'œil ſur l'Ouvrage inſéré dans le ſecond Volume de nos Mémoires, & auquel il a donné le nom d'Eſſai ſur l'Hiſtoire naturelle.

Les trois regnes de la nature forment dans cet Eſſai trois tableaux diſtincts :

des grouppes distribués avec art en occupent le champ, & au mérite de l'élégance, de la vérité du dessin, réunissent celui du coloris : le style en est vif & varié, comme les objets.

A la lecture de cet Ouvrage, on sent que la collection d'Histoire naturelle, formée à grands frais par M. Legouz dans le cours de ses voyages, n'était point l'aliment d'une curiosité vague & sans objet déterminé, ni la ressource d'une ignorance attentive à se déguiser sous l'apparence du savoir : son but, en rassemblant les plus intéressantes productions des trois regnes, avait été de pouvoir, à toute heure, pénétrer dans le sanctuaire de la nature ; & lorsqu'il les a déposées à l'Académie, c'était dans l'intention d'ouvrir ce sanctuaire à tout le monde, de favoriser par ce moyen les découvertes utiles à la société.

Je ne lui prête pas des vues ; c'est d'après lui que j'ai caractérisé les collections d'Histoire naturelle ; je me suis servi de ses expressions : l'utilité publique était

le ſeul objet du dépôt dont il enrichiſſait l'Académie ; j'en ai pour garants la bonté de ſon cœur & ſon patriotiſme.

Né avec des paſſions vives, mais prémuni contre la ſéduction des occaſions & de l'exemple, par une ame ſenſible, tendre & forte, il s'était dit, dès qu'il avait pu ſe connaître : qui ſuis-je ? La ſolution de ce problême l'éclairant ſur les rapports établis entre tous les hommes par la nature & par la Religion, lui avait fait concevoir que la ſenſibilité aux maux de ſes freres, le deſir de les ſoulager, de les rendre heureux, était un devoir auquel on ne pouvait ſe refuſer ſans injuſtice, & la bienfaiſance l'unique ſource du bonheur.

Les fragments d'un Traité d'éducation trouvés dans les Manuſcrits de cet Académicien, ne permettent pas de douter qu'il ne ſe fût propoſé ce problême, puiſqu'il veut qu'on en faſſe la baſe des leçons données à la jeuneſſe. Sa conduite dans tout le cours de ſa vie, autoriſerait ſeule à le préſumer.

La

La fortune & la naiſſance avaient mis M. Legouz en relation avec tout ce que la ſociété avait de plus grand ; ſon humanité l'avait engagé à ſe rapprocher de tous les ordres de Citoyens ; & ſans hauteur, comme ſans baſſeſſe, il s'était concilié tous les cœurs.

Son Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc d'Orléans, Régent, lui accorda l'entrée de ſon laboratoire de Chymie, & l'honora d'une faveur, qui, ſans la mort prématurée de cet auguſte Protecteur, eût aſſuré à M. Legouz un ſort brillant & glorieux.

A Rome il fut accueilli avec bonté par un Souverain Pontife, dont les vertus & les talents relevaient l'éclat de la Tiare, par Benoît XIV. Pluſieurs Cardinaux, du nombre deſquels était l'illuſtre & ſavant Paſſionei, pluſieurs Prélats & la Princeſſe Borghèſe, l'honorerent de leur amitié. Toute la Nobleſſe Romaine rechercha ſa ſociété avec l'empreſſement le plus flatteur. L'auguſte & infortunée famille des Stuards, le Roi

Jacques & les deux Princes ses fils, l'admirent à leur familiarité ; & lors de son départ de Rome, lui permirent un commerce de Lettres qu'ils ont eu la bonté d'entretenir par des réponses pleines de marques de bienveillance.

M. Legouz fut également chéri & fêté à Londres, dans les deux voyages qu'il fit en Angleterre. Il emporta, en repassant en France, les regrets de Milord Harington, Vice-Roi d'Irlande, de Milord Spencer, de M. Ellis, l'un des Seigneurs de l'Amirauté, & du Conseil Secret de Sa Majesté Britannique. Tous, & sur-tout M. Ellis, entretinrent avec lui une correspondance que la guerre seule interrompit, que la paix rétablit, & qui n'a cessé qu'à la mort de notre Académicien.

Pour nommer ici tous les amis que cet homme aimable s'était faits en France, il faudrait citer tous ceux qui l'ont connu. Mais je dois dire que M. le Duc de Saint-Aignan & M. de Voltaire avaient pour lui l'amitié la plus tendre, & que

I. Séguier, cet Antiquaire célebre, dont a ville de Nîmes s'enorgueillit, lui :tait attaché par une conformité de goût, le vues & de façon de penser également honorable à l'un & à l'autre.

Vous ne me demanderez pas, Messieurs, vous qui connaissiez M. Legouz, vous ne me demanderez pas comment il avait pu gagner les cœurs de tant de personnes différentes ; mais la postérité qui le comptera parmi ses bienfaicteurs, fera cette question à nos neveux. Je suis bien éloigné de me flatter que ma faible voix perce jusqu'à elle : si cependant, à la faveur de l'objet de cet Eloge, ma voix se faisait entendre aussi loin que le desire mon zele pour la mémoire de notre célebre Compatriote, la postérité saurait que M. Legouz avait un cœur fait pour aimer, un cœur qui ne connut jamais les tourments de l'envie, ni les fureurs de la haine. M. Legouz, d'autant plus indulgent qu'il avait moins besoin d'indulgence, ne jugea jamais les hommes avec la sévérité de l'amour

propre; ſes prétentions ne choquerent celles de perſonne; & la politeſſe qui le diſtinguait, était l'expreſſion naturelle de la bonté de ſon cœur. Une converſation enjouée ou ſérieuſe, légere ou ſavante, des ſaillies vives, mais ſans malignité, une critique juſte, mais modérée, une attention ſcrupuleuſe à prévenir tout le monde, à n'humilier perſonne, un empreſſement marqué à obliger, des manieres franches & nobles, des procédés généreux & manifiques; voilà ce qui caractériſait M. Legouz. Il ſe mettait ſans contrainte au ton de toutes les ſociétés; avec lui toutes les femmes ſe croyaient aimables, tous les hommes ſe trouvaient ſpirituels ou ſavants.

Il reſpectait les goûts & les uſages de toutes les Nations; il excuſait les faibleſſes, & pardonnait les erreurs. Jamais ſa langue ne décocha les traits de l'épigramme. Mais l'injuſtice, les ſourdes menées de la baſſe jalouſie, les noirceurs réfléchies de la méchanceté, le

révoltaient : son indignation ne lui permettait pas toujours de renfermer au-dedans de lui-même ses sentiments ; il s'exprimait alors sans détour & avec la franchise d'une ame élevée.

Cette même franchise, cette même élévation de sentiments, lui fit toujours conserver avec les Grands, la liberté, la décence d'un homme d'honneur. Sa principale étude était de faire disparaître, avec ses égaux ou ses inférieurs, la différence que mettait entre eux & lui, l'âge, la fortune ou le rang. Faire le bien autant qu'on le pouvait, était un titre assuré pour obtenir son estime : son amitié était le prix du bon usage des talents.

Trouvait-il l'occasion d'obliger ; il la saisissait avec empressement, & mettait tant de délicatesse dans ses procédés, qu'il fallait bien souvent deviner son bienfaicteur. Sa reconnaissance pour les services qu'on avait été assez heureux pour lui rendre, n'était pas moins vive, pas moins délicate. Il portait les égards jus-

qu'à craindre de bleſſer l'amour-propre de ceux même dont la conduite aurait mérité des reproches. Croyait-il devoir éclairer quelqu'un ſur des démarches imprudentes, dangereuſes, ou condamnables; la leçon n'était jamais dure, & preſque toujours indirecte.

Si les circonſtances, ſi les maux cruels auxquels il était en proie, altéraient quelquefois ſon humeur, s'il lui échappait quelques-unes de ces ſaillies chagrines, arrachées par le mécontentement ou la douleur, il ſe hâtait de réparer ce tort involontaire, par l'expreſſion du plus tendre attachement. J'en appelle ici à tous ceux qui vivaient dans ſa familiarité; j'en appelle à ſes domeſtiques même, aux yeux deſquels l'homme ſe montre tel qu'il eſt : qu'ils diſent ſi mon pinceau n'a pas été fidele, ſi le portrait que je viens de tracer n'eſt pas la vérité même.

Je pourrais en faire ſortir les traits par un foule d'anecdotes, où la belle ame de M. Legouz paraîtrait dans le plus

beau jour ; je pourrais le montrer ouvrant ſa bourſe à tous ſes amis, tendant une main généreuſe à un Négociant, dont des évenements malheureux allaient décider la ruine, verſant d'abondantes aumônes dans le ſein des pauvres, prodiguant ſa fortune à tous ceux dont les beſoins réclamaient du ſecours, encourageant les talents naiſſants par des bienfaits, & les Artiſtes diſtingués par des égards mille fois plus flatteurs encore.

Je pourrais rappeller ici qu'il vola au ſecours du Prétendant, dès le moment où il eut appris ſa deſcente en Angleterre, & ne fut arrêté que par des obſtacles inſurmontables ; qu'à la nouvelle de la fondation des Prix pour la vertu & le travail, faite par M. le Comte de Neuilly dans la Terre dont il portait le nom, on l'a vu ſerrer tendrement dans ſes bras ce reſpectable Citoyen, objet récent des regrets de notre patrie, & lui dire, avec la préciſion du ſentiment le plus profond : *Il eſt bien ſatisfaiſant*

d'avoir un ami comme vous. Mais je me contenterai de citer un fait qui sort tellement de l'ordre ordinaire, qu'il caractérise d'une maniere frappante la bonté du cœur de M. Legouz.

Une maladie d'autant plus cruelle, qu'à des douleurs dont il n'est pas possible de prendre une idée, elle réunissait une opiniâtreté faite pour empoisonner la vie ; un tic douloureux tourmentait M. Legouz depuis près de trente ans, & avoit rendu inutiles toutes les ressources de l'Art.

On lui annonce qu'une opération pratiquée sur un malade attaqué, comme lui, d'un tic douloureux, avait été suivie du plus heureux succès ; il mande celui qui avait fait cette opération, & se met entre ses mains. Tout paraît, dans le premier moment, répondre à son attente. Le Chrirurgien est récompensé avec magnificence ; il part. Mais douze heures après son départ, le renouvellement des douleurs détruit l'illusion flatteuse d'un succès apparent. Quel moment !

pour un homme qui s'était livré à une opération très-douloureuse, qui avait cherché à grands fraix un soulagement à des maux dont il voit que la source n'est point tarie? Voici l'impression que fait sur M. Legouz un évenement si cruel: j'étais auprès de lui avec le Chirurgien qui s'était chargé de suivre le traitement (1).

Ma douleur revient, nous-dit-il; *je suis charmé que ce Chirurgien soit parti; cela lui aurait fait bien de la peine.* Quelle expression! Je me garderai bien de la commenter, Messieurs; vous êtes sensibles. Portons nos regards sur les autres vertus de cet homme rare, & peut-être inimitable.

Rappeller ici que M. Legouz était généralement aimé, c'est prouver qu'il fut modeste; & je devrais me dispenser d'apporter d'autres preuves de sa modestie: mais puis-je renoncer au plaisir de montrer par quelques détails, jusqu'à quel point il portait cette vertu?

(*) M. Enaux.

En vain la voix de l'Académie l'appellait depuis long-temps à une place d'Honoraire ; en vain son goût & ses talents lui assuraient tous les suffrages ; il fallut faire violence à sa modestie, pour lui persuader qu'il en était digne : son discours de remerciement fit voir que la crainte d'être au-dessous de l'idée qu'il s'était faite d'un Académicien, l'avait seule empêché d'en rechercher le titre. C'est encore cette modeste défiance de lui-même, qui l'engagea à refuser la place de Chancelier, où le portaient les vœux de l'Académie.

Une délibération unanime l'avait surnommé notre Bienfaicteur, avait consigné sur nos listes cette faible marque de notre reconnaissance ; il fallut, pour lui plaire, réformer cet article.

Lorsqu'un Artiste distingué (1), sensible aux bienfaits dont le comblait M. Legouz, eut fait le buste de ce Protecteur des Arts, qu'il eut prié l'Acadé-

(*) M. Attiret.

mie de l'accepter, & que cette Compagnie voulut placer ce buste dans son Cabinet d'Histoire naturelle, elle n'obtint qu'avec peine la satisfaction d'attester, par ce monument, sa reconnaissance & celle de l'Artiste, que sa sensibilité avait engagé à faire un aussi noble usage de ses talents.

Vous l'avez vu, Messieurs, s'efforcer d'arrêter la main qui, à l'ouverture du premier Cours de Botanique, lui éleva, de votre aveu, un autre monument dans le lieu même que sa bienfaisance avait créé; & tandis que cette scene attendrissante pénétrait tous les cœurs du sentiment qu'inspire une action juste, le sien ne paraissait sensible qu'à la douleur de ne pas mériter un témoignage aussi éclatant de l'estime publique.

Un fatal pressentiment du malheur qui nous est arrivé, avait fait desirer aux Académiciens de transmettre à la postérité les traits de M. Legouz, par le secours du burin. Ce fut dans la derniere séance publique, & sous vos yeux, que

nous lui présentâmes cet hommage de nos cœurs; & vous vîtes à quel point cet hommage si juste blessait sa modestie. Cette vertu n'était point chez M. Legouz un raffinement de l'amour de soi-même; elle était vraie comme son cœur, & donne au patriotisme, dont cet Académicien était animé, un éclat que le temps ne fera qu'augmenter.

Le desir de se faire un nom, est bien souvent le seul motif des actions les plus louables: souvent même on ne sacrifie au public qu'un superflu destiné à satisfaire des goûts presque toujours frivoles. Mais la fortune de notre Académicien était affaiblie par sa bienfaisance; & le nombre de ses bienfaits ne laisse pas lieu de douter que son patriotisme ne fût absolument désintéressé.

Si l'espoir de se survivre avait été l'objet des libéralités de cet Académicien, les eût-il tant multipliées? Il était assuré que le présent de son Cabinet d'Histoire naturelle, fait à l'Académie, l'avait mis au nombre de ces

hommes dont la postérité se plaît à répéter le nom.

Ces Bustes des Bourguignons célebres, placés par ses mains dans ce Sallon qu'ils embellissent ; ces Bustes, dont l'aspect seul émeut, éleve l'ame, & fait naître dans tous les cœurs le desir de la gloire, ne disent-ils pas & cesseront-ils jamais de dire : Legouz étoit un Philosophe sensible & généreux, un excellent Citoyen ?

Qui peut donc l'avoir engagé à consacrer une somme considérable, pour former ce Jardin, où les végétaux rassemblés de toutes les parties de l'univers, offrent à l'humanité souffrante les plus précieuses ressources ? Vous prévenez ma réponse, Messieurs; vous vous écriez, un patriotisme épuré ! ce sentiment actif, qui n'enflamme que les ames véritablement grandes.

M. Legouz, dans la noble intention de faire des heureux, était obligeant & poli avec tous ceux qui l'approchaient : mais il se trouvait trop resserré dans le cer-

cle de ſes ſociétés ; ſa bienfaiſance cherchait à s'étendre, à ſe porter au-delà des bornes de ſa vie. Le bonheur de ſa patrie, celui de ſes contemporains & de la poſtérité, tels étaient les objets de tous ſes deſirs. Aſſurer, même aux races futures, tous les avantages qu'il était en ſon pouvoir de leur procurer, tel était le but où tendaient tous ſes vœux.

Ses actions, les Ouvrages qu'il a mis au jour, les diſſertations qu'il a lues, les diſcours qu'il a prononcés, tout annonce que ſon cœur brûlait du patriotiſme le plus ardent.

Le deſir d'exciter notre courage, lui dicte l'Hiſtoire des premiers Rois de Bourgogne : l'eſpoir d'élever notre ame, en nous donnant une haute idée de nous-mêmes, l'engage à fouiller les ruines de nos anciens monuments. S'il éleve la voix dans nos ſéances particulieres ou publiques, c'eſt pour échauffer nos cœurs, pour nous inſpirer ſon amour pour la patrie. S'il comble de bienfaits l'Acadé-

mie, c'eſt que connaiſſant ſon zele, ſon ardeur pour le travail, ſon empreſſement à ſaiſir, à ſuivre tout ce qui peut être utile, il était convaincu qu'augmenter les reſſources de cette Société littéraire, c'était groſſir, en quelque ſorte, le tréſor public.

L'Ecole de Deſſin que, ſous la protection d'une Prince auguſte, le patriotiſme de MM. les Adminiſtrateurs de la Province a formée, & dont les ſuccès annoncent l'utilité, il en avait deſiré l'établiſſement ; il a cherché à y entretenir l'émulation, par les prix qu'il diſtribua aux Eleves.

Ce Cours gratuit d'accouchements que la Bourgogne doit encore à la vigilance tendre & éclairée des mêmes Adminiſtrateurs, M. Legouz l'a applaudi avec tranſport : il en eût partagé la gloire, ſi la fortune avait laiſſé un libre cours à ſa bienfaiſance. Mais la ſource où puiſait ſon zele, n'était pas intariſſable ; c'eſt en ſe refuſant tout, qu'il était devenu le bienfaicteur de ſa patrie. Si le Ciel nous

eût conſervé un Citoyen ſi précieux ; on l'auroit vu ſe ſignaler encore par de nouveaux bienfaits.

Son ame s'était ouverte à la joie, lorſque l'Académie eut été transférée dans l'Hôtel qu'elle occupe, lorſqu'il eut vu une main bienfaiſante contribuer à la décoration de cet édifice. Mais il connaiſſait la grandeur des dépenſes qui reſtaient à faire, la modicité des reſſources de l'Académie ; il ſe propoſait d'y ſuppléer, & ne bornait point-là ſes projets.

O mes Concitoyens ! il vous aimait avec cette tendreſſe active qui cherche ſans ceſſe à ſe produire. Vous l'avez entendu parler pluſieurs fois d'un Obſervatoire où il deſirait qu'on pût cultiver l'Aſtronomie ; il avait commencé par donner à l'Académie un des inſtruments les plus néceſſaires, une pendule à équations. Vous lui auriez dû ſucceſſivement encore un établiſſement pour ſecourir les noyés, un cours public d'Anato-

mie & de Chymie, des leçons de Médecine-pratique.

La mort, dont il ſentait les approches, il ne la redoutait pas pour lui-même, elle mettait fin à une vie que des douleurs inouies lui rendaient à charge; c'était pour vous qu'il eût voulu pouvoir en reculer le moment; c'était de vous dont il s'occupait dans ces derniers inſtants, dont le ſouvenir déchire mon cœur.

Il venait de rendre à la Divinité un ſolemnel hommage; ſon ame fortifiée par les ſecours de la Religion, jouiſſant de cette tranquillité qu'inſpirent le témoignage d'une conſcience pure & la confiance dans les miſéricordes divines, élevée, pour ainſi dire entre le ciel & la terre, ſemblait ne s'arrêter encore, que pour vous donner de nouvelles preuves de ſon attachement.

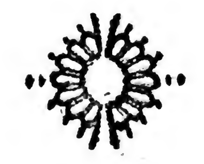
La conſtruction des bâtiments ajoutés au Palais des Etats, peut mettre à découvert quelques-uns de ces monuments, qui atteſtent l'ancienneté de no-

tre Patrie. Il pourvoit aux fraix de leur gravure. Il veut, dans la crainte de vous nuire après ſa mort, il veut que ſon corps ſoit couvert d'un enduit impénétrable. Son imagination promene ſes regards ſur tous les objets d'utilité poſſible. Il me preſſe de lui dire ce qu'il pourrait faire encore pour vous... Mais ſa voix s'affaiblit : les mots, ô mon Dieu ! ô mes amis ! ô ma patrie ! ſont les ſeuls qu'on diſtingue. Un aſſoupiſſement funeſte engourdit ſes ſens, le ſommeil de la mort ferme ſes yeux ; il n'eſt plus.

Ses bienfaits, l'exemple du plus tendre, du plus pur, du plus ardent patriotiſme ; voilà ce qui nous reſte d'un homme qui n'eût jamais dû ceſſer de vivre ; voilà ce qui perpétuera dans nos cœurs, dans ceux de nos arriere-neveux, les regrets que nous cauſe ſa perte.

On dit d'un ſublime Orateur, c'eſt un Boſſuet ; d'un Critique éclairé, d'un Littérateur profond, c'eſt un Saumaiſe ;

J'aime à croire que pour déſigner un homme bienfaiſant, un excellent Citoyen, on dira déſormais : c'eſt un Legouz.



ÉLOGE
HISTORIQUE
DE
M. BLONDEL,

De l'Académie Royale d'Architecture.

JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL naquit à Rouen en 1705. Le nom de Blondel était célebre dans l'art pour lequel Jean-François annonça, dès sa jeunesse, les dispositions & les talents les plus heureux. La réputation de son oncle, qui lui enseigna les premiers principes de l'Architecture, loin de le décourager, ne servit qu'à exciter la noble émulation de le surpasser; & il faut convenir que si le neveu s'est moins distingué par les édifices qu'il a exécutés, il l'emporta

de beaucoup ſur ſon oncle, par la multiplicité de ſes connaiſſances, & par les progrès qu'il a fait faire à l'Architecture.

Il s'accoutuma de bonne heure à raiſonner les principes de ſon Art; il ſe convainquit que l'Architecte ne peut exceller dans l'ordonnance de ſa décoration, que par le ſecours d'une théorie, qui ſuppoſe la connaiſſance des Belles-Lettres, des Mathématiques & du Deſſin. Ce fut par l'étude de ces trois objets qu'il s'ouvrit la carriere: il exécuta quelques Ouvrages dans les environs de Paris, moins pour ſe faire connaître, que pour confirmer ou pour réformer, par la pratique, les idées qu'il avait conçues de l'Architecture; & ces idées étaient telles, qu'elles ſuppoſaient un génie vaſte & capable des plus grandes choſes. Il crut rendre un plus grand ſervice à ſes Concitoyens, en leur communiquant ſes vues, & en formant des Architectes à ſa patrie, qu'en cherchant à développer ſes talents dans des monuments qui l'auraient embellie.

Il n'avait pas atteint sa trente-cinquieme année, qu'il ouvrit une Ecole publique, où il projetta, non-seulement d'enseigner les éléments de l'Architecture, mais d'en faire connaître l'esprit; il fit toujours marcher de front la partie Technique de son Art, & la partie Philosophique ignorée de la plupart des Artistes.

L'Académie d'Architecture se l'associa en 1755 : la célébrité que plusieurs de ses Eleves s'acquéraient, fit juger à cette Compagnie combien devait être supérieur le mérite & les connaissances du Maître; & dès ce moment, elle le destina à remplir un jour la place de Professeur de l'Académie. Ses talents avaient déterminé le choix de ses Confreres; il le justifia par un nouveau zele : jamais Professeur n'en montra autant pour le progrès de l'Art qu'il enseignait, ni pour les Eleves qu'il formait. Soins, travaux, encouragements, assiduité, tout fut mis en usage. Il engagea M. le Marquis de Marigny, Directeur-Général des

Bâtiments, de solliciter auprès du Roi des récompenses qui pussent entretenir l'émulation parmi tous les Eleves des Académiciens & des Professeurs : & M. Blondel regarda comme un des plus beaux jours de sa vie, celui où il lui fut permis d'annoncer aux Eleves, que le Roi leur accordait des Médailles d'argent, qui seraient distribuées chaque mois à ceux qui les auraient méritées. Jusques-là l'honneur d'être nommés les premiers, tenait lieu de Prix à ceux qui avaient le mieux rempli les sujets proposés par l'Académie. Les Grecs ne donnaient aux Artistes & aux Athletes, qui se distinguaient, qu'une couronne de chêne ; mais c'était un signe ostensible du mérite reconnu : au-lieu qu'avant M. Blondel, les jeunes Eleves avaient beau se distinguer, rien n'attestait au-dehors qu'ils s'étaient distingués. Il résulta, pour M. Blondel, un double avantage de cet établissement ; une augmentation d'amour, de respect & de confiance des Eleves pour leur Maître,
&

& un surcroît d'émulation & de travail. Ces petits Prix, qu'il faut remporter pour avoir le droit de concourir au grand Prix que l'Académie distribue toutes les années, & dont l'heureux vainqueur est envoyé, aux dépens du Roi, à son Académie de Rome, pour s'y perfectionner, triplerent le nombre des concurrents.

M. Blondel a eu la satisfaction de voir plusieurs de ses Eleves, au rang de ses Confreres à l'Académie Royale; il a souvent eu occasion d'admirer des édifices publics, généralement applaudis, érigés par ces mêmes Eleves; il y reconnaissait le développement des principes qu'il leur avait enseignés, & recueillait, avec plus de plaisir, la part de gloire qui lui revenait du succès, que s'il eût été lui-même l'auteur de ces monuments. Lorsqu'il en parlait, on voyait que son amour-propre en était plus flatté, que des projets & des ouvrages considérables qu'il avait faits à Cambrai, Châlons, Strasbourg, Metz. Cependant c'était lui qui avait tracé

les plans & fait le Palais Archiépiſcopal de Cambray, qui avait donné un plan général d'embelliſſement de la Ville de Metz, d'aggrandiſſement & d'alignement des anciennes rues, de percées pour de nouvelles; qui avait tracé des projets de différentes places & d'édifices pour l'Abbaye de S. Pierre, exécuté le portail de la Cathédrale, le Palais Epiſcopal, les Caſernes, un Hôtel-de-Ville. Strasbourg lui doit de beaux plans pour la Ville en général, pour un Hôtel-de-Ville & pour le Sénat : c'eſt encore lui qui a décoré le Chœur de la Cathédrale de Châlons.

Dans ces ouvrages, il était reſſerré par les bornes qui lui étaient preſcrites; mais où ſon génie s'eſt déployé dans toute ſon étendue, c'eſt dans ſes écrits. Les Rédacteurs de l'Encyclopédie le chargerent de la partie de ce Dictionnaire qui concerne l'Architecture. Si tous les articles de cet Ouvrage immenſe étaient auſſi exacts, travaillés avec autant de ſoin que ceux de M. Blondel; ſi la par-

tie philoſophique des Arts était par-tout auſſi-bien ſaiſie ; ſi tous les Artiſtes, qui ont coopéré à cet Ouvrage, euſſent été auſſi-bien choiſis, l'Encyclopédie, ſans doute, ſerait le plus beau monument littéraire de notre ſiecle.

Son meilleur Ouvrage eſt ſon Cours d'Architecture, auquel ſa mort précipitée ne lui a pas permis de mettre la derniere main. On y trouve l'Hiſtoire de cet Art depuis ſon origine, ſes progrès, ſes révolutions, ſa décadence. Il y fait voir combien le caractere & les mœurs d'un peuple influent ſur ſon architecture : il la conſidere dans tous les âges, chez tous les peuples, ſous toute eſpece de Gouvernement. De ces conſidérations, il tire des reſſources ſingulieres pour la perfection de l'Art, pour l'application des principes aux circonſtances : il y enſeigne à ſavoir s'affranchir des regles ordinaires, quand la premiere de toutes les regles, celle de la convenance, exige qu'on les ſacrifie. Mais quels talents, quelles études n'exige

pas M. Blondel, dans celui qui ſe deſtine à l'Architecture !

Nous ne ferons point ici l'analyſe de l'Ouvrage de M. Blondel; nous nous bornerons à copier la note que les Auteurs du Journal des Beaux-Arts ont miſe vers la fin de l'Eloge de cet Artiſte, par M. Franque : elle ſuffira pour donner une idée du *Cours d'Architecture* à ceux qui ne le connaiſſent pas.

Cet Ouvrage, diſent-ils, eſt diviſé en trois parties : la premiere, qui fut publiée en 1771, a pour objet la *décoration* des Edifices. L'Introduction renferme les idées générales de l'Architecture & des Arts qui y ſont relatifs, un précis de l'idée de l'Architecture, ſon origine, ſes progrès, & les révolutions qu'elle a eſſuyées ; l'Auteur y traite, ſous le même point de vue, du Jardinage, de la Sculpture & de la Peinture.

Les ſources de l'Art, ſes préceptes, le raiſonnement de l'Art, l'analyſe, le goût, ſon application, ſa fécondité, ſes diſcuſſions, ſes licences, ſa perfection,

ſon expérience, ſont les objets qu'il conſidere dans cette premiere Partie. La ſeconde, dans laquelle il traite de la *diſtribution*, a paru en 1773 : il y trace la diſpoſition générale des Palais des Rois, maiſons Royales, maiſons de Plaiſance & de Campagne, Château, Hôtels des grands Seigneurs & maiſons des riches particuliers; il entre dans les détails des Appartements, des différents genres de pieces, de la diſpoſition & des différentes formes des eſcaliers, de la décoration intérieure, de la diſtribution des chambres, de celle des jardins; de la diſtribution & ordonnance des Edifices ſacrés, de celle des Hôtels-de-Ville, des Arſenaux, &c. Chacune de ces Parties forme trois Volumes *in*-8°. La troiſieme Partie, qui n'a point paru, mais que M. Patte s'eſt chargé de mettre en ordre & de finir, aura pour objet la *conſtruction.* L'Auteur devait y traiter de la maçonnerie, de la maniere de planter un bâtiment, de la conſtruction des murs, des différentes eſpeces de voû-

tes, des épures, de la charpenterie, de la ferrurerie, de la menuiserie, de la couverture, de la peinture d'impression, &c.

Telles sont les matieres de cet Ouvrage, dans lequel, sans négliger, comme on voit, aucun des détails de l'Art, l'Auteur se livre à tout le feu de son génie, & s'éleve, si nous osons le dire, du sein de la poussiere & des décombres, à ce que l'Architecture a de plus magnifique & de plus imposant.

Les avances que M. Blondel avait déjà faites pour l'impression de son Ouvrage, avaient épuisé sa fortune. Le goût des plaisirs, l'amour de la liberté, un penchant inné pour la dépense; penchant que l'habitude de voir tout dans le grand, contribuait à entretenir, ne lui avaient jamais permis d'amasser de grands biens. Nous voyons tous les jours des Architectes sans talents, laisser des successions immenses. C'est beaucoup que l'homme de génie puisse vivre du fruit

de ſon travail : n'en murmurons point ; cet ordre eſt ſagement établi. L'avide Artiſan ne peut avoir que l'intérêt pour guide ; le grand Artiſte ne ſonge qu'à ſa gloire ; & chacun obtient le prix auquel il aſpire.

Il avoit épouſé la fille de la célebre Sylvia : héritiere des talents de ſa mere, elle fit quelque temps les délices de ſon époux, & fait encore le charme de ſes ſociétés par ſon eſprit, par mille qualités aimables, par des mœurs exemplaires ſans auſtérité, par ſon amour pour un fils, âgé de onze ans, le ſeul que M. Blondel ait laiſſé, par la patience & la douceur avec leſquelles elle ſupporta les dernieres années de cet Artiſte accablé d'infirmités, aigri par ſes longues douleurs, & quelquefois, peut-être, oubliant trop dans ſes ſouffrances, que ſa jeune épouſe les partageait ſans murmurer. Les défauts que la vérité nous force de reprocher à la mémoire de M. Blondel, ne furent que momentanés ; nous en atteſtons les regrets de ſes amis, de

ſes Confreres, de ſes Eleves, & de tous ceux qui ont vécu dans ſa familiarité. Il mourut le 9 Janvier 1774.





TABLE

DES HOMMES CÉLEBRES

Dont les Eloges se trouvent dans le Nécrologe de 1775.

M. de la Condamine,	page 1
M. de Pont-de-Veyle,	23
M. Tannevot,	37
M. Dupré-de-Saint-Maur,	65
M. Mariette,	83
M. Hérissant,	91
M. d'Origny,	101
M. Frézier,	113
M. l'Abbé de Villard,	127
M. Legouz de Gerland,	141
M. Blondel,	177

Fin de la Table.

